

Montpellier, France. Université.

VI<sup>E</sup> CENTENAIRE

365-5-7

# DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

COMPTE-RENDU, DISCOURS, ADRESSES

PUBLIÉS PAR

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ



**MONTPELLIER**

**IMPRIMERIE GUSTAVE FIRMIN ET MONTANE**

**3, PLACE DE LA MAIRIE, 3**

**M DCCC XCI**

SIXIÈME CENTENAIRE  
DE  
L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

---

**Journée du 22 mai 1890**

Le jeudi 22 mai 1890, les Délégués des Universités étrangères, de l'Institut, des Académies et des Facultés de France, se sont réunis à 4 heures, dans la salle des Fêtes du Palais de l'Université et ont été présentés à M. le Recteur, qui leur a souhaité la bienvenue en ces termes :

**MESSIEURS,**

Nous inaugurons aujourd'hui les fêtes de notre sixième Centenaire. Mon premier devoir est de remercier nos hôtes des Universités étrangères, de l'Institut, des Académies et du haut Enseignement de la France, d'avoir répondu avec un tel empressement à l'appel de la vieille cité universitaire.

Messieurs, grâce à votre concours si empressé, grâce à ce témoignage de vive sympathie, Montpellier devient, pour quelques jours, la capitale du monde savant. Nous apprécions, comme il le mérite, cet honneur exceptionnel ; c'est donc sous

l'empire des sentiments de la plus vive reconnaissance, que je vous souhaite, au nom de nos Facultés, au nom de tous nos compatriotes ici représentés si dignement, la plus cordiale bienvenue.

Notre ambition — permettez-moi de la croire légitime — est de vous prouver, en vous montrant nos ressources, nos bibliothèques, nos laboratoires, nos instituts, nos hôpitaux, nos musées, en vous donnant l'occasion de vivre, pour quelques heures, en communion d'idées et de sentiments avec nous, que notre Université est digne de son passé, qu'elle est capable de collaborer à l'œuvre que nous poursuivons tous, d'un commun accord, malgré les différences de races et de nationalités, avec une émulation féconde : le progrès de la science et de l'humanité.

**M. le Recteur ajoute :**

Dans une pensée que vous apprécierez sans doute, nous avons voulu que dans ces fêtes Universitaires notre première réunion fût consacrée à honorer la mémoire d'un de nos anciens collègues. Il n'a pas suffi à Bouisson de compter parmi les chirurgiens et les professeurs les plus illustres de notre Faculté de médecine ; il a voulu prendre place parmi les bienfaiteurs de notre Université, à côté des Lapeyronie, des Haguenot, des Chaptal, dont il avait lui-même raconté la vie, et dont il a si noblement suivi l'exemple. A ce double titre, nous lui devons cet honneur.

Aussi convient-il d'adresser nos plus vifs remerciements à celle qui, justement fière du nom qu'elle porte, nous a donné l'occasion d'associer ce nom à nos fêtes. Le concours qu'elle a institué, en faisant dès maintenant profiter nos élèves des largesses de son mari, nous procure la satisfaction de rappeler, devant cette haute assemblée, avec les éloges qui lui sont dus, le souvenir d'un homme de science qui fut un homme de bien.

M. le Rapporteur de la Faculté de médecine va nous faire connaître les résultats de ce concours sur la *Vie et les œuvres de Bouisson*. Je lui donne la parole.

M. le professeur Tédénat, rapporteur de la Commission, donne lecture de son rapport et fait connaître que :

Le premier prix de 6,000 francs est accordé à M. Bouillet (Jean-Joseph-Germain), docteur en médecine, à Béziers.

Le deuxième prix de 4,000 francs est accordé à MM. les docteurs Blaise (Henri) et Boinet (Édouard-Louis-Désiré), agrégés à la Faculté de médecine.

Le soir, les délégués étrangers et français ont été reçus par M. le Recteur et MM. les Professeurs des Facultés de Montpellier, dans une réunion intime, à laquelle M. Liard, Directeur de l'Enseignement supérieur, avait bien voulu assister. Il a été décidé qu'en dehors des discours officiels trois adresses seulement seraient lues dans la séance du lendemain : l'une au nom des Universités étrangères, la seconde au nom de l'Institut de France, la troisième au nom des Facultés françaises. M. Gaudenzi, professeur d'Histoire du droit à l'Université de Bologne, a été désigné par les délégués étrangers, et M. Gréard par les Facultés françaises, pour parler en leur nom. M. Gaston Boissier a fait savoir qu'il avait été choisi par l'Institut pour être son interprète.

---

## **Journée du 23 mai 1890**

---

### **FÊTE DU CENTENAIRE**

Le 23 mai a été célébrée la fête commémorative du VI<sup>m</sup> Centenaire de l'Université. M. Carnot, Président de la République, avait bien voulu accepter la présidence de cette solennité.

A deux heures de l'après-midi, les Délégués des Universités étrangères, ceux de l'Institut de France, les Recteurs et les Représentants des Facultés françaises, les Membres du Conseil Académique, ceux du Comité Montpelliérain des fêtes du Centenaire, ceux des Sociétés savantes de la ville, les Professeurs du Lycée, les Délégués de l'Enseignement primaire, les délégations d'Étudiants étrangers et les Étudiants de Montpellier se sont réunis au Palais de l'Université. Le cortège, après s'y être formé dans la cour d'honneur, s'est rendu de là à la Préfecture, où les Représentants étrangers et français de l'Enseignement supérieur ont pris place dans la grande galerie.

A quatre heures et demie, M. le Président de la République a fait son entrée. M. le Recteur lui a adressé l'allocution suivante :

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,**

Permettez-nous de vous présenter les Délégués des Universités étrangères, les Représentants des Académies et des Facultés françaises, qui se joignent aux Facultés de Montpellier, pour saluer avec respect le Chef de notre Nation. C'est un honneur bien grand pour nous, que de vous offrir les hommages de ces sommités de la science.

Cet honneur, que la gloire de notre passé universitaire nous a ménagé, nous engage pour l'avenir. Nous savons que nous contractons aujourd'hui une dette sacrée. Nous l'acquitterons, Monsieur le Président, en gardant précieusement le souvenir de votre passage parmi nous, et surtout en secondant les efforts du Gouvernement de la République, qui, après avoir placé toute sa confiance dans l'Enseignement supérieur, prépare sa transformation avec tant de méthode, et, en échange, attend de lui la recherche incessante et passionnée de la vérité, et, par ses découvertes, le signal de tous les progrès.

**M. le Recteur a présenté alors, personnellement, à M. le Président de la République, les Délégués des Universités étrangères dans l'ordre suivant :**

**ALLEMAGNE**

**MM. Helmholtz, professeur à l'Université de Berlin.**

Schöll, — — d'Heidelberg.

Zirkel, — — de Leipzig.

Emil Levy, — — de Fribourg (en Brisgau).

Drude, directeur du Jardin botanique de Dresde.

AMÉRIQUE

- MM.** Théodore Stanton, rédacteur du *Galignani Messenger*,  
membre de l'*Alumni Association* de l'Université d'Ithaca  
(New-York).  
Daniel Gilman, président de l'Université Johns Hopkins  
(Baltimore).  
D' Don Lindoro Forteza, Ministre résident de la Répu-  
blique orientale de l'Uruguay, délégué de l'Université  
de Montevideo.

ANGLETERRE

- MM.** le D<sup>r</sup> William Johnson Sollas, professeur de géologie à  
l'Université de Dublin (Trinity College).  
George Barclay, professeur à l'Université de St-Andrew.  
David Binning Monro, professeur à l'Université d'Oxford.  
Sedley Taylor, professeur à l'Université de Cambridge.

BELGIQUE

- MM.** Léon Frédéricq, professeur de physiologie à l'Université  
de Liège.  
Félix Putzeys, professeur d'anatomie et d'hygiène à l'Uni-  
versité de Liège.  
J. Delbœuf, professeur à la Faculté de philosophie et  
lettres de Liège.

DANEMARK

- MM.** Charles Edouard With, professeur à la Faculté de Méde-  
cine, prorecteur de l'Université de Copenhague.  
Gerôme George Zeuthen, professeur de mathématiques à  
l'Université de Copenhague.  
Nyrop, professeur de philologie romane à l'Université de  
Copenhague.  
Trojel, professeur au Lycée de Copenhague.

GRÈCE

**M.** Hatsimichalis, recteur de l'Université d'Athènes.

HOLLANDE

**MM.** Franchimont, recteur de l'Université de Leyde.

D' Allard Pierson, professeur d'esthétique et de littérature à l'Université d'Amsterdam.

Van Hamel, professeur de langue et de littérature françaises et de philologie romane à l'Université de Groningue.

de Vry, ancien Inspecteur pour les recherches chimiques aux Indes néerlandaises.

ITALIE

**MM.** Gaudenzi, professeur d'Histoire du droit à l'Université de Bologne.

Pierantoni, professeur à l'Université de Rome, Sénateur du Parlement Italien.

Ragona, directeur de l'Observatoire de Modène.

PORTUGAL

**MM.** Antonio de Assis Teixeira de Magalhaens, professeur de droit à l'Université de Coïmbre.

Julio Henriquès, professeur de botanique à la Faculté de philosophie de Coïmbre.

RUSSIE

**MM.** Christophe Gobi, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg.

Tderner Soderhjelm, professeur de philologie romane à l'Université Alexandre de Helsingfors.

Alexis de Korotneff, professeur à l'Université de Kiev.

SUÈDE ET NORVÈGE

Th. Hiortdahl, président du Sénat académique de Christiania.

Johan Hagstroemer, professeur à la Faculté de droit d'Upsal.

Carl Wahlund, professeur à l'Université d'Upsal.

SUISSE

MM. Graebe, recteur de l'Université de Genève.

D<sup>r</sup> Revilliod, professeur de médecine à l'Université de Genève.

Gentet, professeur de droit à l'Université de Genève.

Maurer, recteur de l'Université de Lausanne.

Bugnion, professeur à l'Université de Lausanne.

Renard, professeur à l'Université de Lausanne.

Albert Zeerleder, recteur de l'Université de Berne.

Eugène Michaud, professeur de théologie à l'Université de Berne.

H. F. Mentha, professeur de droit à l'Université de Neuchâtel.

E. Beraneck, professeur de zoologie à l'Université de Neuchâtel.

le D<sup>r</sup> A. Schneider, professeur de droit, recteur de l'Université de Zurich.

le D<sup>r</sup> A. Forel, professeur à l'Université de Zurich.

le D<sup>r</sup> Gustave Soldan, professeur de philologie romane, prorecteur de l'Université de Bâle.

le D<sup>r</sup> Jules Kolmann, professeur d'anatomie à l'Université de Bâle.

Les Membres de l'Institut :

MM. Aucoc, Gaston Boissier, Michel Bréal, Brouardel, Colmet de Santerre, Armand Gautier, Gréard, de Lacaze-Duthiers, de Rozière.

Puis M. le Recteur a présenté, par Académie, les Représentants des Facultés françaises, et enfin le Conseil général des Facultés de Montpellier.

Après les présentations, M. le Président de la République a remis les insignes de la Légion d'honneur à MM. Vigie, Doyen de la Faculté de droit, et Castan, Doyen de la Faculté de médecine.

M. le Président de la République, précédé du Recteur et du Conseil général des Facultés de Montpellier, est ensuite descendu sur la place de la Préfecture pour remettre à l'Association des Étudiants de Montpellier son drapeau. Il y a été accueilli par tous les Étudiants étrangers et français qui stationnaient là avec leurs bannières.

M. le Recteur a présenté à M. Carnot les membres de l'Association en ces termes :

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,**

Vous inaugurez nos fêtes universitaires par une cérémonie qui nous tient grandement à cœur. Vous allez remettre à ces jeunes hommes, notre joie et notre espérance, ce beau drapeau aux trois couleurs, don précieux d'un ami de l'Université.

Depuis trois ans que leur Association s'est formée parmi nous, nous avons pu apprécier leur esprit de discipline et de solidarité, leur entente des véritables intérêts d'un groupe important, leur attachement aux nouveaux devoirs qu'ils s'imposaient vis-à-vis d'eux-mêmes, vis-à-vis de leurs Maîtres, de leurs Bienfaiteurs, d'une Municipalité généreuse et d'un Gouvernement plein de sollicitude pour la jeunesse des Ecoles.

Mais ces qualités n'excluent chez eux ni l'ardeur, ni l'enthousiasme de leur âge et aussi de leur race. Ils vous le prouvent

par leurs acclamations répétées, et surtout, je m'en porte garant, par les sentiments avec lesquels ils vont recevoir de votre main ce drapeau, symbole de notre Université, de la Patrie française et de la République.

M. le Président de la République, prenant alors le drapeau, l'a placé lui-même entre les mains de M. Guy, président de l'Association, en prononçant les paroles suivantes :

**MONSIEUR LE RECTEUR,**

J'accepte de grand cœur l'honneur que vous m'avez réservé et c'est avec une sincère et affectueuse émotion, que je reçois de vos mains notre drapeau tricolore pour le confier à cette vaillante jeunesse des écoles.

Elle est, vous l'avez dit, notre joie et notre espérance.

Consciente de ce qu'elle doit à la Science et à la Patrie, elle est digne de recevoir, comme une garde d'honneur, le précieux dépôt de nos trois couleurs.

**M. Guy a répondu :**

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT,**

Les Étudiants de l'Université Montpelliéraine vous expriment, avec leurs hommages respectueux, leur profonde et éternelle reconnaissance pour le grand honneur que vous leur faites en ce jour. En recevant de vos mains le drapeau de leur Association, ils savent quels devoirs leur incombent pour l'avenir ; ils seront à la hauteur de leur tâche ; ils sauront se montrer dignes de la confiance que vous leur témoignez et de la devise inscrite sur le drapeau : « Tout pour la Science » dont ils sont les modestes mais fervents adeptes ; « Tout pour

la Patrie », pour l'État dont vous êtes le Chef très respecté et profondément aimé.

M. Carnot a remis ensuite à M. Guy, les insignes d'officier d'Académie.

Tandis que M. le Président rentrait à la Préfecture, le cortège s'est dirigé vers la promenade du Peyrou, où devait avoir lieu la fête, dans l'ordre suivant :

1° Le Président de l'Association des étudiants de Montpellier.

2° Les Étudiants étrangers par ordre alphabétique de nationalité :

Amérique (Californie, Pensylvanie).

Angleterre (Cambridge, Londres, Oxford, Édimbourg, Glasgow, Saint-Andrew, Dublin).

Bulgarie.

Égypte.

Grèce.

Italie (Bologne, Rome, Turin).

Roumanie (Bucharest, École vétérinaire de Bucharest, Jassy).

Russie.

Suède et Norvège (Christiania, Stockholm, Upsal).

Suisse (Genève, Lausanne, Neufchâtel, Zurich).

3° Les Étudiants français par ordre alphabétique d'Académie : Paris en tête, puis Aix, Alger, Bordeaux, Caen, Clermont, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montauban, Poitiers, Rochefort, Toulon, Toulouse et Montpellier.

4° Le Conseil municipal de Montpellier.

- 5° Les massiers des Facultés.
- 6° Le Recteur de l'Académie de Montpellier.
- 7° Les Délégués des Universités étrangères, par ordre alphabétique de nationalité :
  - Allemagne.
  - Amérique (Canada, États-Unis, Uruguay).
  - Angleterre (Angleterre, Écosse, Irlande).
  - Belgique.
  - Danemark.
  - Grèce.
  - Hollande.
  - Italie.
  - Portugal.
  - Russie.
  - Suède et Norwège.
  - Suisse.
- 8° L'Institut de France.
- 9° Le Vice-Recteur et les Facultés de Paris.
- 10° L'École normale supérieure et l'École des hautes-études.
- 11° Les Recteurs et les Facultés françaises par ordre alphabétique d'Académie : Aix, Alger, Besançon, Bordeaux, Caen, Chambéry, Clermont, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Nancy, Poitiers, Rennes, Toulouse.
- 12° Le Conseil général des Facultés de Montpellier, le Vice-Président en tête.
- 13° Les Facultés de Montpellier (Droit, Médecine, Sciences, Lettres, Pharmacie).
- 14° Le Conseil académique de Montpellier, les Inspecteurs d'Académie en tête.

- 15° Les Proviseurs des lycées de l'Académie (Montpellier, Nîmes, Carcassonne, Alais).
- 16° Les Professeurs du Lycée de Montpellier, le Censeur en tête.
- 17° Le Comité des Fêtes du Centenaire.
- 18° Les Délégués de l'enseignement primaire.

A 5 heures et demie, M. Carnot, accompagné des Ministres de l'Intérieur, de l'Instruction publique et de l'Agriculture, et de sa Maison militaire, est venu prendre place dans l'enceinte. Il a été conduit à son fauteuil par M. le Recteur.

Sur les sièges réservés ont pris place :

- MM. Constans, Ministre de l'Intérieur.
- Bourgeois, Ministre de l'Instruction publique.
- Develle, Ministre de l'Agriculture.
- Général de Boisdemetz, Commandant le XVI<sup>e</sup> Corps d'Armée.
- Maillard, Premier Président de la Cour d'appel.
- Lisbonne, Sénateur de l'Hérault.
- Général Borson, commandant la 31<sup>e</sup> Division militaire.
- Pointu-Norès, Préfet de l'Hérault.
- L'Évêque de Montpellier.
- Gréard, Vice-Recteur de l'Académie de Paris.
- Deandreis, Député de l'Hérault.
- Général de Puymorin, commandant la 61<sup>e</sup> subdivision militaire.
- Ucciani, Président du Tribunal civil.
- Verdier, Procureur Général près la Cour de Montpellier.
- Combescure, Sénateur de l'Hérault.
- Griffe, Sénateur de l'Hérault.
- Laissac, Maire de la ville de Montpellier.

Ernest Leenhardt, Président du Tribunal de Commerce.  
Gachon, Président du Consistoire.  
Salis, Député de l'Hérault.  
Vernière, id.  
Razimbaud, id.  
Général Brugère, Chef de la Maison militaire du Président de la République.  
Colonel Kornprobst, de la Maison militaire du Président de la République.  
Lieutenant-colonel Chamoin, de la Maison militaire du Président de la République.  
Lieutenant-colonel Toulza, de la Maison militaire du Président de la République.  
Arrivière, Secrétaire particulier de la Présidence.  
Demagny, Directeur du Personnel et du Secrétariat au Ministère de l'Intérieur.  
Sellier, Chef de cabinet de M. le Ministre de l'Instruction publique.  
Revoil, Chef de cabinet de M. le Ministre de l'Agriculture.  
Maurice Faure, Député de la Drôme.  
Liard, Directeur de l'Enseignement Supérieur.  
Dupuy, Député de l'Aisne.  
Général Noël, commandant la 63<sup>e</sup> brigade à Perpignan.  
Général Lallemand, commandant le génie, à Montpellier.  
Monod, Directeur de l'Assistance publique.  
Colonel du 2<sup>e</sup> génie.  
Colonel du 122<sup>e</sup> de ligne.  
Colonel de gendarmerie.  
L'Archevêque d'Andrinople.  
Le Père Denifle, sous-archiviste au Vatican.  
Frilley, Directeur du service de santé militaire.  
1<sup>er</sup> Officier d'ordonnance du général commandant le XVI<sup>e</sup> corps.

2<sup>m</sup> Officier d'ordonnance du général commandant le XVI<sup>e</sup> corps.

Officier d'ordonnance du général commandant la 31<sup>e</sup> division militaire.

Lockroy, Député de la Seine, ancien Ministre de l'Instruction publique.

Cazelles, Trésorier-Payeur Général de l'Hérault.

Les Députés de la région.

Les Sous-Préfets du département.

Jeziarsky, Directeur du *Journal officiel*.

Laurent, Secrétaire particulier du Préfet de l'Hérault.

Les Membres du Conseil général.

La Presse.

A droite :

La Cour d'appel.

L'État-Major du XVI<sup>e</sup> Corps d'armée.

L'État-Major de la Division.

Le Conseil de Préfecture.

Les Membres du Tribunal de première instance.

Le Conseil Municipal.

L'État-Major de la place.

Les Membres du Tribunal de Commerce.

Les Juges de paix.

Les Directeurs des Contributions, des Douanes et des Postes.

Le Président et les Membres de la Chambre de Commerce.

Le Conseil des Prud'hommes.

Les Invités individuels.

Les Maires du Département.

Le Comité des fêtes.

L'Académie des sciences et lettres de Montpellier.

La Société archéologique de Montpellier.

A gauche :

Le Recteur de l'Académie de Montpellier.

Les Membres de l'Institut.

Les Universités étrangères.

Le Conseil Général des Facultés de Montpellier.

L'Université de Montpellier.

Les Universités françaises.

Le Conseil académique.

Les Membres de l'Enseignement secondaire.

Les Membres de l'Enseignement primaire.

MM. les Étudiants de Montpellier ont exécuté la *Marseillaise* et la cantate *Au Drapeau*.

Ont pris successivement la parole :

MM. Chancel, Recteur de l'Académie de Montpellier.

Croiset, Professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier.

Bourgeois, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Gaudenzi, Professeur à l'Université de Bologne, au nom des Universités étrangères.

Gaston Boissier, Membre de l'Académie française, au nom de l'Institut.

Gréard, Membre de l'Académie française, Vice-Recteur de l'Académie de Paris, au nom des Facultés françaises.

MM. les Délégués étrangers ont été ensuite appelés tour à tour par M. le Recteur, et sont venus déposer entre ses mains, les adresses de félicitations de leurs Universités, dans l'ordre suivant :

**ALLEMAGNE**

Universités de Berlin, de Breslau, de Halle, de Heidelberg, de Leipzig, de Munich, l'Académie impériale des Sciences naturelles de Halle.

**AMÉRIQUE**

Universités de Montevideo, Cornell d'Ithaca (New-York).

**ANGLETERRE**

Universités de Londres, de Cambridge, d'Édimbourg, d'Oxford.

**AUTRICHE**

Universités de Vienne, de Buda-Pesth, de Cracovie, Université tchèque de Prague, la Société anthropologique de Vienne.

**BELGIQUE**

Universités de Gand, de Liège.

**BULGARIE**

Sofia (les Professeurs de la Haute-École).

**DANEMARK**

Université de Copenhague.

**GRÈCE**

Université d'Athènes.

**HOLLANDE**

Universités d'Amsterdam, de Groningue, de Leyde.

**ITALIE**

Universités de Rome, de Bologne, de Padoue, de Plaisance, de Pise, l'Académie des Lincei de Rome, l'Athénée des Études supérieures de Parme, la Faculté de Droit de Parme.

**ROUMANIE**

L'Académie Roumaine de Bucharest.

**RUSSIE**

Universités de Saint-Pétersbourg, de Helsingfors, de Kiev,  
de Moscou, d'Odessa, l'Académie de Médecine de Saint-  
Pétersbourg.

**SUÈDE ET NORWÈGE**

Universités de Stockholm, de Christiania, d'Upsal.

**SUISSE**

Universités de Bâle, de Berne, de Lausanne, de Neuchâtel,  
de Zurich.

**FRANCE**

L'École Normale Supérieure, l'Université de Lyon.

**M. le Recteur, au nom de l'Université de Montpellier,**  
a remercié en ces termes :

**MESSIEURS,**

C'est le cœur pénétré d'une profonde gratitude que je remercie, au nom des Facultés de Montpellier, les Universités étrangères qui, soit par leurs Représentants, soit par les adresses que nous en avons reçues, se sont unies aux Délégués du haut enseignement de la France pour nous donner le précieux témoignage de leur chaleureuse sympathie. Ce sera un puissant encouragement pour l'avenir que nous préparons.

Après la remise des adresses, et pour la clôture de la cérémonie, les porte-étendards des étudiants étrangers et français ont défilé devant le Président de la République en le saluant de leurs drapeaux.

## BANQUET

A l'issue de la cérémonie, un banquet a été offert à M. le Président de la République par le Maire de Montpellier, au nom de la ville, et par le Recteur, au nom de l'Université. A ce banquet, qui comptait près de onze cents couverts, assistaient MM. les Ministres de l'Intérieur, de l'Instruction publique et de l'Agriculture, les Sénateurs, les Députés du département et de la région, les Autorités locales, les Délégués étrangers et français, les Professeurs de l'Université de Montpellier, les Membres du Comité du Centenaire, le Conseil académique, un grand nombre d'étudiants étrangers et français, etc.

Au dessert, M. le Maire de Montpellier a porté le toast suivant :

### MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

Vous avez daigné accepter de venir honorer de votre présence les Fêtes par lesquelles notre Ville célèbre un des souvenirs les plus intéressants de son histoire, celui de la fondation définitive de son Université en 1289. Au nom du Conseil municipal de Montpellier, au nom de notre Université et de notre population, si patriotique et si dévouée aux institutions dont vous êtes le plus haut Représentant, je vous remercie.

Nous sommes sensibles à la marque de sympathie que vous nous donnez : vous avez voulu nous connaître de plus près, vous rendre compte par vous-même de ce qu'est une ville dont le passé a été illustre et de ce que peut lui faire légitimement

espérer sa vitalité actuelle ; nous vous en resterons reconnaissants. Les acclamations qui vous ont accueilli à Montpellier, la joie publique dont vous avez été témoin, sont l'expression non seulement du juste respect auquel a droit le Chef de l'Etat, mais aussi de la confiance qu'inspirent votre personne et votre nom.

Vous avez fait beaucoup en peu de temps pour le bien de la France et pour la consolidation de la République. Le peuple le sait, vous en félicite dès qu'il en trouve l'occasion, et en vous félicitant à mon tour, au nom de la Ville de Montpellier, j'ai la certitude d'être l'interprète de mes concitoyens.

Cette ville a de grands souvenirs, un passé dont elle est fière.

Depuis des siècles, ses destinées sont unies à celles de la France et, en aucune circonstance, son patriotisme n'a connu de défaillance.

Lorsque, en 1350, Jean-le-Bon vint passer quelques jours parmi nous, les Consuls et les habitants lui demandèrent de les garder toujours sous sa domination et celle de ses successeurs, sans pouvoir, « pour autre cause ou traité que ce soit, en être séparés » : cela leur fut accordé par lettres-patentes. Quelques années plus tard, quand on apprit qu'il était prisonnier en Angleterre, ce fut un véritable deuil. On décida de contribuer à sa rançon et les dames offrirent leurs bijoux pour grossir la somme qu'on devait y employer. L'on envoya même à Londres deux députés chargés d'offrir pour le rachat du Roi les biens et la vie des habitants.

Bien plus tard, il y a aujourd'hui cent ans, lorsque la France voulut devenir maîtresse de ses destinées et substituer un régime de liberté à celui de l'arbitraire, lorsque l'Europe nous contesta le droit de nous affranchir, notre ville s'associa sans hésitation aucune aux efforts que firent nos pères pour maintenir leur indépendance et repousser l'intervention de l'étranger. On

fit pour la cause de la Révolution ce que l'on avait fait pour la délivrance du roi Jean : on offrit ses biens et sa personne, et cette ville, dont l'histoire avait été toute pacifique, fut glorieusement représentée par plusieurs de ses enfants dans les grandes guerres de la fin du siècle dernier.

Parmi nos députés à la Convention, nous comptons Cambon, le grand financier, Cambacérès et Bonnier d'Alco. On sait comment celui-ci périt à Rastadt : au Conseil des Anciens, sa place resta vide et couverte d'un crêpe.

Ce n'est pas pour célébrer ces souvenirs que nous sommes réunis aujourd'hui, je le reconnais ; mais pouvons-nous, quand il s'agit de rendre hommage au passé Universitaire de Montpellier, pouvons-nous oublier ce que cette ville a fait pour la Patrie ? Pouvons-nous lui refuser la satisfaction d'entendre honorer des noms dont elle est fière ?

Suffira-t-il de dire que le Musée Fabre est le plus riche après celui du Louvre ? Ne devons-nous pas songer à notre compatriote Sébastien Bourdon ? Dans une réunion où la science est représentée par les savants les plus éminents du monde entier, ne convient-il pas de rappeler qu'un des plus grands philosophes du siècle, Auguste Comte, est né à Montpellier ? Me blâmez-vous de dire devant l'auteur de *Patrie*, que naguère le grand Art était représenté à Paris par deux des nôtres, et que l'absence d'Alexandre Cabanel à cette fête est pour nous un deuil poignant ?

Cette Ville a toujours été féconde en lettrés, en savants, en artistes. Elle est petite, je le sais mieux que personne ; mais Athènes et Florence, au moment de leur plus grand éclat, étaient deux petites villes.

La prospérité de nos Ecoles au moyen âge et depuis ne s'explique que par la nature même du milieu où elles ont vécu.

Ce n'est pas seulement présenter une thèse académique que de maintenir que les Facultés de Montpellier remontent à une

date beaucoup plus ancienne que celle de la Bulle pontificale, qui les a reconnues et réunies en un *Studium generale*. Si les études n'avaient pas trouvé ici un terrain favorable, l'Université de Montpellier n'aurait pas d'histoire.

A ces conditions du milieu s'ajoutent un climat privilégié et une situation géographique qui nous placent au centre du midi de la France et à égale distance de l'Italie et de l'Espagne. Encore aujourd'hui, nous comptons de nombreux étudiants étrangers. Comme au moyen âge, de tous les points du littoral de la Méditerranée, on se donne rendez-vous à Montpellier.

Nous ne nous sommes pas endormis sur nos succès passés. Ce siècle est une époque de concurrence ardente, où il faut progresser à moins de déchoir. Aussi, n'avons-nous rien épargné pour rester à la hauteur de notre ancienne réputation.

Je passe sous silence ce que nous avons fait pour l'enseignement primaire, pour l'enseignement secondaire ; je me borne à mentionner la transformation de notre Ecole de dessin et de notre Ecole de musique. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et MM. les Directeurs ne nous refuseraient sûrement pas leur témoignage favorable.

Mais j'ai le devoir de rappeler en cette circonstance ce que nous avons fait pour l'organisation de notre Centre universitaire. Il existe aujourd'hui, et pour cela il a fallu que Montpellier prit à sa charge une Faculté de Droit, qu'il acceptât le transfert des Facultés dans le Palais que vous visiterez demain.

Nous nous sommes imposé les plus lourdes charges, sans regret, je le déclare, soutenus que nous avons été par l'assentiment de nos concitoyens, mais avec la ferme conviction que l'État nous tiendrait compte de notre bonne volonté et des résultats que nous avons obtenus. Notre ancienne Université est aujourd'hui reconstituée plus riche, mieux outillée qu'elle ne l'a jamais été : il lui manque une seule chose, le droit

de prendre officiellement son titre ancien que l'usage lui a d'ailleurs conservé. Nous espérons qu'une loi rétablira bientôt les Universités et comprendra en première ligne celle de Montpellier.

Mais, pour que nos Facultés continuent à prospérer, pour que les sacrifices de l'État et les nôtres ne soient pas inutiles, il faut que l'influence de notre Université rayonne au loin et qu'il ne soit pas créé à côté d'elle, sans profit pour personne, des établissements rivaux. A cet égard, nos intérêts, ceux de l'État et ceux de la haute culture intellectuelle nationale sont les mêmes.

D'ailleurs, on ne compose pas de toutes pièces une Université viable. Il faut une longue tradition, des professeurs éprouvés et attachés à leur chaire ; il faut enfin que maîtres et étudiants soient entourés d'un milieu sympathique.

L'unanimité avec laquelle notre population tout entière fête le VI<sup>e</sup> Centenaire de notre Université, cette unanimité que je ne saurais trop louer, montre bien que nulle part le haut enseignement n'est entouré de plus d'égards, que nulle part la science n'est plus respectée qu'à Montpellier.

Nous sommes fiers de notre Université ancienne : nous le sommes aussi de nos Facultés actuelles ; et nous doutons que dans des centres plus populeux, mais où l'industrie et le commerce sont l'unique préoccupation, étudiants et maîtres puissent jamais se trouver dans d'aussi bonnes conditions de calme, d'étude que chez nous, et qu'ils trouvent autour d'eux des esprits plus éclairés et des habitudes plus douces.

Vous êtes venu, Monsieur le Président, vous avez vu notre population, nos étudiants ; vous avez remis à ceux-ci le drapeau qui est le symbole de leur union et leur dévouement à la Patrie ! Nous avons la conviction que vous garderez de votre séjour parmi nous une favorable impression.

La visite de nos Hôpitaux et de nos établissements Univer-

sitaires vous montrera ce que vaut notre installation et ce qu'elle nous a coûté. Les intérêts de tous vous sont également chers, nous ne l'ignorons pas ; aussi est-ce en l'esprit de justice et d'impartialité du Gouvernement de la République que se fonde notre confiance.

Les devoirs d'une municipalité sont multiples et bien des préoccupations occupent sa pensée. Je n'aurais voulu songer qu'à notre Université, à ses droits, à ses besoins, à ses légitimes espérances.

Mais je ne saurais oublier, Monsieur le Président, que Montpellier est le chef-lieu du premier département viticole de France.

Le département de l'Hérault, qui, dans l'ordre politique, a si cruellement souffert, a si ardemment lutté pour le triomphe de la République, a souffert non moins durement et non moins courageusement lutté dans l'ordre économique pour la reconstitution de la vigne française.

Sa production allait jusqu'à 15 millions d'hectolitres aux grands temps de la prospérité ; elle tombait, en un jour douloureux, jusqu'à 2 millions ! Aujourd'hui, nous avons reconstitué par nos propres forces, sans aucun secours de l'Etat, 120 mille hectares de vignes, et nos récoltes ont pu atteindre près de 6 millions d'hectolitres, pour s'élever d'année en année.

N'avons-nous pas le droit, Monsieur le Président, de compter sur le gouvernement de la République pour la défense de notre production viticole, l'une des sources les plus fécondes de la richesse nationale ; pour alléger les souffrances que nous subissons par le fait de la concurrence déloyale des produits étrangers protégés contre nous par une trop généreuse législation douanière ou fiscale ? La viticulture française attend avec confiance la juste réparation à laquelle elle a droit !

Vous me permettrez en finissant, Monsieur le Président de

la République, de remercier d'une manière générale tous ceux qui ont pris place à ce banquet.

Ils sont venus rendre hommage au passé de notre Ville dans ce qu'il a de plus éclatant, à la gloire de notre Université ! Je les en remercie au nom de mes compatriotes, et, si j'avais qualité pour le faire, c'est au nom de la Science que je les remercierais, de la Science immortelle et toujours jeune, qui a éclairé l'humanité dès ses premiers pas et qui a repris aujourd'hui, dans la direction des choses de ce monde, la place et le rôle qui lui appartiennent. Ils sont venus, plusieurs de bien loin, bravant les fatigues de la route, sans s'inquiéter des incommodités du séjour dans une ville peu préparée à une telle affluence. Je les remercie. Nous garderons longtemps le souvenir de cette soirée, où parmi nos hôtes nous avons vu s'asseoir le Chef aimé de notre République, des Ministres qui nous sont chers par les services qu'ils nous ont rendus et par ceux que le pays est en droit d'espérer.

Je lève mon verre en l'honneur de M. Carnot, Président de la République Française.

**M. le Président de la République a répondu :**

**MONSIEUR LE MAIRE,**

Si j'avais accepté avec plaisir l'invitation de la ville de Montpellier, c'est avec reconnaissance que, devenu son hôte aujourd'hui, je suis parmi vous l'objet d'un accueil si chaleureux et si cordial.

Recevez pour vous et vos concitoyens mes bien sincères remerciements.

Les témoignages de sympathie comme les vôtres sont, pour moi, un puissant encouragement dans l'accomplissement des devoirs qui m'incombent.

J'ai voulu assister à vos fêtes pour associer le gouvernement de la République aux hommages qui seraient rendus au glorieux passé d'une des plus vieilles Universités de France, foyer de lumières et puissant agent de civilisation parmi les peuples auxquels elle offrait jadis sa large hospitalité.

J'étais heureux de venir aussi applaudir au succès du Montpellier moderne qui, pénétré de ses glorieuses traditions, a su multiplier les efforts et les sacrifices pour reconstituer un centre d'études digne de notre époque de libres recherches et d'indépendance de la pensée.

Si vos fêtes ont pour occasion la commémoration d'un passé vieux de six siècles, elles ne sont pas moins un magnifique hommage aux tendances et à l'esprit de progrès de notre temps.

La démocratie française, libre et maîtresse d'elle-même, après avoir consacré avec passion ses efforts à l'instruction du peuple, après avoir établi sur cette base inébranlable la souveraineté nationale, a dû s'attacher à la diffusion de connaissances plus hautes qui ne peuvent rester le partage de quelques intelligences d'élite.

Des voix autorisées vous exposaient, il y a quelques heures, tout ce que la République a fait pour donner à l'enseignement supérieur un lustre nouveau, vous montraient les Facultés reconstruites et agrandies, les laboratoires libéralement dotés, les bibliothèques, les collections enrichies, les enseignements créés, les maîtres dans les sciences et les lettres encouragés et pleins de foi dans l'avenir.

Voilà l'œuvre que vous célébrez aujourd'hui dans un centre d'activité intellectuelle dont vous êtes, Monsieur le Maire, fier à bon droit, et auquel nous sommes heureux d'apporter un juste tribut d'hommages.

La splendide fête universitaire à laquelle vous nous avez conviés fait naître dans nos cœurs de bien douces et patrioti-

ques émotions qui assurent à cette journée une place dans nos souvenirs à côté de celles du 5 août 1889, qui vit inaugurer la nouvelle Sorbonne, et du 29 septembre, où toutes les nations vinrent au Palais de l'Industrie grouper leur bannière autour du drapeau de la France.

Admirables journées où les cœurs se rapprochent, où les sentiments les plus nobles, les plus élevés effacent toutes les divisions et abaissent les frontières devant l'amour de la science et de l'humanité.

Jeunesse des Universités étrangères, jeunesse française, mêlant leurs rangs, confondant leurs bannières, acclamant dans le même élan d'enthousiasme la science, le progrès, la fraternité humaine ; inoubliable spectacle dont la cité de Montpellier doit être joyeuse et fière ; merci à vous de nous avoir appelé à l'admirer et d'avoir gravé dans nos cœurs ce rayonnant souvenir. Merci à cette vaillante jeunesse, qui a chaque jour davantage la conscience collective d'elle-même et de sa mission, et que nous trouvons partout fière, généreuse, avide de justice et de vérité, passionnée pour la liberté et pour la patrie.

Je n'oublie pas, Monsieur le Maire, dans l'éloquent discours que je viens d'entendre, les paroles discrètes que vous avez consacrées aux intérêts matériels de la cité de Montpellier et de la région qui l'entoure.

Le gouvernement de la République s'inquiète particulièrement de ces intérêts, et les Chambres aborderont bientôt l'examen des projets destinés à les sauvegarder. Mais je ne puis pas faire allusion à nos vaillants agriculteurs sans exprimer la sympathie, l'admiration que doivent inspirer leurs infatigables efforts.

Quand on songe que le phylloxera avait réduit de 180,000 hectares à 32,000 la superficie de vos vignobles, et qu'en sept années vous l'avez relevée à 125,000 hectares, on

ne peut trop applaudir à cette merveilleuse manifestation de la volonté et du courage de vos populations agricoles, dont les intérêts sont ceux de la France et de la République.

Je tiens à les associer au toast que je veux porter à la cité de Montpellier et à ses hôtes.

Je lève mon verre à la ville de Montpellier, à son avenir universitaire!

Aux éminents visiteurs qu'a délégués ici la science des deux mondes !

Aux vaillants agriculteurs de l'Hérault !



## **Journée du 24 mai 1890**

---

### **RÉCEPTIONS OFFICIELLES**

#### **ET INAUGURATION DU PALAIS UNIVERSITAIRE**

Le 24 mai, à dix heures du matin, M. le Président de la République a reçu dans les salons de la Préfecture, M. le Recteur et MM. les membres de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement secondaire de Montpellier, qui lui ont présenté leurs hommages.

M. le Président a remis les insignes d'officier de l'Instruction publique à MM. Autié et Bernadac, Professeurs au Lycée de Montpellier, et ceux d'officier d'Académie à MM. Charmont, Professeur à la Faculté de Droit ; Chaillot, Professeur à la Faculté de Médecine ; Mossé, Chargé de Cours de clinique à la Faculté de Médecine ; Malavialle, Chargé d'une Conférence de géographie à la Faculté des Lettres.

Les réceptions terminées, M. Carnot, accompagné de MM. les Ministres de l'Intérieur, de l'Instruction publique et de l'Agriculture, de M. Laissac, maire de Montpellier, de M. Pointu-Norès, préfet de l'Hérault, de sa Maison militaire et des autorités civiles et militaires, s'est rendu au Palais de l'Université ; il y a été reçu par M. le Recteur, qui l'a conduit dans la salle des Fêtes, où se trouvaient réunis les membres du Conseil municipal de Montpellier,

les Professeurs des diverses Facultés en costume officiel et une délégation des Étudiants.

M. le Maire, au nom de la Ville, a fait remise au Chef de l'État, des bâtiments désormais affectés aux services de l'Enseignement supérieur.

M. le Président remercie, au nom de l'État, la ville de Montpellier et prend connaissance de l'inscription placée sur la plaque commémorative dont le voile vient d'être enlevé.

Cette inscription est ainsi conçue :

LE XXIII MAI MDCCCXC  
EN PRÉSENCE DE  
**M. CARNOT, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
ASSISTÉ DE M. BOURGEOIS, MINISTRE  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS,  
ET DE MM.  
LIARD, DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR;  
G. CHANCEL, RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER;  
POINTU-NORÈS, PRÉFET DE L'HÉRAULT;  
A. LAISSAC, MAIRE DE MONTPELLIER;  
VIGÉ, DOYEN DE LA FACULTÉ DE DROIT;  
CASTAN, DOYEN DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE;  
DE ROUVILLE, DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES;  
CASTETS, DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES;  
DIACON, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE  
ET DE NOMBREUX DÉLÉGUÉS  
DES UNIVERSITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES,  
L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER A CÉLÉBRÉ LE VI<sup>e</sup> CENTENAIRE  
DE SA FONDATION,  
AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'HÉRAULT,  
DU CONSEIL MUNICIPAL ET DU COMITÉ DES FÊTES.  
LE XXIV MAI,  
M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
A INAUGURÉ LE PALAIS DE L'UNIVERSITÉ ÉTABLI AUX FRAIS  
DE LA VILLE,  
DANS LES ANCIENS BATIMENTS DE L'HOPITAL SAINT-ÉLOI.  
A. KRUGER, ARCHITECTE

M. Carnot remet alors à M. Krüger, architecte de la ville de Montpellier, les palmes d'officier d'Académie.

M. Vigié, Doyen de la Faculté de droit, et Président du Comité des Fêtes du Centenaire, présente à M. le Président de la République, au nom du Conseil général des Facultés de Montpellier et du Comité des Fêtes, un exemplaire du premier volume du *Cartulaire de l'Université*.

La médaille commémorative est remise par M. le Recteur au Chef de l'État et à MM. les Ministres de l'Intérieur, de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, de l'Agriculture, à M. le Préfet et à M. le Directeur de l'Enseignement supérieur.

M. Marcel Fournier, professeur à la Faculté de droit de Caen, est présenté à M. Carnot par M. le Recteur de l'Académie de Caen et fait hommage au Chef de l'État du premier exemplaire du tome I<sup>er</sup> de son ouvrage intitulé : « *Les statuts et privilèges des Universités françaises, depuis leur fondation jusqu'en 1789.* »

M. le Recteur fait ensuite visiter les dépendances du Palais à M. Carnot et à sa suite.

Cette visite terminée, le Président de la République se rend dans les autres établissements d'Enseignement supérieur de Montpellier.

Dans l'après-midi, il visite le nouvel Hôpital suburbain et l'École d'Agriculture, où une brillante fête a été donnée par le Directeur et les élèves, sous le patronage du Ministre de l'Agriculture et avec le concours de M. Mistral et des Félibres.

Le soir, a eu lieu au Théâtre Municipal une représentation de gala offerte par la ville de Montpellier à M. le

Président de la République, à l'Université et à tous ses invités. On a joué l'opéra de *Patrie*, dont la musique est de M. Paladilhe, de Montpellier. Au premier entr'acte, M. Carnot est venu prendre place dans la loge présidentielle, et a été accueilli par les acclamations de la salle tout entière. Après le chant de la *Marseillaise*, les étudiants de Montpellier ont exécuté, avec un remarquable ensemble, une cantate composée pour la circonstance par M. de Bornier et mise en musique par M. Paladilhe, tous deux de Montpellier; l'orchestre, composé également d'étudiants, était conduit par l'un d'entre eux. Après le chant, M. Mounet-Sully, de la Comédie-Française, est venu déclamer une ode de M. Henri de Bornier à l'Université de Montpellier.

---

## **Journée du 25 mai 1890**

---

### **DÉPART DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

#### **CORTÈGE HISTORIQUE**

Le 25 mai, à 7 h. 50 du matin, M. le Président de la République a quitté Montpellier. Les honneurs militaires lui ont été rendus comme à son arrivée. Il a été salué à la gare par M. le Recteur, MM. les Doyens et les Professeurs de Montpellier.

Dans l'après-midi, un Cortège historique, organisé par les soins du Comité des fêtes, a parcouru les rues de la ville. Il était destiné à représenter les principaux souvenirs de l'Université, surtout ceux du XVI<sup>e</sup> siècle. Les costumes et la décoration des chars avaient été dessinés par MM. Baussan, sculpteur, et Gayraud, peintre. Les chars, les cavaliers et les piétons ont défilé dans l'ordre suivant :

Hérauts d'armes. — Gardes d'honneur. — Consuls et leur suite. — Bannières diverses. — Bedeaux, Chanceliers, Recteurs, Professeurs des diverses Facultés. — Bannières des Collèges. — Groupe d'Étudiants. — Char<sup>e</sup> de Rabelais. — Chevalet et Treilles. — Char des Vignerons. — Corps de métiers. — Chevaliers du Noble Jeu de l'Arc. — Char de la Commune-Clôture, représentant une portion des anciens

remparts. — Reitres, Suisses, etc. — Char des Six-Siècles, avec un groupe de douze professeurs célèbres. — Char de la Charité.

Une grande soirée a été donnée le même jour, par M. le Recteur, Président du Conseil général, et M<sup>me</sup> Chancel, au Palais de l'Université, brillamment décoré et illuminé par les soins de M. Krüger, architecte de la ville.

---

**Journée du 26 mai 1890**

---

**FÊTE DES ÉTUDIANTS**

Le 26 mai était réservé spécialement à la Fête que les Étudiants de Montpellier donnaient à leurs invités. Une charmante excursion à Aigues-Mortes a occupé toute l'après-midi, et la journée s'est terminée par un grand banquet sur la plage de Palavas. Au dessert, M. Liard, qui présidait, a pris la parole en ces termes :

**MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,**

J'en atteste ce menu, Rabelais, ancien étudiant de l'Université de Montpellier, serait content de vous. Si vous ne nous aviez donné que ce banquet, je n'ajouterais rien à ce témoignage ; mais vous nous avez donné d'autres sujets de joie. Vous devez en être félicités et remerciés. En parlant ainsi, je ne pense ni à l'entente avec laquelle vous avez organisé vos fêtes, ni à l'entrain avec lequel vous les avez menées, ni à l'excellent esprit qu'en toutes circonstances, avant et pendant ces quatre jours, vous avez manifesté. De tout cela, vous n'avez pas été loués. Le faire, ce serait donner à entendre que vous auriez pu être autrement que vous n'avez été.

Ce dont je dois vous féliciter, c'est des choses nouvelles que vous nous avez montrées.

Et d'abord cette vaste maison que l'on bâtit pour vous. De

tous les étudiants de France, vous aurez été propriétaires les premiers. Il est vrai que pour le devenir vous vous êtes endettés et que vous laisserez à vos successeurs la charge d'amortir un prêt contracté pour eux autant que pour vous. Mais cela même témoigne de la confiance que vous avez dans la durée de votre Association ; puis, ce qui vaut mieux encore, de la confiance qu'elle inspire autour d'elle.

Vous avez trouvé prêteurs et garants. La ville, qui vous avait donné généreusement le terrain, dans un des plus beaux quartiers, s'est portée caution pour vous. Cela signifie qu'elle vous tient pour solvables. Bientôt vous entrerez dans la maison nouvelle. Parlez-y quelquefois de l'abri modeste et provisoire où vous avez reçu vos hôtes sans autre ornement que votre jeunesse et des fleurs, et où la diversité des langues n'a engendré aucune confusion, parce que les cœurs étaient d'accord.

Vous êtes aussi les premiers à avoir votre chant d'étudiants. Comme votre drapeau, vous le devez à Montpellier. De Montpellier est le poète ; de Montpellier, le compositeur aussi (1). Vous avez fourni les chanteurs et l'orchestre, et pour la première fois, hier, nous avons entendu ce chant et l'avons applaudi.

Il sera pour vous comme votre chant national. Le poète qui vous l'a donné y a mis beaucoup de ce qui doit être dans vos âmes : les petites patries de l'étudiant, la cité et l'école ; puis la grande, celle de tous les Français, celle qui veut qu'on soit

A genoux pour l'aimer, debout pour la défendre.

Vous le chanterez ici, ailleurs, partout où vous serez en corps, et quand vous aurez quitté l'école, plus d'une fois, j'en

---

(1) M. de Bornier et M. Paladilhe.

suis sûr, il vous reviendra sur les lèvres et plus tard vous l'apprendrez à vos fils avant de les envoyer à l'Université de Montpellier.

Enfin, vous nous avez donné un spectacle que nous n'avions pas encore vu chez nous : cette longue théorie d'étudiants et de professeurs qui s'avancait, vendredi, dans un cadre admirable, bannières déployées, robes mêlées, conduite par ses deux recteurs : celui des professeurs, celui des étudiants.

N'ai-je pas dit : le recteur des étudiants ? Rassurez-vous, messieurs les professeurs : ce n'est qu'une métaphore. Vous ne reverrez pas le temps où les étudiants nommaient le recteur de l'Université ; mais n'est-il pas, à sa façon, un *recteur*, au sens moral du mot, celui que ces jeunes gens mettent à leur tête parce qu'il a leur estime et leur confiance, et parce qu'en lui se personnifient leurs sentiments ?

Je ne referai pas devant vous la théorie des associations d'étudiants ; vous avez ici M. Lavissee, l'homme de la France qui les connaît le mieux, parce qu'il les connaît à la façon dont le créateur connaît sa créature. Je voudrais seulement vous dire un mot sur ce qui me paraît être un de leurs offices dans la constitution et dans l'avenir des Universités de demain.

On a beaucoup parlé de tout temps de l'action des maîtres sur les élèves ; on a moins parlé de l'action en retour des élèves sur les maîtres. L'une est pourtant tout aussi réelle et tout aussi nécessaire que l'autre.

Vous avez entendu M. Croiset nous raconter qu'au moyen âge l'élève était pour le maître une sorte de créancier sans merci, qui le faisait monter en chaire dès l'aube et l'y tenait souvent tout le jour, exigeant livraison de la denrée précieuse.

Les temps sont changés, et j'ai connu des professeurs qui auraient été tentés plutôt de considérer les élèves comme des justiciables. Pour parler franc, entre ces deux conceptions extrêmes, s'il me fallait choisir, à tout prendre, je préférerais la première.

Les maîtres de l'enseignement supérieur ont, en effet, une double tâche et une double raison d'être : faire avancer la science et faire l'éducation des étudiants, leur éducation professionnelle et leur éducation générale. Entre ces deux tâches, il faut maintenir l'équilibre et ne pas sacrifier l'une à l'autre. La vérité et la vie, la vérité pour la vie, la vie par la vérité, voilà les deux termes qu'il ne faut pas séparer un instant dans l'éducation publique et nationale.

Vous avez en vous, messieurs les professeurs, la vision de la science. Les associations d'étudiants seront, devant vous, une vision permanente de la vie, car elles sont la jeunesse dans sa variété et dans son unité. Et au contact de cette jeunesse, vous vous sentirez incessamment rajeunis par la sève nouvelle qui lui vient chaque année. Les étudiants, c'est pour les professeurs la fontaine de Jouvence.

Messieurs les étudiants étrangers, à mon tour, je vous salue et je vous remercie d'être venus à « ces fêtes de la vérité », comme les appelait l'autre jour M. le Ministre de l'Instruction publique. Nous serons heureux si vous en emportez un souvenir durable de la France et de nous.

Rien de plus varié que cette terre de France. Pour arriver ici, plusieurs d'entre vous l'ont traversée du nord au sud. Ils l'ont vue au nord pâle et verdoyante. Ils l'ont trouvée au midi lumineuse, dorée et baignant dans l'azur de la mer et du ciel. Mais sous tous les aspects, c'est partout la fécondité.

Au moral, nous offrons de même des variétés et des contrastes. Mais au fond, dans les profondeurs intimes où se conserve le génie national, c'est toujours un même esprit, l'esprit de vérité et de justice qui a produit le *Discours de la Méthode* et la *Déclaration des Droits de l'Homme*.

La vérité et la justice, voilà, Messieurs, dans l'ordre moral, des forces comparables à la gravitation universelle dans l'ordre cosmogonique. Elles seules peuvent faire des individus

et des nations, des systèmes ordonnés et marchant de concert. La nature a reçu sa loi de gravitation et elle la conserve imperturbablement. L'humanité — c'est sa peine et c'est aussi sa grandeur — doit enfanter la sienne.

A nous tous, messieurs, quelle que soit notre nationalité, à nous tous qui sommes voués aux choses de l'esprit, l'honneur et le devoir de maintenir l'idéal et de le porter haut, si haut qu'il puisse apparaître un jour à toutes les nations comme un centre commun de ralliement. Ce jour-là, ce serait entre tous les peuples, avec les émulations nécessaires du travail, la paix et la justice.

Après ce discours, M. Lavisse a porté le toast suivant à la fraternité des méditerranéens et à la jeunesse de tous les pays :

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

Pendant quatre jours de fêtes splendides, fêtes montpelliéraines, fêtes françaises, fêtes internationales et humaines, nous avons célébré le sixième Centenaire de cette illustre personne historique, l'Université de Montpellier. Six siècles, jeunes gens, cela vous paraît beaucoup ; mais, au fond, c'est peu de chose. Moi qui vous parle, j'aurai bientôt parcouru un demi-siècle : c'est un voyage qui se fait, je vous assure, en train éclair. Eh bien ! multipliez par douze ce moment fugitif, et me voilà transporté au treizième siècle. Je suis professeur *apud Montem Pessulanum*. J'ai pu entendre la lecture de la Bulle fameuse adressée en octobre 1289 par « Nicolas, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à ses chers fils, docteurs et écoliers, présents et futurs, résidant à Montpellier, dans le diocèse de Maguelone ».

Six siècles, c'est donc un cadre trop étroit pour une fête comme celle-ci. Élargissons-le. Il faut toujours élargir les cadres. Je vous propose la commémoration d'un ancêtre de l'Université de Montpellier.

Dans son admirable discours, qui ornera les premières pages du futur cartulaire de votre Université nouvelle, M. Maurice Croiset vous a parlé des influences reçues du dehors par l'Ancienne Université. Il a nommé les Grecs, les Romains, les Arabes, l'Espagne et l'Italie. Qui donc amenait vers votre berceau ce concours d'étrangers ? La mer qui étend sa splendeur sous nos yeux. L'ancêtre que nous allons ensemble saluer, c'est la Méditerranée.

La Méditerranée a porté bien des vaisseaux de guerre à rames et à voiles. Elle porte aujourd'hui des cuirassés. Mais elle a porté aussi et porte encore des idées et des sentiments éclos sur ses rives du nord et du midi, de l'ouest et de l'orient. Elle a été un grand intermédiaire, une conciliatrice. L'antiquité orientale, l'antiquité hellénique, l'antiquité romaine, elle a tout mêlé dans sa coupe d'azur, pour composer une civilisation, la plus ancienne des civilisations actives et la plus vénérable, mais jeune toujours et pour toujours, puisqu'elle est faite d'art, de science et de liberté.

Messieurs, vous avez bien fait de nous réunir ici ce soir. La fête de l'Université de Montpellier, c'est une fête de la Méditerranée.

C'est une fête de la Grèce, de l'Italie, de la France et de l'Espagne, Hellènes, Italiens, Espagnols, Français, nous sommes les communs disciples des grands maîtres, poètes, philosophes, peintres, sculpteurs, médecins, jurisconsultes, héros de guerres de conquête, mais aussi de guerres de liberté, orateurs de tribunes illustres, d'où tant de paroles sont tombées pour y demeurer à jamais dans la mémoire des hommes. Si je les voulais nommer tous, ces maîtres, et louer les plus

grands, nous verrions, avant que j'eusse fini, pâlir les étoiles. Hellènes, Italiens, Espagnols, Français, vous êtes les élèves de l'Université méditerranéenne, où Homère a enseigné tout ce que les hommes savaient de son temps ; Hésiode, l'économie rurale ; Hippocrate, la médecine ; Phidias, les beaux-arts ; Platon et Aristote, la philosophie ; Aristote et Euclide, les sciences. Vous devez donc, étudiants méditerranéens, vous aimer les uns les autres. Entre vous, la discorde serait une trahison entre camarades.

Mais il y a dans le monde d'autres mers, d'autres rivages et d'autres peuples. Étudiants des pays du Nord, vous êtes les bienvenus ici. Des génies de vos nations, nous savons la puissance et la beauté. Personne n'est plus grand que Shakespeare. Personne n'est plus grand que Goethe. Et de Russie nous arrivent des émotions profondes, qui renouvellent chez nous la religion de l'humanité par le culte de la souffrance humaine.

La vie ne peut être comprise de la même façon sous des cieux différents ; elle n'a point les mêmes couleurs. Les génies du Nord et du Midi se heurtent à des contradictions parfois violentes, mais ils se sont pénétrés et se pénètrent chaque jour davantage. Les rapprocher, les concilier, c'est l'office de la France. Comme la Méditerranée, la France est une conciliatrice. Son front est touché par la vague verte de la mer du Nord ; elle plonge le pied dans la vague bleue dont nous entendons le murmure. Elle participe à la nature du Nord et à celle du Midi. C'est pour cela que, par destination, elle cherche, trouve et répand des idées universelles. C'est pour cela aussi qu'elle est hospitalière. De tous les pays, le nôtre est celui où l'étranger se trouve le mieux chez lui, parce qu'il y trouve quelque chose de lui. Et ce sont tous ces quelques choses réunis qui composent l'unité de la France.

Étudiants, je reviens à mon propos ! Je lève mon verre en l'honneur de la Méditerranée, en l'honneur de la France.

A l'esprit de la Méditerranée, qui souffle sur les peuples du Midi ! A la fraternité des Méditerranéens ! A l'esprit de la France, qui propose à ces peuples du Nord et du Midi un idéal de justice et de liberté. A tous les pays, dont la jeunesse est ici représentée !

Etudiants étrangers, nos chers hôtes ! nous ne vous oublierons pas ! Ne nous oubliez pas ! Je ne sais quelle page écriront vos générations. Préparez-vous, dans chacune de vos patries, à vos devoirs, comme nous nous préparons aux nôtres ! Mais gardez religieusement ces sentiments de fraternité, que vous avez échangés avec nos enfants.

Quand on quitte un pays, il est d'usage d'en emporter un souvenir. J'ai vu hier, dans le Cortège historique, un olivier. Avant de vous séparer, réunissez-vous et faites une ronde autour de cet arbre. Et que vos camarades de France distribuent entre vous les rameaux de l'olivier !

---

# DISCOURS



# DISCOURS

PRONONCÉ PAR

**M. G. CHANCEL**

RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER

---

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,**

Au nom des Facultés de Montpellier, je vous remercie d'être venu rehausser par le prestige de votre dignité, de votre personne et de votre nom, l'éclat de cette solennité. Grâce à vous, grâce aux Ministres qui vous accompagnent, nos fêtes universitaires deviennent une fête de la nation. Aussi, retrouvons-nous, en ce moment, l'émotion si vive que nous avons éprouvée le 5 août dernier, à la Sorbonne, lorsque vous êtes entré dans ce vaste amphithéâtre, où vous fûtes accueilli par les acclamations répétées d'une assemblée d'élite. Voici les mêmes bannières déployées et rangées devant une jeunesse généreuse, espoir de la science et de la patrie, et, confondus avec elles dans le même élan de fraternité et d'enthousiasme, les délégués de la jeunesse européenne dont la présence donne tant de relief à nos fêtes. Ici, les représentants des Universités des deux mondes que nous saluons avec tant de joie et de respect. Puis, autour de nos hôtes étrangers, d'illustres représentants des pouvoirs publics, de l'enseignement supérieur et de la science. Quel spectacle pour notre cité Montpelliéraine ! Quel

honneur pour nos Facultés ! L'éminent professeur qui, le premier, eut l'idée de fêter ce Centenaire, n'osait porter si haut ses espérances ; et, si la mort ne l'eût ravi trop tôt, avec quelle fierté, lui, l'historien de Montpellier, il eût ajouté cette page, glorieuse entre toutes, à cette histoire qui compte six siècles de labeur scientifique, de patience, d'activité toujours jeune et tant de fois rayonnante !

Mais d'où vient donc ce concours empressé, pour célébrer ainsi un acte de la vie universitaire du moyen âge ? d'où vient qu'à la fin d'un siècle qui se glorifie à juste titre d'avoir rompu avec le passé, le souvenir de ce passé ressuscite tout à coup, provoque un tel mouvement ? Messieurs, sous l'influence bienfaisante de la République, un nouvel état de choses s'est formé dans l'enseignement supérieur qui, donnant une foi dans notre avenir, a rendu le sens de notre passé. Nos Facultés, émancipées par un pouvoir libéral d'une tutelle trop étroite, incompatible avec les besoins de la science, ont repris conscience d'elles-mêmes, et, pour justifier la confiance qu'on leur témoignait, ont commencé par exhumer leurs titres de noblesse. Les décrets de 1885, en créant les conseils généraux des Facultés, qui établissent et règlent entre elles des rapports mutuels, ont groupé par un lien étroit, dans des centres régionaux, des forces pendant longtemps disséminées, et institué une sorte de *Studium generale* qui, par certains côtés, rappelle l'institution du moyen âge. En même temps, les franchises de la personnalité civile étaient rendues à ces corps régénérés ; les laboratoires, les collections, les bibliothèques, les différentes chaires étaient plus généreusement dotés. Les municipalités, rivalisant de zèle avec le pouvoir central, s'intéressaient à la prospérité de leurs écoles, aménageant, comme ici, de vastes locaux pour donner à la science, dans leur cité privilégiée, une place digne d'elle. Puis les étudiants arrivaient plus nombreux, se liaient entre eux par un sentiment

de solidarité intellectuelle, s'associaient enfin en une large corporation ; et la vie, débordant de toutes parts, signalait à tous le retour d'une splendeur éclipsée ; les imaginations frappées renouaient la chaîne un moment rompue et rattachaient les réformes et les espérances du présent au souvenir si glorieux du passé. De là ces fêtes Universitaires dont le spectacle est si nouveau dans notre pays et qui donnaient naguère tant de lustre aux Universités étrangères d'Upsal, d'Edimbourg, de Heidelberg et de Bologne.

Mais ne l'oublions pas : cette glorification du passé, par les circonstances mêmes où elle s'est imposée à nous, ne doit pas être une vaine solennité sans lendemain. Les traditions que nous évoquons avec un pieux attachement, sous l'impulsion des idées nouvelles, nous imposent le devoir d'embrasser ces idées avec confiance, si nous ne voulons pas déchoir et perdre le profit de notre ancienne splendeur. Il ne suffit pas de rappeler fièrement le passé : il faut aller hardiment vers l'avenir. Car le mouvement, c'est-à-dire le progrès, est la loi même des sociétés modernes. N'est-il pas aussi la loi de la science, qui est notre raison d'être, et de l'enseignement, qui est notre but ? Mais ce progrès, comment l'atteindre sûrement ? Est-ce par l'esprit particulariste confiné dans une Faculté qui ne veut pas regarder en dehors d'elle et autour d'elle ? Nous savons ce qu'il faut penser d'un système qui, juxtaposant des spécialités, n'arrive jamais à faire une éducation complète. Le progrès n'est possible que par le concours de toutes les spécialités réunies par une communauté de traditions et de tendances. Il s'agit d'organiser, pour l'avenir, un enseignement plus harmonieux et plus général, dont l'action s'exerce d'une façon continue sur un milieu déterminé, où la jeunesse studieuse puisse développer toute son intelligence, satisfaire toutes ses curiosités légitimes et, par delà les connaissances les plus variées, saisir sous une forme visible et en quelque sorte vivante l'unité même de la science.

Voilà l'idéal que nous proposent tous ceux qui ont à cœur la gloire scientifique de la France ; ils ont bien compris que, grâce à cet enseignement vraiment supérieur, nos Facultés, ainsi complétées les unes par les autres, deviendront véritablement des foyers de science et d'esprit national.

Cet idéal, sera-t-il difficile de le réaliser ici, parmi nous ? Un premier lien nous unit étroitement : c'est le passé, dont une voix autorisée va vous tracer l'histoire. Là, brillèrent ces grands ancêtres dont la gloire nous soutient et nous sourit. Mais, sans remonter si haut, nos prédécesseurs immédiats, ceux qui, dans ce siècle, ont illustré nos Facultés et dont le souvenir est aujourd'hui plus présent que jamais dans nos cœurs émus et reconnaissants, ne nous transmettent-ils pas, avec leurs découvertes et leurs travaux si divers, quelque chose de plus durable et de plus précieux, je veux dire l'esprit qui les a animés ? Avec quelle patience scrupuleuse dans les recherches, avec quelle hardiesse et parfois quelle nouveauté dans les méthodes, les théories et les hypothèses, ils ont contribué au développement général de la science ! Mais, à côté de ces qualités qui en font les représentants si estimés de l'esprit scientifique moderne, n'ont-ils pas développé certaines qualités, moins puissantes sans doute, mais plus savoureuses, celles qu'ils tiraient du milieu où ils avaient vécu, du terroir où ils avaient semé leurs idées ? Il vous suffira, Messieurs, de coordonner ces qualités, d'en faire la synthèse, d'en pénétrer votre esprit, votre enseignement, vos travaux, pour conserver à notre centre universitaire sa vie propre, sa physionomie originale, en même temps que vous maintiendrez son influence générale sur la patrie et sur le monde.

Voilà, Messieurs, les espérances que cette solennité fait naître en moi, vieux serviteur de l'Université montpelliéraine. Le plus grand pouvoir du moyen-âge, en consacrant son existence par la bulle fameuse du XIII<sup>e</sup> siècle, assura sa

prospérité. Aujourd'hui, le Chef de l'État, c'est-à-dire un des plus grands pouvoirs de notre société démocratique, consacre notre renaissance. Nous osons espérer que les membres du Gouvernement qui l'entourent, et en particulier M. le Ministre de l'Instruction publique, dont nous savons le dévouement éclairé à notre cause, emporteront d'ici confiance en notre avenir. Quant à nous, professeurs de Montpellier, j'en atteste, au nom de tous, l'accord de nos volontés, nous ne négligerons rien pour que cet avenir soit digne du passé que nous célébrons aujourd'hui.

---



# DISCOURS

PRONONCÉ PAR

## M. CROISSET

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER

---

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS,

Cette fête n'est pas seulement un honneur insigne rendu à une des plus vieilles Universités de France ; c'est aussi, et avant tout, un hommage qui s'adresse à la France elle-même, puisque notre vie universitaire n'a fait que manifester, dans des conditions spéciales, quelque chose de son âme et de son génie. Et à cet intérêt national, s'en ajoute un autre, plus large encore. Entre toutes les Universités françaises, celle-ci a été particulièrement ouverte, dès sa naissance, aux influences du dehors. Par ses origines, par ses relations, par l'histoire du pays où elle a grandi, elle tient à l'Espagne, à l'Italie, à l'Orient et presque à toutes les nations de l'Europe. Si donc rappeler son passé, c'est montrer d'une part ce qu'il y a d'ouvert, de large et d'hospitalier dans notre instinct national, c'est, en même temps, faire dire par les faits eux-mêmes combien ces échanges d'idées et de sentiments entre les peuples sont utiles pour l'œuvre commune de la civilisation. De là,

Messieurs, la vraie signification de ce fragment d'histoire que je voudrais, ici, évoquer en peu de mots : souvenirs d'une ville, qui sont aussi des souvenirs universels, et où se mêle pour nous, à la piété du patriotisme, le fécond sentiment d'une solidarité largement humaine.

Ce que nous savons le moins de toute notre histoire, c'est le moment précis où elle a commencé. Les Universités ne viennent pas au monde bruyamment. La nôtre a longtemps grandi dans l'ombre avec la ville dont elle devait être l'honneur. Sur cette terre gauloise où avaient passé les Grecs, les Romains, les Wisigoths, les Arabes, une importante agglomération urbaine se forma vers le VIII<sup>e</sup> siècle, après la ruine de Maguelone. Il est probable qu'il s'y fonda bientôt des écoles. En raison même de sa situation, la jeune ville, presque dès sa naissance, se montrait industrielle, commerçante, hospitalière. Déjà, sous la dynastie seigneuriale des Guilhems, en pleine époque de féodalité, c'était dans ces parages le principal rendez-vous des marchands. Un voyageur du XII<sup>e</sup> siècle disait d'elle : « C'est un » lieu très favorable au commerce, où viennent trafiquer en » foule chrétiens et sarrasins, où affluent des Arabes du Garb, » des marchands de la Lombardie, du royaume de la grande » Rome, de toutes les parties de l'Égypte, de la terre d'Israël, » de la Grèce, de la Gaule, de l'Espagne, de l'Angleterre, de » Gènes, de Pise, qui y parlent toutes les langues (1) ». Un tel mouvement d'affaires était nécessairement aussi un mouvement d'idées. On entendait parler ici de beaucoup de choses, et la curiosité y était vive ; on y était donc prédisposé à s'instruire. Le commerce et la politique mettaient Montpellier en relations quotidiennes avec l'Espagne et l'Italie ; il y avait là des maîtres

---

(1) Benjam. de Tudela, *Itinerar.*, dans *Hist. gén. du Languedoc*, II, 516.

tout prêts : ils apprirent qu'on avait besoin d'eux, et ils s'empressèrent d'accourir.

Ceux qui vinrent d'Espagne, dit-on, étaient surtout des médecins juifs. Montpellier était alors une des villes du monde où ils avaient le plus de chance de vivre tranquilles ; les affaires y avaient introduit dans les mœurs une tolérance relative, qui était pour eux un grand bien. Disciples d'Avicenne et d'Averroès, ils apportèrent avec eux la science arabe, toute pleine de la tradition grecque. Grâce à leur influence, notre ville, dès le XII<sup>e</sup> siècle, avait une réputation médicale. Vers le même temps, la science juridique, toute jeune encore, y prenait pied. Elle nous venait de Bologne avec Placentin. En sa personne, c'était la droite et ferme raison des vieux jurisconsultes latins qui rétablissait en pays ami une antique tradition. Ainsi, ce que nous trouvons à notre berceau, c'est le mélange des races, c'est la tolérance, sinon proclamée, du moins pratiquée, c'est le désir d'apprendre, plus fort que les préjugés ; véritables titres de noblesse, que nous relevons aujourd'hui hautement, parce qu'ils disent mieux qu'aucune profession de foi ce que nous voulons et ce que nous sommes.

Pendant cette première période obscure et mal délimitée, les éléments de l'Université future s'étaient formés et rassemblés. Ce fut au XIII<sup>e</sup> siècle qu'ils s'organisèrent. Dans presque toute l'Europe, de grandes corporations de maîtres et d'étudiants se faisaient alors reconnaître par les rois ou par les papes. Elles voulaient qu'on leur fit une place dans cette société féodale et religieuse, où les rangs et les pouvoirs étaient marqués ; et comme le privilège, en ce temps, était la forme du droit, elles réclamaient des privilèges. De même que la plupart des grandes Universités du moyen-âge, la nôtre reçut alors ses statuts. Il faut voir, soit dans ceux de 1220, qui furent comme la grande charte de notre Faculté de médecine, soit dans ceux de 1242, qui ont réglé la constitution de notre

Faculté des arts, combien la corporation universitaire de Montpellier était alors large et solidement assise, comme elle parlait déjà de son passé et de ses coutumes, et comme elle se sentait sûre de sa destinée. Si nous avions voulu choisir dans notre histoire la date la plus ancienne pour la célébrer, nous aurions pu prendre une de celles-là ; nous pouvions même, sur la foi de témoignages certains, remonter plus haut encore, puisque la première pièce de notre Cartulaire est de 1181 et se rapporte à un état de choses manifestement antérieur. Mais il nous a semblé qu'à une grande fête il fallait, avant tout, une grande idée. Or, dans la bulle de Nicolas IV, du 26 octobre 1289, voici celle qui nous est apparue : l'union de nos diverses Facultés en un seul groupe, et, comme conséquence, le rayonnement lointain de leur enseignement. Non que cette bulle ait changé profondément ce qui existait ; les droits qu'elle reconnaissait à nos écoles étaient déjà reconnus par l'opinion ; et quant à leur union, elle ne pouvait s'établir réellement que de nos jours, en se fondant sur la conception moderne de la science. Mais qu'importe ? Ce que nous glorifions aujourd'hui, c'est moins un fait qu'une pensée, obscure encore et incomplète quand elle fut émise, mais pleine d'une vérité si puissante, que le temps l'a révélée avec un éclat inattendu.

Il m'est impossible, Messieurs, de vous retracer ici, même sommairement, l'histoire des Facultés de Montpellier depuis le XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, et, encore plus, d'énumérer ceux qui les ont honorées par leurs talents. Choisissons donc quelques époques seulement dans cette suite de sept siècles, et essayons, en les parcourant rapidement, de nous faire au moins une idée de ce qu'a été notre Université en ses différents âges.

Le premier qui s'offre à nous, c'est un âge à demi monastique ; il commence au XIII<sup>e</sup> siècle, sous les rois d'Aragon et de Majorque, alors seigneurs de Montpellier ; il comprend le

XIV<sup>e</sup> siècle, où cette ville est définitivement acquise par la royauté française, et il finit dans les désastres de la guerre de cent ans, aux jours sombres et douloureux du règne de Charles VI. Le point le plus favorable pour l'embrasser du regard, c'est le XIV<sup>e</sup> siècle, ce temps d'effort et d'agitation, où le moyen-âge décline et où apparaît déjà la société moderne. Partout alors en Europe, les deux puissances du monde attirent les regards, l'une, par la hardiesse de ses hautes cathédrales, l'autre, par la masse de ses donjons. Mais entre elles deux, et à leurs pieds, déjà s'agite une force obscure, faite en partie d'idées et en partie de passions, une force menaçante, que l'instinct soulève, et qui ne sait pas encore elle-même ni tout ce qu'elle veut ni tout ce qu'elle peut.

Notre Université d'alors, enclose dans sa ville féodale, est bien l'image en raccourci de ce temps. Montpellier, au XIV<sup>e</sup> siècle, était une place forte, entourée de murailles et de fossés, avec une large ceinture de faubourgs que couvrait un second rempart. Les portes en étaient si bien défendues qu'elles semblaient faites surtout pour empêcher d'entrer. En dedans et en dehors du mur d'enceinte, de hautes églises, Notre-Dame-des-Tables au centre, avec sa tour qui dominait tout ; plus loin, le vieux château seigneurial sur sa hauteur ; dans les faubourgs, d'immenses couvents, dont quelques-uns assez vastes pour loger des rois avec toute leur suite. Aux quatre points cardinaux, les quatre ordres mendiants, cantonnés chacun en son fort : les Frères mineurs au sud, les Frères précheurs à l'ouest, les Carmes au nord et les Augustins vers l'est ; partout des sonneries de cloches bruyantes et rivales, comme dans l'île sonnante de Rabelais. Sans les marchands qui allaient et venaient dans les rues étroites et qui s'assemblaient à la loge des Consuls de mer, cela eût ressemblé, en somme, à un grand cloître fortifié. Mais ce cloître était un des endroits du monde où l'on étudiait le plus. Tous ces couvents renfer-

maient des collèges, dont nous avons encore les archives mutilées. Chaque ordre y entretenait ses docteurs à lui et y réunissait des moines qui étudiaient non-seulement les sept arts et la théologie, mais le droit, la médecine, la pharmacie. Et à côté de cette population scolaire cénobitique, bien plus ardente et agitée souvent qu'on ne serait d'abord tenté de le supposer, n'en voyons-nous pas une autre, plus ou moins groupée dans une partie de la ville, depuis la tour Sainte-Eulalie jusque vers l'église Saint-Mathieu, toute une tribu de maîtres et d'étudiants, bruyante et ambitieuse, qui s'agite dans l'école avant de s'agiter dans le monde? D'où viennent-ils? D'Espagne, d'Italie, des bords du Rhin, de la Flandre, du fond même de l'Allemagne et de toutes les parties de la France. Quand on lit dans les documents empruntés aux archives du Vatican les longues listes de suppliques adressées à la Cour de Rome par les gradués de l'Université de Montpellier, qui prétendaient à des bénéfices ecclésiastiques, on voit qu'ils appartenaient par leur origine à presque tous les diocèses de la chrétienté (1). Une pièce du temps évalue le nombre normal de nos étudiants d'alors à un millier (2). Lorsque la Faculté de droit, en 1339, reçut du cardinal Bertrand ses statuts, elle comptait trois grandes nations, Catalans, Provençaux et Bourguignons, subdivisées chacune en groupes nombreux et variés, où s'enrôlaient une foule d'étrangers. En ce temps, les grandes Universités avaient une force d'attraction lointaine qui faisait leur gloire. Au-dessus des divisions de peuples et de royaumes, elles représentaient admirablement, dans l'Europe morcelée, l'unité morale par la science.

Est-ce à dire que toute rivalité turbulente y fut inconnue?

---

(1) *Cart. Univ. Montp.*, n<sup>os</sup> 106, 119, 120, 165, 166, 167.

(2) *Ibid.*, n<sup>o</sup> 119, préambule.

Gardons-nous de le croire, de peur d'être humiliés par la sagesse imaginaire de ceux qui nous ont précédés. La vérité est qu'il y avait bien, de temps en temps, dans ce monde universitaire, des jours d'orage. On portait des armes, malgré les règlements, et on ne résistait pas toujours à la tentation de s'en servir. Quand les passions étaient en jeu, ces groupes constitués devenaient autant de corps d'armée ennemis. Il y avait des maisons assiégées et prises d'assaut, des escalades violentes, des mêlées furieuses. En un siècle où les mœurs étaient encore rudes, on ne s'en étonnait pas trop : cela faisait partie des études en droit ou en médecine. A tout prendre, il faut croire qu'on était encore plus tranquille ici qu'ailleurs. Pétrarque y passa quatre ans de sa jeunesse à suivre les cours de droit ; et bien longtemps après, quand il rappelait, devenu vieux, ses lointains souvenirs, Montpellier lui apparaissait comme une sorte d'Université idéale, où la vie était délicieuse : « Au » sortir de l'enfance, dit-il, je passai quatre ans à Montpellier, » ville alors très florissante. Quelle tranquillité y régnait ! » Quelle paix ! Que de richesses aux mains des marchands ! » Quelle foule d'étudiants ! Quelle abondance de maîtres (1) ! » Et, en effet, ce rapprochement du commerce et de la science, ce contact des marchands et des maîtres, ce plaisir de l'étude avivé par le bruit des affaires, c'était là sans doute un des charmes propres de cette ville. La vie y était variée. L'étudiant pauvre y jouissait par les yeux de la richesse du monde. Notre colline avec ses écoles, *Monspessulanus*, c'était une sorte de montagne Sainte-Geneviève, moins illustre sans doute, mais d'où l'on découvrait la mer et d'où l'imagination prenait l'essor plus librement.

Au reste, malgré cette part de rêve et malgré ces échappées

---

(1) F. Petrarchè, *Rer. senil.*, lib. X, ep. 2.

de turbulence, on étudiait ici avec passion. Songez au prix de quels sacrifices souvent ces écoliers du moyen-âge achetaient un savoir qui nous paraît aujourd'hui bien étroit. Pour venir de loin dans nos écoles, beaucoup d'entre eux, comme en témoigne un de nos statuts, acceptaient, par désir de s'instruire, l'exil et la pauvreté : « *Ejus amore exules facti et de divitibus pauperes* (1) ». Par là s'explique un des faits les plus curieux de notre vieille organisation universitaire, le droit de surveillance et de contrôle de l'étudiant sur le maître. Celui-ci, selon la conception du moyen-âge, offre sa science, comme une denrée précieuse, à qui la demande. Un contrat est passé entre celui qui enseigne et celui qui veut apprendre ; par suite, l'étudiant devient, vis-à-vis du maître, une sorte de créancier, intraitable et défiant, qui réclame sans cesse ce qu'on lui doit. Tout est combiné dans les règlements pour tirer des docteurs tout ce qu'ils savent. Il y a eu des temps de ferveur où on réveillait le maître avant le jour, où on le tenait dans sa chaire tant qu'on pouvait, où on ne craignait qu'une chose, à savoir qu'il ne prit subrepticement un congé. Pour qu'il eût le droit d'être malade, il fallait qu'il le fût sérieusement. Si l'Eglise n'avait eu ses fêtes chômées, il n'est pas un maître vraiment qui ne fût mort à la peine, et l'Université de Montpellier aurait succombé sur le champ de bataille.

C'est que le savoir tentait alors des ambitions de toute sorte. Le titre de docteur, en quelque Faculté que ce fût, ouvrait aux espérances de larges horizons. — Un légiste, en ce temps, n'était-ce pas un auxiliaire désigné pour le pouvoir royal, un candidat aux plus hautes fonctions ? Notre Faculté de droit avait entendu professer Guillaume de Nogaret, et quand le monde retentissait des démêlés de Philippe le Bel avec Boni-

---

(1) *Cart. Univ. Montp.*, statuts de 1340, art. 18.

face VIII, on se disait ici que l'agent du roi de France s'était fait connaître d'abord dans nos écoles. Le droit canonique, de son côté, était en faveur auprès des papes d'Avignon. Rappelons le glorieux nom d'Urbain V, qui, lui aussi, avait enseigné le droit à Montpellier, quand il ne s'appelait encore que maître Guillaume Grimoard, et qui, devenu le chef de la chrétienté, restait si fidèle de cœur et de souvenir à la patrie de ses études et de son enseignement. De tels exemples parlaient haut à la foule des étudiants, clerics ou laïques. Les principes posés dans l'école se disputaient le monde. En étudiant, on se préparait à l'action. Quel enchantement, à l'âge où tout semble possible, que le mirage de ces grandeurs, conquises par quelques années de veilles et de privations ! — Dans la médecine, Montpellier passait, comme il est dit dans les statuts de 1340, pour « une des sources célèbres de la science », et cette source de doctrine était aussi pour ceux qui distribuaient au loin ses eaux bienfaisantes une source d'honneurs et de fortune. « C'est à Montpellier, écrivait le roi de Navarre Charles le Mauvais, plutôt qu'en aucune autre Université du monde entier, que l'opinion commune place la source de la science médicale, et c'est pour cela que les pontifes et les rois font venir ses maîtres pour leur guérison (1). »

Grâce à ce stimulant, grâce aussi à d'autres motifs plus hauts et plus désintéressés, on faisait beaucoup ici pour le progrès général des études. Il faut se remettre au point de vue des contemporains pour apprécier à leur valeur des légistes tels que Pierre Jacobi, Jean Faber, Jacques Rebuffi ; il le faut surtout, pour rendre pleine justice aux vieux maîtres de la science médicale. N'était-ce pas une grande chose, quand la scolastique dominait encore le monde, que de proclamer, comme

---

(1) *Cart. Univ. Montp.*, n° 163.

on le faisait ici à plusieurs reprises, que l'expérience est la maîtresse de la vérité, « *rerum magistra* (1) » ? Certes, il y avait alors du mérite à le dire ; mais on ne se contentait pas de paroles, et les ordonnances de 1376 et 1377 nous prouvent que dès ce temps l'étude pratique de l'anatomie pénétrait dans notre école. Aussi, tandis que la médecine se montrait encore généralement asservie à trois superstitions humiliantes, astrologie, alchimie et magie, un des professeurs de Montpellier, Guy de Chauliac, publiait sa *Grande Chirurgie*, œuvre de haute et sérieuse raison, dont on a dit avec justice qu'« elle avait marqué un progrès notable dans les études fondées sur l'observation de la nature (2) ». C'est là un véritable titre d'honneur ; en voici un autre. Un contemporain de la terrible peste qui ravagea l'Europe vers 1350 rapporte que si, devant ce fléau, la science fut impuissante, du moins les médecins de Montpellier firent vaillamment leur devoir et payèrent un large tribut à la mort (3). L'honneur professionnel associé à la saine méthode, voilà une tradition dont toute Université peut être fière.

Que de choses encore nous devrions signaler dans notre vie universitaire du moyen-âge ! Tous ces collèges qui ont été des asiles d'étude, institués par d'illustres bienfaiteurs, et en particulier les fondations dues à Urbain V et à son frère, le cardinal Anglic Grimoard ; le collège de Mende, le collège Saint-Ruf, le monastère de Saint-Benoît et de Saint-Germain, qui est notre école de médecine d'aujourd'hui. Quel intérêt n'y aurait-il pas à parcourir en imagination nos vieux quartiers plus ou moins transformés, à y chercher les maisons des maîtres renommés et les lieux où ils enseignèrent, à faire revivre en foule tous les souvenirs qui

---

(1) *Cart. Univ. Montp.*, n° 68 (art. 13), 162, 163.

(2) V. Leclerc, *Disc. sur l'état des Lettres au XIV<sup>e</sup> siècle*, p. 521.

(3) V. Leclerc, *Disc. sur l'état des Lettres au XIV<sup>e</sup> siècle*, p. 521.

s'y rattachent ? Mais il me faut passer sur toutes ces choses ; et je ne peux même donner qu'une simple mention à l'institution de notre Faculté de théologie, qui s'organisa au XV<sup>e</sup> siècle, en union étroite avec l'ancienne Faculté de droit de Placentin. Dans ce rapide aperçu, mieux vaut nous arrêter un instant au siècle de la Renaissance française, qui marque vraiment un second âge caractéristique de notre Université.

Montpellier, au temps de François I<sup>er</sup>, n'était guère autre d'aspect qu'au temps du roi Sanche de Majorque. Mais, quant à l'état d'esprit, quelle frappante différence ! Les mêmes cloches avaient beau sonner encore dans les mêmes clochers, il était évident qu'elles n'avaient plus tout à fait le même son. Car à présent un génie hardi et libre les mettait en branle, et il leur arrivait parfois, sous la main joyeuse de Rabelais ou de ses amis, de carillonner follement je ne sais quelles matines fantastiques, qui annonçaient l'éveil de la pensée moderne.

Une double curiosité passionnait les esprits : l'antiquité d'une part et la nature de l'autre, voilà ses objets. Quelle joie pour les hommes de ce temps que de s'affranchir de la scolastique, de secouer résolument le poids de ces vaines discussions que Rabelais, dans une saillie de verve moqueuse, nommait : « *Barbouillamenta Scoti* », et, au lieu de toutes ces choses trompeuses, d'être enfin la réalité ! Le chef de notre Université, c'était, vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, celui qu'on a pu appeler sans flatterie « l'homme le plus savant de son temps », l'évêque Guillaume Pellicier, qui en 1536 transportait à Montpellier, au foyer même de ses chères études, le siège épiscopal de Maguelone. Personne, en vérité, n'était plus digne que lui de présider à l'enseignement de nos écoles. Esprit large et libéral, théologien et juriste, homme d'Etat, tout en représentant les intérêts de la France à Cambrai, à Rome, à Venise, il ne perdait pas de vue un seul instant le progrès des lettres et des sciences, sa passion. Ses voyages étaient des conquêtes pacifiques : il en

revenait les mains pleines de manuscrits anciens, avide de ressaisir, au profit de la vérité, tout ce que l'antiquité avait su et tout ce qu'elle avait créé. En même temps qu'il traduisait l'*Histoire naturelle* de Pline, il pratiquait et encourageait l'observation directe de la nature ; de telle sorte que, sous son influence, les idées nouvelles pénétraient de toute part dans nos écoles : large et splendide irruption de lumière et de liberté, qui jetait dans les âmes cette allégresse féconde, par laquelle s'annonce toujours l'aurore des grands jours de l'humanité.

Autour de ce chef, il faudrait, pour interpréter l'histoire intellectuelle de ce temps, pouvoir grouper à loisir quelques-uns des maîtres qui enseignèrent alors. Notre Faculté de médecine aimait encore, un siècle plus tard, à rappeler, par la bouche de Ranchin, les noms honorés de Fontanon, de Schyron, qui fut le maître de Rabelais, et ceux des Saporta, véritable dynastie de professeurs, dans laquelle le goût de l'étude se transmettait dès lors de père en fils. Distinguons du moins dans ce groupe celui en qui se personnifièrent avec le plus d'éclat les tendances contemporaines, Guillaume Rondelet. En un temps où la nature presque entière était encore à découvrir, personne ne se montra aussi ardent que lui dans cette investigation immense et nouvelle. Cuvier n'hésitait pas à reconnaître en Rondelet un des fondateurs de l'histoire naturelle ; et c'était justice. Ses livres, ses collections, ses exemples, ont provoqué ici un développement de l'esprit d'observation qui fut un véritable affranchissement. Grâce à lui, notre Faculté de médecine se voyait dotée en 1536, — chose alors bien nouvelle, — d'un amphithéâtre d'anatomie. Au collège royal, où il enseignait, il groupait, pour les besoins de l'étude, la plupart des plantes médicinales. Ainsi Montpellier lui devait de posséder dès ce temps les deux choses par lesquelles vit l'étude de la nature : le laboratoire, où l'on cherche, et la collection, où l'on apprend à regarder. Ajoutons, pour le mieux louer, qu'au témoignage

des contemporains, ce savant homme était spirituel et gai « *hilaris et facetus* » ; il avait, avec la supériorité de l'esprit, cette humeur bienveillante et enjouée qui convient au véritable maître. Et voilà sans doute pourquoi il eut des élèves au vrai sens du mot, quelques-uns plus tard connus à leur tour, Daléchamp, Clusius, Félix Platter, Lobel, Jean et Gaspard Bauhin, et beaucoup d'autres qui reçurent de lui, non la science toute faite, mais cette impulsion intime et féconde qui vient de l'âme autant que de l'esprit et qui est l'honneur suprême de l'enseignement.

En rendant hommage aux professeurs de la Renaissance, gardons-nous d'oublier les étudiants qui ont entendu leurs leçons. Il y en eut un, vous le savez, que je viens de nommer tout à l'heure, et qui s'appelait François Rabelais. Nous ne le réclamons pas tout entier, car il appartient vraiment à toute la France. Mais il est assez riche pour rendre aujourd'hui à Montpellier un peu de ce qu'il en a reçu. En 1530, il prenait dans notre Faculté de médecine le grade de bachelier ; en 1537, celui de docteur ; dans l'intervalle, il a dû écrire une partie de son *Pantagruel*. Or c'est bien là ce qui peint la vie scolaire de ce siècle. Le sérieux et la gaieté, l'érudition et la folie s'y mêlent dans une confusion étrange. D'une part, la passion des idées et l'avidité des connaissances, de l'autre une turbulence joyeuse et parfois grossière, une revanche violente de la nature sur l'ascétisme, une échappée brusque de pétulance et de fantaisie. Rien de plus instructif à cet égard que le journal d'un des élèves de Rondelet, Félix Platter, de Bâle, qui étudiait ici en médecine, vingt ans environ après Rabelais. Ce qui ressort partout de ses souvenirs, c'est précisément ce double aspect de la vie des étudiants d'alors. On travaille tout autant qu'au moyen âge, et on travaille mieux : « J'entendais, nous dit-il, » deux ou trois cours le matin, et autant l'après-midi. » Six cours par jour, entre ses heures d'étude personnelle, c'était

bien quelque chose ; mais cela ne suffisait pas à cet impatient. La nouveauté des sciences naturelles, quelle séduction ! Il recueille des plantes, il se fait un herbier qu'il augmente sans cesse, et dont il est fier. En outre, il ne manque jamais aux dissections qui ont lieu au *Theatrum* du Collège Royal. En compagnie de quelques-uns de ses camarades, il en pratiquait même d'autres en cachette, non sans danger ; mais le danger ne comptait pas, pour cette jeunesse curieuse, au prix du plaisir de voir et d'apprendre. Durant cinq années, il semble que tout son temps a dû être pris par cette étude obstinée et incessante. Et pourtant, il n'en est rien. Soit dans son journal, soit dans d'autres documents contemporains, la vie bruyante et joyeuse apparaît partout. Ce sont à chaque instant des sérénades, des bals, des soupers, des cortèges tumultueux. On s'égaye aux réceptions solennelles des docteurs ; on donne des représentations burlesques au carrefour de la Pierre ; on élit chaque année un roi ou un abbé, dont on célèbre l'avènement, le verre en main. Les fêtes sont nombreuses, et elles durent longtemps. Les maîtres eux-mêmes s'y associent très volontiers. « Nous fêtâmes les Rois, écrit Platter, au *collegium* entre » nous autres Allemands.... Deux jours plus tard, nous fîmes » encore les Rois dans la maison de Rondelet. » Et ailleurs : « Le Mardi-Gras, les docteurs en droit parcoururent déguisés » les différents quartiers de la ville. » Quel témoignage, Messieurs ! des Docteurs en droit ! Faut-il avouer encore, après cela, qu'il existe dans les archives de notre Faculté de médecine, au *Liber Procuratorum*, toute une série de comptes de restaurateurs pour les banquets universitaires de la Saint-Luc ? Il est vrai que ces comptes nous révèlent de véritables prodiges d'économie ; ce qui coûte le plus cher, c'est la musique. « Item, » pour les ménestriers et sonnettes, tant pour les aubades que » pour les dances, 40 sous. — Item, pour le déjeuner de » ceux qui furent aux aubades, 12 sous. — Item, pour deux

» torches, pour aller inviter les dames aux dances, 5 sous. —  
» Item, pour trois piches de vin clairret, pour faire la collation  
» aux dites dances, 2 sous..... » Evidemment, Messieurs, si  
notre Université se piquait de faire bien les choses, c'était à  
bon marché. Nous mettrons cela dans notre Cartulaire, pour en  
conserver la tradition.

Ce fut au milieu de cette vie, partagée entre l'étude et les  
joyeux divertissements, que les guerres de religion, à la fin du  
XVI<sup>e</sup> siècle, éclatèrent ici comme une tempête ; en quelques  
années, elles y entassèrent les ruines. A coup sûr, quand elles  
eurent pris fin par la victoire d'Henri IV, on pouvait croire  
que tout était perdu à jamais. Mais, s'il y eut alors des hom-  
mes qui désespérèrent, nous avons bien le droit de dire qu'ils  
ne savaient pas comment la France se relève dans le malheur.  
Déchirée et sanglante, notre chère patrie ne se résigna pas à  
déchoir. Rien n'est plus beau dans notre histoire que ce grand  
élan de l'instinct national imposant silence aux discordes et  
offrant en exemple au monde la sereine et libérale sagesse  
de l'Edit de Nantes. Notre Université restaurée fut un des  
premiers témoignages de ce relèvement et de cette pacifi-  
cation.

Alors commence pour elle la période moderne, qui comprend  
le dix-septième et le dix-huitième siècle. Des changements  
décisifs achèvent de s'opérer dans sa constitution. L'enseigne-  
ment privé qu'avait connu le moyen-âge, les écoles rivales  
qu'il avait vues surgir, la corporation universitaire qu'il avait  
créée, tout cela s'est profondément modifié. Il y a désormais  
dans chaque Faculté un corps de professeurs institués par le  
roi ; l'Etat considère l'enseignement comme une de ses prin-  
cipales fonctions, et par suite il veille à ce qu'il soit digne de  
lui. Son intervention se manifeste au XVII<sup>e</sup> siècle par toute une  
série de créations qui, sans elle, auraient été impossibles.  
Henri IV institue en 1593 une chaire d'anatomie et de botanique ;

en 1597, une chaire de chirurgie et de pharmacie ; vers le même temps, reconnaissant l'insuffisance de l'ancien et modeste « Jardin des simples » du collège royal, il fonde ce Jardin des plantes que tant de botanistes allaient illustrer ; de telle sorte que, selon la remarque d'Astruc, « comme notre » ville avait été la première où l'on eût démontré publiquement » l'anatomie, elle a été la première aussi où l'on a fait des » leçons publiques de botanique et où l'on a joui d'un jardin » royal des plantes médicinales (1) ». Environ quatre-vingts ans plus tard, Louis XIV donnait à notre Faculté de médecine deux chaires nouvelles, l'une pour la chimie, l'autre « pour la visite et service des pauvres » ; à notre Faculté de droit, une chaire de droit français, et, bientôt après, pour favoriser le commerce maritime, une chaire de mathématiques et d'hydrographie. Il la faisait profiter, d'autre part, de l'institution des docteurs agrégés, commune à toutes les Universités de France. Ainsi l'enseignement, dans toutes ses parties, s'étendait et s'élargissait. Au début de cette période, il sembla prendre un élan nouveau. Le savant et judicieux Casaubon professait pendant deux ans dans notre Faculté des arts ; un peu plus tard, Jules Pacius jetait par ses leçons un véritable éclat sur notre Faculté de droit ; et, sous l'administration de Ranchin, notre Ecole de médecine, d'après le témoignage du styrien Strobelberger, était aussi brillante et aussi fréquentée que jamais. Mais le temps n'était pas encore venu, où la notion de la science, une dans sa diversité, pût s'imposer aux esprits et associer étroitement nos écoles dans le désir d'un progrès commun. Isolées les unes des autres, et malheureusement fières de cet isolement, elles devaient subir des fortunes diverses avant d'arriver à comprendre la condition nécessaire de leur prospérité.

---

(1) Astruc, *Mémoires*, p. 67.

La Faculté des arts fut celle qui en souffrit le plus. Casaubon lui avait fait entrevoir sa véritable mission. Il avait ouvert un instant devant elle l'immense domaine de l'histoire et de la philologie. Des vues étroites le refermèrent, et la condamnèrent pour deux cents ans à un rôle inférieur.

La Faculté de droit était mieux soutenue par sa tradition ; elle dut à son passé et à la nature bien définie de ses études de maintenir honorablement sa réputation. La plupart de ses maîtres furent des hommes de mérite ; quelques-uns, comme Claude Serres et Jean Albiſson, se signalèrent même par des ouvrages remarquables ; et après tout, par Cambacérès, qui fut leur élève, nos juristes du XVIII<sup>e</sup> siècle ont bien quelque part à la gloire solide du Code civil. Mais il faut reconnaître néanmoins que, en l'absence d'une grande école historique, leur conception de la science manquait de hardiesse et de profondeur. Beaucoup d'entre eux touchaient, par leurs origines ou par leurs alliances de famille, au barreau ou à la magistrature, soit au Présidial, soit à la Cour des Aides. Ils avaient, dans leurs études comme dans leur vie, la correction et la gravité de nos vieilles Compagnies judiciaires. Cela faisait très bien dans le monde, mais ce n'était pas assez pour la science.

Grâce à des conditions particulières, notre Faculté de médecine fut réellement plus heureuse, et elle peut dire avec fierté qu'elle n'a jamais cessé d'ajouter de nouveaux titres d'honneur à ceux qu'elle tenait du passé. Le pays où nous sommes parle merveilleusement en faveur des sciences de la nature. Entre la mer et la montagne, dans cette bande de terre où des conditions si diverses de sol et d'altitude semblent solliciter la puissance féconde de la vie, il est presque impossible qu'il ne se rencontre pas toujours des hommes séduits par le charme éternel de l'observation. Aussi, le Jardin royal d'Henri IV a-t-il été un terrain excellent où, d'année en année, la bonne semence a germé et grandi. Son histoire, Messieurs,

c'est celle même de la botanique. Les savants qui y ont étudié ou enseigné sont de ceux dont le nom a retenti partout. Après Richer de Belleval, qui l'organisa et qui en fit un modèle souvent imité ailleurs, c'est Pierre Magnol, un des précurseurs de la méthode naturelle, c'est son glorieux élève, Tournefort, c'est le grand et modeste Bernard de Jussieu, ce sont les correspondants et collaborateurs de Linné, Boissier de Sauvages, Cusson, Gouan, c'est enfin, au début de notre siècle, un des maîtres incontestés de la botanique moderne, l'illustre de Candolle. Il faut s'arrêter à ce nom, car la façon glorieuse dont il n'a pas cessé d'être porté jusqu'à nous, m'avertit qu'il n'est pas tout entier du ressort de l'histoire.

Et à côté de ce magnifique développement d'une science spéciale, n'est-il pas juste de dire combien d'hommes distingués se sont alors fait un nom, ici et au dehors, soit dans la médecine proprement dite, soit dans divers ordres d'études qui s'y rattachent ? Notre ville se glorifie avec raison du souvenir du grand chirurgien La Peyronie, dont la statue se dresse devant l'École qu'il a si grandement honorée. Elle peut rappeler non moins fièrement celui du chimiste Chaptal, sorti, lui aussi, de la même École, et l'un des hommes en qui se personnifie le mieux la science préoccupée d'applications utiles. Il n'est pas une seule partie de l'enseignement médical qui n'ait eu ici, dans cette période, des maîtres de haute valeur. De là vint tout naturellement que, de la pratique et de l'observation, se dégagèrent la doctrine. Si les faits sont la matière de la science, celle-ci ne progresse pourtant qu'à l'aide des idées qui naissent de l'expérience et qui l'éclairent. Et ces idées, Messieurs, ce n'est pas sur la part d'erreur qui peut s'y trouver contenue qu'elles doivent être jugées : c'est sur le mouvement d'esprit qu'elles ont provoqué, sur les recherches dont elles ont été l'occasion, sur les découvertes mêmes qui les ont en partie réfutées ou modifiées. Voilà pour-

quoi nous ne devons pas laisser dans l'oubli les théories médicales et philosophiques de l'École de Montpellier. Après Boissier de Sauvages, qui les avait préparées, Barthez les a formulées dans son enseignement et dans ses écrits avec le dogmatisme impérieux qui lui était propre. De quelque façon qu'on les juge, on ne peut nier que ces fortes conceptions synthétiques n'attestent, quand elles paraissent, l'indépendance originale d'une École qui pense par elle-même.

Un dernier mot sur ce temps. Puisque je parle de l'activité intellectuelle de Montpellier au siècle dernier, qu'il me soit permis d'évoquer, à côté des souvenirs universitaires, celui de la Société royale des sciences qui s'y établit alors. Elle a d'autant plus le droit d'être nommée ici qu'elle s'est perpétuée jusqu'à nous dans une Académie savante et justement estimée, à laquelle nous devons l'initiative de ces fêtes.

Nos anciennes écoles ont disparu avec tout l'ordre de choses qui les avait vues grandir ; mais le souffle puissant de la Révolution, qui avait paru éteindre cette flamme de vie, l'a, en réalité, ravivée. Depuis quatre-vingts ans, nos Facultés se sont relevées l'une après l'autre, et enfin le jour est venu où, dans la grande unité de la science moderne, elles ont rétabli en fait l'Université antique dont elles sont filles. C'est une histoire nouvelle qui a ainsi commencé, et déjà elle a ses gloires. Saluons d'un rapide, mais reconnaissant souvenir, entre nos maîtres ou nos devanciers, quelques-uns au moins de ceux qui, en ce siècle, ont le plus honoré l'enseignement supérieur à Montpellier : dans la médecine et la chirurgie, Dugès, Delpech, Bouisson et Combal ; dans l'histoire naturelle, Dunal, Martins et Planchon ; dans la chimie, Balard et Gerhardt ; dans les mathématiques, Roche et Combescure ; dans les lettres et l'histoire, Saint-René Taillandier et Germain ; les uns déjà éloignés de nous et devenus presque des anciens, les autres si vivants encore dans nos pensées que, malgré nous, nous les

cherchons ici du regard dans cette fête qui est vraiment la leur. Il appartiendra un jour à nos successeurs d'associer leurs noms à ceux d'aujourd'hui ou de demain qui mériteront cet honneur. Pour nous, c'est de notre passé seulement que nous avons voulu vous parler. Quand nous le considérons dans son ensemble, il nous inspire deux sentiments profonds. Le premier est tout de respect et de fierté. Nous devons à nos prédécesseurs un nom dans le monde et un héritage d'honneur ; c'est une grande force morale dont nous leur sommes filialement reconnaissants. Le second, c'est la confiance en notre destinée. Si notre Université a été grande dans le passé, combien plus doit-elle compter dans l'avenir sur une prospérité croissante, aujourd'hui qu'étroitement unie dans le sentiment de ses devoirs et dans la conscience de ses ressources, favorisée par la pleine liberté des recherches et des idées, elle est assurée de ne rien laisser perdre de ses forces. La région où s'étend son influence offre un admirable champ d'études aux sciences de l'histoire comme à celles de la nature. Nos monuments, nos archives, nos souvenirs de toute sorte, sont une invitation perpétuelle à la recherche historique sous toutes ses formes, étude des événements, des institutions, du droit, des mœurs, en un mot, de tout ce qui est humain ; notre situation, au voisinage du littoral, à peu de distance de ports considérables, ouvre des aperçus séduisants à la géographie, au droit commercial, à l'économie politique ; notre climat et nos relations naturelles assurent une riche matière à la botanique, à la zoologie, aux études médicales. Nous avons donc tout ce qu'il faut pour organiser ici un centre naturel d'études, qui aura son rôle déterminé dans l'ensemble du travail scientifique de notre temps. Nous en avons aussi l'ambition réfléchie et la très ferme volonté.

Chaque jour, grâce à l'unanimité du sentiment public en tout ce qui touche à la science et à l'honneur de la patrie, nos

établissements grandissent. La ville de Montpellier s'est souvenue que ses vieilles écoles ont toujours été ouvertes à l'étranger, et elle a voulu que les nouvelles fussent assez larges, non-seulement pour recevoir ceux qui viendraient encore à nous, mais pour donner à tous le désir d'en profiter. Au reste, ce qui fait la haute valeur de ce développement matériel, c'est qu'il est le signe et l'expression d'une vie morale correspondante. Pour qu'une Université soit autre chose qu'un groupement artificiel, il faut qu'elle ait une âme. Après ces fêtes, nous espérons que personne, ni en France, ni à l'étranger, ne méconnaîtra la vitalité ardente de celle qui anime nos écoles. Une glorieuse tradition, de légitimes désirs, un dévouement commun au service des mêmes espérances, voilà ce qui nous unit tous ici d'un lien indissoluble. Animés de ces sentiments, nous comptons sur cette vaillante jeunesse, désormais groupée autour du drapeau qu'elle a reçu des mains du Chef de l'Etat, pour nous aider à honorer la France devant l'Europe par des œuvres de vérité. Nous ne doutons pas que, grâce à elle, le nom de l'Université de Montpellier ne soit porté dans l'avenir à travers le monde plus loin encore qu'il ne l'a été dans le passé, et nous sommes assurés qu'il y sera de plus en plus aimé et considéré comme celui d'une des grandes écoles de haute et libérale civilisation.

---



# DISCOURS

PRONONCÉ PAR

**M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

---

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,**

**MESSIEURS,**

Mon premier devoir est d'adresser, au nom du gouvernement de la République française, un salut et un remerciement aux maîtres étrangers qui ont répondu au cordial appel des maîtres de Montpellier.

Comme aux époques glorieuses que rappelait tout à l'heure avec tant de grâce et d'élévation M. le professeur Croiset, Montpellier reçoit aujourd'hui dans ses murs, avec les maîtres de la science française, les représentants de la science universelle, et ils sont venus de tant de points divers qu'il faudrait, pour remplir complètement envers eux le devoir de l'hospitalité, que les docteurs de Montpellier eussent comme Rabelais, leur ancêtre, ce don miraculeux des langues qui lui fit, dit-on, gagner devant le Chancelier de France la cause de l'Université.

Après les maîtres, je salue aussi les étudiants. C'est avec joie, messieurs les étudiants de Montpellier, que vous avez vu répondre à votre appel cette affluence d'amis nouveaux attirés à la fois par la vieille gloire de votre maison d'études et par

le bon renom de la politesse française. Cette joie, nous la partageons avec vous ; et avec nous la partageant, en France et hors de France, tous ceux qui ont au cœur le souci et l'espoir d'une humanité meilleure et plus heureuse. Car de cette camaraderie nouvelle entre jeunes gens de patries différentes peut sortir, comme un fruit naturel, l'apaisement des colères et des haines, le regret des luttes de la force, le respect croissant du droit des individus et des nations, et le sentiment qu'au-dessus des querelles s'ouvre pour toutes les bonnes volontés un domaine de paix, de conciliation et de rapprochement, où la diversité des langues n'empêche pas la communauté des pensées, et où les esprits soumis à la vérité s'apaisent dans la contemplation des lois éternelles.

Messieurs, s'il me fallait donner leur vrai nom à des fêtes comme celles-ci, je les appellerais simplement les fêtes de la vérité. Il n'est pas de fête humaine qui ait de signification plus élevée, et c'est pour notre chère patrie une belle et consolante chose que de pouvoir en offrir de pareilles, grâce au renom de gloire qu'ont su conserver nos plus vieilles écoles. La science universelle vient saluer ici un de ses berceaux. Ces six siècles d'activité toujours jeune et parfois rayonnante, que M. le Recteur rappelait éloquemment tout à l'heure, ont laissé dans l'esprit des hommes d'études des souvenirs profonds, et c'est vraiment justice qu'on soit venu de toutes parts rendre hommage aux grandes mémoires de l'Université de Montpellier.

J'ai dit, Messieurs, l'Université de Montpellier. Je n'ignore pas que ce mot n'a aujourd'hui qu'une valeur historique, et que légalement ce que nous avons devant nous, c'est un groupe de Facultés. Mais ce grand nom d'Université est ici sur toutes les lèvres, comme il était l'an dernier à la Sorbonne sur celles de l'éminent recteur de Paris, comme hier il était à Lyon sur celles d'un de mes plus illustres prédécesseurs. L'idée qu'il exprime est, depuis 1871, dans l'esprit de tous ceux

qui ont travaillé au merveilleux essor de notre enseignement supérieur, groupé nos Facultés, refait leurs bâtiments et leur outillage, agrandi leurs cadres, rétabli leur personnalité civile et créé leurs conseils généraux, auxquels il ne manque, en vérité, que peu de chose pour être des conseils d'Université. Aussi, Messieurs, le Ministre de l'instruction publique n'hésite pas à prononcer ce nom, moins encore comme un hommage au passé que comme une promesse pour un très prochain avenir. Et il n'a pas cru qu'il pût rencontrer meilleure occasion que celle-ci pour annoncer sa résolution de soumettre aux Chambres un projet de loi sur les Universités.

On a exprimé certaines craintes au sujet des Universités ; on a dit que dans le passé elles avaient, par leurs privilèges, créé des difficultés à l'État, et que ces difficultés pourraient renaître. Messieurs, la République ne les redoute pas. Dans notre société démocratique, il ne peut plus s'agir de privilèges, et nul ne songe à rétablir ces corps fermés à juridiction particulière, enclos dans leurs murailles et formant des villes dans les villes et des États dans l'État. L'indépendance qu'il s'agit de donner, c'est simplement l'indépendance scientifique. L'enseignement public à tous ses degrés doit rester un enseignement national. Et, suivant la forte parole du Parlement de Grenoble, les enfants élevés par vous naissent citoyens. Leurs maîtres doivent être des citoyens et ne dépendre que de l'État. Il faut que, dans les Universités de demain comme dans les Facultés d'aujourd'hui, l'État continue à nommer les maîtres, à approuver les dépenses et à garder sur les études cette haute direction qui est un de ses devoirs. Nous voulons que dans cet enseignement supérieur, qui est et qui doit rester comme le cerveau de la patrie, le sang coule plus rapide et plus généreux ; mais il faut que ce sang soit bien celui de la France même. Il faut qu'il continue à affluer de tous les points de l'organisme, apportant et remportant sans cesse le trésor des

sentiments, des idées et des volontés de la nation souveraine.

Messieurs, une autre condition s'impose à nous : l'organisation des Universités nouvelles ne doit pas être une œuvre de symétrie artificielle. Il ne s'agit pas de faire rentrer dans un cadre administratif préparé à l'avance toutes les Facultés, tous les Établissements d'enseignement supérieur de notre pays ; nous ne désirons pas inscrire un mot au fronton de nos édifices, ajouter une ligne inutile à la nomenclature de nos circonscriptions administratives : nous voulons une réalité vivante et féconde. Pour qu'une Université soit constituée, il sera nécessaire que certaines conditions se rencontrent ; que plusieurs Facultés existent côte à côte, non-seulement prospères, mais en plein essor et prêtes à trouver dans leur association un développement nouveau. Comme à la majorité d'un homme la loi lui reconnaît les droits du citoyen, de même, lorsque le titre d'Université sera conféré à un groupe d'établissements, l'État ne créera pas cette Université, il en reconnaîtra l'existence.

Nous ne pensons pas, Messieurs, qu'une œuvre aussi prudemment entreprise, conduite suivant les données de l'expérience, offre pour l'État aucun danger. En revanche, quels merveilleux avantages n'avons-nous pas le droit d'en attendre pour la puissance scientifique de notre pays ?

Messieurs, la science est une : il faut que la jeunesse de nos écoles en ait conscience. Le but de l'Enseignement supérieur ne doit pas être seulement la préparation à une carrière, quelque élevée qu'elle puisse être. Ce rôle est nécessaire, il faut qu'il soit consciencieusement rempli ; mais il n'est que la moindre partie de la tâche.

La culture générale de l'esprit, que l'étudiant a commencé à recevoir sur les bancs du lycée, ne peut cesser brusquement au moment même où son esprit est mûr pour les idées générales, où la vie va poser pour lui tous ses problèmes, mettre à l'épreuve toutes les forces de son esprit et de sa volonté. Il faut

qu'à côté, au-dessus des connaissances spéciales qui vont faire l'objet de son étude, il sente toujours présentes les vérités plus générales dont celles-là ne sont que des applications particulières et comme subordonnées. Il ne faut pas qu'il oublie que la méthode de recherche ou de démonstration qui est propre à la science limitée qu'il approfondit n'est pas la seule, que d'autres méthodes existent, d'autres modes de preuve. Il acquerra ainsi une vue plus exacte des choses, il aura l'esprit mieux fait et plus justement équilibré, il ne versera pas dans cette suffisance particulière qu'on appelle l'esprit de spécialité, et qui m'a toujours paru être une des formes les plus dangereuses de l'ignorance.

Il y a plus, Messieurs, vous me permettrez de le dire, ce qui sera profit pour les étudiants le sera pour les maîtres eux-mêmes et par là pour l'enseignement public tout entier.

C'est un philosophe français qui a, le premier, montré la loi historique du développement des sciences et comment les progrès de chacune d'entre elles avaient été et devaient être toujours nécessairement liés à certaines découvertes des autres. Quelles réactions incessantes et chaque jour plus évidentes entre les mathématiques et les sciences physiques, entre celles-ci et les sciences de la vie, entre ces dernières et les diverses sciences de l'homme, qu'il s'agisse de l'analyse de ses facultés pensantes, de l'évolution de son langage ou du développement de sa vie sociale ? Combien les anciennes limites, qui semblaient infranchissables, entre les divers ordres de connaissances sont devenues aujourd'hui mobiles et fuyantes ? Comment classer la science géographique depuis qu'un Élisée Reclus en a fait l'encyclopédie de la terre et de l'homme ? Rattachez-vous la cité antique de Fustel de Coulanges à la science du droit ou à celle de l'histoire ? L'homme de génie qui a préservé l'humanité du fléau de la rage a-t-il fait œuvre de chimiste, de physiologiste ou de médecin ?

Plus la grande œuvre d'interprétation scientifique du monde s'avance, plus l'unité des lois naturelles se révèle à nos esprits, et plus s'imposent à ceux qui cherchent — et la recherche des vérités nouvelles, et la fin dernière de l'enseignement de nos hautes écoles — cette nécessité des vues d'ensemble, cette faculté de se porter librement vers tous les objets de la connaissance à laquelle certainement pensait votre grand Rabelais — on y revient toujours — lorsqu'il définissait dans un langage magnifique, que Pascal lui-même n'a pu que reprendre, cette sphère intellectuelle « de laquelle en tous lieux c'est le centre et n'est en aucun lieu circonférence ».

Messieurs, donnons à la recherche scientifique dans notre pays son unité ; donnons-lui sans crainte et sans défiance sa légitime indépendance. Laissons se développer dans la liberté les jeunes Universités de la République et ayons foi dans leur avenir !

---

# DISCOURS

PRONONCÉ PAR

## M. GAUDENZI

PROFESSEUR D'HISTOIRE DU DROIT A L'UNIVERSITÉ DE BOLOGNE

AU NOM DES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES

---

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

Si parmi tant d'illustres savants étrangers j'ai été choisi pour parler dans cette occasion solennelle, c'est uniquement parce que je suis le délégué de l'Université de Bologne, qui est la sœur aînée des Universités ici représentées ; et que le nom de la ville qui dans le moyen-âge a abrité pacifiquement des milliers d'étudiants de nations diverses et ennemies, le nom de l'Ecole qui a déjà poursuivi l'œuvre d'unification du droit privé de l'Europe a été peut-être considéré comme une espèce de symbole de cette concorde de tous les hommes dans le culte de la science, au nom de laquelle nous nous trouvons ici, de cette union de tous les esprits droits dans la recherche de la justice, qui, quand elle se sera affermie dans la politique, l'emportera sur toutes les causes de la division des peuples. Bologne a même un ancien pacte de fraternité à renouveler avec Montpellier, parce que jadis les docteurs de Bologne, seuls parmi les étrangers, pouvaient professer à Montpellier.

Mais je tiens aussi à proclamer que, quoique l'Université de Montpellier célèbre seulement son sixième centenaire, elle n'a rien ou presque rien à envier par son antiquité à celle de Bologne. C'est à peu près dans le même temps que l'Ecole de droit de Bologne et l'Ecole de médecine de Montpellier ont surgi ; et si l'une, par l'œuvre d'Irmérius, a attiré bientôt des écoliers de toutes les parties de l'Europe, c'est parce que ce maître leur exposait la sagesse de Rome, qui leur enseignait à appliquer à la société des croisades et des communes le droit de l'ancien monde. Mais y avait-il une telle tradition à renouveler dans la médecine ?

Non, certainement. Et pourtant si l'Ecole de Montpellier ne s'est pas éteinte comme celle de Salerne, si elle s'est maintenue grande à travers tous les âges, c'est que peut-être probablement elle avait été fondée sur une nouvelle méthode, qui lui a assuré depuis son origine la continuité de son existence, je veux dire la méthode d'observation qui explique plus tard la création de ces anatomies, de ces ébauches de cliniques, de ce jardin des plantes organisé à Montpellier quand il n'y avait rien de semblable ailleurs. Constitué comme la corporation du Midi de la France et de l'Italie, elle a été aidée par l'Eglise, qui était alors l'alliée de la démocratie, et elle a été érigée en *Studium generale*. Maintenant nous la voyons transformée en un grand institut d'enseignement moderne, en un nouveau foyer de science et de lumière.

C'est à la grandeur de cette institution que je paye mon tribut d'admiration ; c'est à la courtoisie de ses représentants, à l'hospitalité de la ville de Montpellier, que je rends les hommages de tous les délégués étrangers des Universités de l'Europe et de l'Amérique, qui n'oublieront pas l'accueil cordial et sympathique qu'ils ont reçu. Mais avec Montpellier je salue aussi ce glorieux et beau pays de Languedoc, qui avait été déjà, à la chute de l'Empire romain, le centre de la civilisation

occidentale, et qui fut ensuite le berceau de l'ainée des littératures romaines ; je salue enfin et surtout la France, cette nation toujours grande, noble et généreuse, représentée ici par l'illustre Président de sa République, à laquelle j'apporte, au nom des nombreux et célèbres savants étrangers qui sont venus ici, l'expression de tout notre respect et de toute notre reconnaissance.

---



# DISCOURS

PRONONCÉ PAR

**M. GASTON BOISSIER**

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

AU NOM DE L'INSTITUT DE FRANCE

---

**MESSIEURS,**

L'Institut vous remercie de l'avoir associé à vos fêtes ; il y avait sa place marquée, puisque ce sont les fêtes de l'enseignement et de la science.

Depuis quelques années, les peuples qui nous entourent ont pris l'habitude de célébrer, parmi les souvenirs glorieux de leur histoire nationale, la fondation de leurs grandes écoles : ils pensent que cet anniversaire vaut bien celui d'une victoire, et il me semble qu'ils n'ont pas tort. Est-ce qu'une bataille gagnée ou une province conquise aurait suffi pour donner à la France du XIII<sup>e</sup> siècle la grande situation qu'elle occupait en Europe ? Si l'on parlait d'elle jusque dans les pays les plus lointains, si elle était le modèle sur lequel on avait déjà les yeux, c'est que la renommée de ses écoles était universelle ; on y affluait de partout, et, comme elle est de sa nature accueillante et hospitalière, on ne la quittait qu'avec regret, on conservait le souvenir de ce qu'on avait vu et entendu chez elle, on essayait d'en donner le goût autour de soi, on bâtissait des monuments qui rappelaient ses cathédrales, on écrivait des

poèmes inspirés de ses chansons de geste, et c'est ainsi que la littérature et la civilisation françaises firent une première fois le tour du monde au moyen âge.

Voilà, Messieurs, ce que nous devons à nos anciennes Universités. Celle de Montpellier n'a pas été seulement un centre d'études, un foyer de lumières pour nos contrées du Midi, elle a répandu hors de chez nous le bon renom de la France. L'Espagne et l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre, ont envoyé ici, pendant cinq siècles, des colonies d'étudiants, qui venaient apprendre le droit et la médecine. Quand leurs études étaient finies, quand ils avaient conquis leurs grades universitaires, ils s'en retournaient chez eux fort tristement, et, comme le disait Félix Platter, le bon étudiant de Bâle, « à la pensée qu'ils ne verraient plus Montpellier, ils sentaient leurs cœurs se serrer et leurs yeux se mouiller de larmes ». — Remercions nos pères d'avoir fait ainsi des admirateurs et des amis de la France. Ils lui ont rendu ce grand service d'attirer les peuples vers elle par l'attrait de la science, de les lui attacher, et, pour ainsi dire, de les lui assujettir par les agréments de l'esprit et le charme des vertus sociales, ce qui est certainement une conquête plus honorable et plus sûre que de les dominer par la force.

Cet hommage qu'ils méritent bien, et que nous leur apportons de grand cœur, il nous est facile de le leur rendre aujourd'hui ; rien ne nous empêche d'être justes. Nous ne nous croyons pas obligés, comme il y a un siècle, de condamner le passé tout entier, sans exception ; personne ne songe plus à traiter le calendrier en suspect et à déchirer l'histoire. Les ardeurs de la lutte s'étant un peu calmées, nous nous sommes aperçus qu'il n'y avait pas toujours entre les institutions anciennes et les temps nouveaux ces oppositions violentes qu'on imaginait. Ces vieilles Universités, que la Révolution traitait en ennemies, il nous semble que, sans le vouloir, elles

l'avaient quelquefois préparée. N'ont-elles pas eu ce mérite, au milieu de la société féodale, de ne tenir aucun compte de la naissance ? Chez elles, on arrivait à tout par le talent et le travail ; nobles et roturiers assistaient aux mêmes leçons, étendus sur la même paille, et subissaient les mêmes examens, pour conquérir les mêmes dignités. C'étaient donc à ce moment des écoles d'égalité et non pas, comme on l'a prétendu, des instruments de tyrannie. Si je ne m'abuse, la fête d'aujourd'hui signifie que tous ces malentendus ont cessé. La République, par la présence de son premier magistrat, vous dit qu'elle ne veut plus répudier l'héritage du passé, qu'elle l'accepte de bonne grâce, que tous ceux qui, de quelque manière, ont travaillé à l'œuvre commune, d'où qu'ils soient venus, quelque robe qu'ils aient portée, elle les reconnaît pour siens et les remercie de lui avoir fait la France ce qu'elle est.

Il nous faut donc en ce jour, Messieurs, associer dans un même souvenir pieux tous ceux qui, pendant ces cinq siècles d'efforts et de luttes, ont concouru à l'éclat de votre grande Université. — Oui, tous, depuis les vieux seigneurs de cette ville, les Guilhems, qui, au milieu d'un monde barbare, ouvrirent ici un refuge aux études sérieuses et comprirent que, pour que l'enseignement fût fécond, il devait être libre, jusqu'aux rois de France, Henri IV et Louis XIV, qui se firent les protecteurs zélés de vos écoles ; depuis vos plus anciens maîtres, Raymond Lulle, Placentin, Arnaud de Villeneuve, jusqu'aux grands médecins du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle, tous ont bien mérité de leur patrie, tous ont servi la science et l'humanité. Et voilà pourquoi, de tous les pays où la science et l'humanité sont en honneur, nous venons leur apporter le témoignage de notre reconnaissance et souhaiter à cette Université qu'ils ont fondée, soutenue, illustrée, un avenir aussi glorieux que son passé.

---



# DISCOURS

PRONONCÉ PAR

## M. GRÉARD

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES  
VICE-RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS

AU NOM DES UNIVERSITÉS DE FRANCE

---

MESSIEURS,

Les délégués des Universités françaises, toutes représentées ici, m'ont fait l'honneur de me charger d'être leur interprète. C'est en leur nom que j'offre à l'Université de Montpellier l'hommage de nos félicitations les plus cordiales.

L'année dernière, nous étions réunis à Paris pour célébrer le sixième centenaire de la Sorbonne restaurée. L'Université de Montpellier ne compte pas moins de quartiers de noblesse. Comme celle de Paris, elle date du siècle de saint Louis, de ce siècle dont la grandeur intellectuelle et morale va s'élevant au fur et à mesure que nous en connaissons mieux les idées et la vie. Bien avant même que ses écoles fussent réunies en association d'étude générale, *studium generale*, suivant l'expression si simple et si forte du bref pontifical, les *pèlerins* — c'est le nom que la langue naïve du temps donnait aux étudiants du dehors — venaient de tous les points de l'Europe y chercher ce qu'ils appelaient « la perle de la science ». C'est Placentin,

un élève de Bologne, qui, le premier en France, fonda à Montpellier un enseignement du droit complet, — droit civil et droit canon — comme il n'en existait point encore à Paris. Et telle est l'autorité qu'il s'était acquise de son vivant, tels furent les honneurs qui lui furent conférés après sa mort, qu'il n'a fallu rien moins que les recherches de l'érudition moderne pour établir que Montpellier n'était pas sa ville natale. Si, au temps de l'éducation de Gargantua, l'École de droit — qui comptait des centaines d'auditeurs alors que Pétrarque en suivait les cours — avait fait fuir vers Bourges, par l'appauvrissement de ses études, l'irrévérencieux Pantagruel, l'École de médecine au contraire, arrivée dès ce moment à son plein essor, retenait Rabelais sur ses bancs : c'est ici que — le premier et le seul, semble-t-il, des étudiants de son temps, — il lisait et interprétait, dans un texte grec, Hippocrate et Galien. Tandis que les autres Facultés languissaient, l'École de médecine voyait d'année en année s'accroître son crédit et sa renommée. Henri IV lui empruntait, pour les attacher à sa personne, deux de ses maîtres. Astruc dressait, comme en un livre d'or, la liste des savants qu'elle avait attirés et conservés. Elle ne le cédait en rien à l'école de Paris. Aujourd'hui encore, par un prestige qui n'a point pâli, et malgré les progrès partout accomplis, les diplômes les plus recherchés à l'étranger sont ceux qui portent le sceau de Paris et de Montpellier.

Deux traits entre tous caractérisent cette brillante histoire et relient le présent au passé : la pensée libérale qui avait inspiré les premières chartes de l'Université et la direction qu'y recevaient les études. On aime à retrouver dans l'esprit de l'ancienne France les germes des institutions et des idées dont nous recueillons aujourd'hui le bienfait. Le respect éclairé du passé n'est-il pas un acte de justice envers ceux qui ont travaillé à le faire, en même temps qu'un enseignement et une force ? Ce qui dès l'origine a contribué à donner à l'École de

médecine de Montpellier une vie si active, ce fut d'abord d'avoir exclu de sa constitution primitive tout privilège de pays, de naissance ou de fortune et reconnu à quiconque en était digne et capable le droit d'enseigner ; ce fut de plus, en encourageant les étudiants à s'associer, en leur faisant place même dans les conseils des professeurs pour la discussion des intérêts généraux, d'avoir exercé la jeunesse aux disciplines viriles ; ce fut enfin, par la pratique des concours et l'institution des agrégés, — car le mot date du XVI<sup>e</sup> siècle, — d'avoir suscité et entretenu parmi les maîtres l'émulation du travail et de la science. Le développement de la science elle-même a été un autre et non moins fécond élément de succès. Nulle part peut-être plus tôt qu'à Montpellier la distinction n'a été faite entre le savoir livresque, tel qu'il s'était perpétué de mémoire en mémoire pendant les premiers siècles du moyen âge, et la science, la vraie science, c'est-à-dire l'esprit critique d'observation et d'analyse. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, Montpellier possédait son théâtre d'anatomie et son jardin royal de botanique. Autour de l'enseignement médical proprement dit s'étaient groupées toutes les études qui pouvaient en assurer la précision et en élever la portée. Avant Paris, Montpellier avait adopté les principes de la méthode cartésienne, développé dans ses laboratoires les applications de la physique et de la chimie, mis à profit toutes les ressources créées par l'extension des connaissances ou les découvertes du génie.

Ces deux grandes forces sociales, l'esprit de solidarité et l'esprit de recherche scientifique, sont les leviers des sociétés modernes. Jamais l'étude n'a été plus accessible à tous ; jamais non plus elle n'a pénétré plus à fond, ni touché plus haut. Ce sera la marque de notre siècle que la richesse et la puissance de ces investigations, qui, poussées à la fois dans les sens les plus divers, sur tous les points du monde civilisé où peut s'établir un atelier de travail, recueillent les faits, les coordon-

nent, en tirent les règles communes et s'acheminent patiemment vers ce point que d'Alembert rêvait et d'où l'économie de l'univers nous apparaîtrait, dans la divine complexité de ses lois, comme l'expression d'une seule vérité.

La part que, pendant six cents ans, l'Université de Montpellier a prise à ce grand labeur de l'humanité pensante, garantit celle que lui réserve l'avenir.

Puisse ce septième centenaire, qui commence avec tant d'éclat, lui apporter un nouveau surcroît d'honneur et de prospérité !

**ADRESSES**  
**DES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES**



**ALLEMAGNE (Berlin)**

---

UNIVERSITATI LITTERARIAE MONTEPESSULANAE  
AETATE AC FAMA INTER SORORES  
NON GALLIAE MODO SED EUROPAE PRAESTANTI

QUAE PROfecta AB INITIIS DISPARATIS VETUSTATE OBSCURIS  
POSTQUAM SEORSUM SCHOLAS NATAS COMMUNE VINCULUM  
CONSOCIAVIT LATE PROPAGANDO LUMINE COGNITIONIS AC  
SCIENTIAE INCLARUIT FREQUENTIA DISCIPULORUM EX OMNI  
ORBE CONFLUENTIUM AMOENITATE URBIS CIVIUM HUMANITATE  
INVITANTE CELEBRATA MAGNIS DOCTORUM NOMINIBUS IN-  
CLITA UNIVERSAS DISCIPLINAS FRUCTUOSE COLUIT PRAETER  
CETERAS IURIS PRUDENTIAM TAM DECRETORUM QUAM CIVILEM  
FUNDAVIT ET AUXIT MEDICINAE PHYSICAEQUE NOVIS VIIS  
INDAGATIS MEDICISQUE INNUMERIS SUA ARTE POLITIS IN  
OMNES TERRAS DIMISSIS IMMORTALEM GLORIAM PEPERIT  
TEMPORUM INIURIA RERUMQUE VICISSITUDINE NON INCON-  
CUSSA ANTIQUAM CLARITATEM AD NOSTRAM AETATEM  
SERVAVIT

SAECULARIA SEXTA

FESTIS DIEBUS

A. MDCCCLXXX M. MAIO

AGENTI

UNIVERSITATIS FRIDERICAE GUILIELMAE BEROLINENSIS  
RECTOR ET SENATUS

ITA RATI INSTITUTA PROMOVENDIS LITTERIS DICATA MUTUA  
NECESSITUDINE NATIONUM DIVERSITATE NON IMPEDITA CON-  
TINERI MULTUMQUE AD CONCILIANDAS NATIONES COMMUNEM  
LITTERARUM AMOREM CONFERRE

CONGRATULANTUR VOTAQUE FACIUNT

UT SEX SAECULIS FELICITER PERACTIS SEPTIMI INTROITUM  
FAUSTIS OMINIBUS AUSPICETUR IN EOQUE QUEM ANTIQUITUS  
TENUIT HONORIS AC LAUDIS CURSU MERITA MERITIS ACCU-  
MULANS PERSEVERET LITTERIS SALUTI SIBI PATRIAEQUE  
SVAE DECORI.

**ALLEMAGNE (Breslau)**

---

UNIVERSITATIS MONTEPESSULANAE INCLITISSIMAE  
RECTORI ET COLLEGIO ACADEMICO  
UNIVERSITATIS VIADRINAE VRATISLAVIENSIS  
RECTOR ET SENATUS ACADEMICUS

S. P. D.

COMISSIMIS LITTERIS VESTRIS INVITATI, UT LEGATOS AD VOS  
MITTEREMUS RARISSIMAE AC SPLENDIDISSIMAE SOLEMNITATIS  
TESTES, QUAM PER IPSOS HOS DIES TOTO LITTERATORUM PER  
UNIVERSAM EUROPAM ATQUE AMERICAM ORBE PLAUDENTE  
CELEBRATURI ESTIS, LIBENTISSIME HONORIFICENTISSIMAE  
HUIC VESTRAE INVITATIONI OBTEMPERAREMUS NISI ITER  
LONGINQUUM PER STUDIORUM CURSUM AESTIVUM IPSUM IAM  
NIMIS COARTATUM LEGATIS NOSTRIS A VIADRO AD MARE  
MEDITERRANEUM PERAGENDUM VIVACISSIMO HUIC DESIDERIO  
EXPLENDO OBSTARET. ACCIPITE IGITUR BENEVOLE HIS LITTERIS  
ET SIGNIFICATIONEM SUMMAE ADMIRATIONIS ET VENERATIONIS  
QUA CELEBERRIMAM ACADEMIAM VESTRAM ANTE HOS SEPTIN-  
GENTOS ANNOS CONDITAM FIRMISSIMAM AC MAGNIFICENTIS-  
SIMAM ARCEM OMNIUM STUDIORUM LIBERALIUM, IMPRIMIS  
EORUM, QUAE IN ARTE MEDICA ET IN LITTERIS HUMANIORIBUS  
POSITA SUNT, PROSEQUIMUR, ET VOTA SINCERA, QUIBUS  
SALUTEM ET FLOREM EIUS ET NUNC ENIXE EXOPTAMUS ET  
PER OMNE AEVUM CONCORDI ANIMO ARDENTISSIME  
COMITABIMUR. VALETE

D. D. VRATISLAVIAE D. XIX M. MAII  
A. MDCCXC.

ALLEMAGNE (Halle)

---

INCLVTAE VNIVERSITATI  
MONTEPESSVLANAE  
EGREGIAE BONARVM ARTIVM  
HVMANITATISQVE STVDIORVM NVTRICI  
QVAE QVVM INDE A PRIMA ORIGINE SPLENDORE SVO  
NON PATRIAM MODO SED TOTVM PAENE ORBEM TERRARVM  
ILLVSTRASSET  
AC POTISSIMVM MEDICAE ARTI NOVA INCREMENTA ATTVLISSET  
PER SEX DEINCEPS SAECVLA GLORIAM ANTIQVAM  
INTER GRAVISSIMAS CVM OMNIVM RERVM PVBLICARVM  
TVM IPSIVS  
DISCIPLINAE ACADEMICAE MVTATIONES AC VICISSITVDINES  
CONSTANTISSIME ET FELICISSIME TVTATA EST  
AC NVNC ETIAM CVM SVMMO ERVDITIONIS SVBTILIORIS  
FRVCTV ATQVE EMOLVMENTO TVTATVR  
SACRA SAECVLARIA SEXTA  
DIE XXIII MENSIS MAII A. MDCCCXC  
RITE PERAGENDA  
EX ANIMI SENTENTIA GRATVLANTVR  
PRO PERPETVA EIVS SALVTE ET INCOLVMITATE  
PIA VOTA NVNCVPANT  
VT IN PERPETVVM GLORIAM AC FELICITATEM PRISTINAM  
CONSERVET PIA MENTE CVPIVNT  
DENIQVE FAVSTA FELICIA FORTVNATA OMNIA PRECANTVR  
BENEVOLENTIAM AC VOLVNTATEM SVAM TESTANTVR  
EIVSQUE REI DOCVMENTVM HANC TABVLAM EXSTARE  
VOLVERVNT  
RECTOR ET SENATVS  
VNIVERSITATIS FRIDERICIANAE HALENSIS  
CVM VITEBERGENSI CONSOCIATAE

**ALLEMAGNE (Heidelberg)**

---

RECTORI MAGNIFICO ET ILLUSTRIS SENATUI  
INCLVTAE VNIVERSITATIS MONTEPESSVLANAE

S. D. P.

PRORECTOR ET SENATVS  
VNIVERSITATIS RVPERTO-CAROLÆ HEIDELBERGENSIS

NON SOLVM IVCVNDISSIMVM NOBIS ACCIDIT ET HONORIFICENTISSIMVM, VIRI AMPLISSIMI ILLUSTRIS, QVOD SACRIS VNIVERSITATIS VESTRAE, BIS TRISAECLISENEX QUAE VI INEXHAUSTA VIGET VEGETQVE, NOS QVOQVE INTERESSE VOLVISTIS, VERVM ETIAM PIACVLVM DVXIMVS HVIC OFFICIO AC POTIVS PIETATI NOS DEESSE. NAM ANTE HOS QVATTVOR FERME ANNOS CVM VNIVERSITAS NOSTRA EXACTORVM QVINQVE SAECVLORVM FAVSTAM MEMORIAM NON SINE INSIGNI CULTIORVM GENTIVM CONCVRSV CELEBRAVERIT, PAR EST NOS IMPRIMIS SVSPICERE ANTIQVIORVM ETIAM MVRSARVM SEDEM AC LAETIORE ANIMI AFFECTV EXCIPERE SOLLEMNIA ACADEMICA, QVALIA IAM VOS REPETITIS ATQVE EXPECTATIS. QVO ACCEDIT QVOD CVM PRIMORDIORVM COGNATIONE INSTITVTORVMQVE COMMVNIONE VOBIS CONIUNCTISSIMI SVMVS TVM FATORVM IPSORVM SIMILITVDINE, QVIPPE CVM TAM VESTRA QVAM NOSTRA VNIVERSITAS SAEPIVS TVRBIS BELLIS INCENDIIS RAPINIS OBRVTA AC FERRE SEPVLTATA TAMEN ALACRIORE VSQVE IMPETV RESVRREXERIT MERSAQVE PROFVNDO PVLCRIOR EVENERIT. QVAS INTER TEMPORVM VARIETATES FORTVNAEQVE VICISSITVDINES QVOT CONSTANTIAE INDVSTRIAE LIBERALITATIS IVSTITIAE EXEMPLA EDIDERVNT FACVLTATES MONTEPESSVLANAE. QVIS ENVMERARE POSSIT IVRIS DOCTORES ALVMNOSQVE PENES VOS CLARISSIMOS, EX QVO PLACENTINVS LVMEN INTVLIT ET PACIVS, QVI CVM APVD NOS PER DECEN-

NIVM FERE DOCVERIT NON MINORE LAVDE AD VOS TRANSIIT. IAM HORTVS MEDICINALIS VERE REGIVS, QVEM PRIMVM IN PATRIA FLORENTISSIMVMQVE COLVISTIS, ET ANTE DECANDOLLIVM ET POST ILLVM PERSCRVTATORES ALLICVIT OCVLATISSIMOS. IN IPSA VERO SCIENTIA MEDICA MVLTORVM ANTE OCVLOS VERSANTVR IMAGINES, QVI ARTE DOCTRINA HVMANITATE EFFECERINT, VT NON SEMEL HIPPOCRATES EX COO FACTVS SIT MONSPELLERIVS. DENIQVE PRVNELLII ALIORVMQVE VIRTUTE BIBLIOTHECA VESTRA PRINCIPATVM TENET INTER OMNES QVAE IN PROVINCIIS GALLIAE SVNT : QVOS THESAIVOS QVANTA LIBERALITATE RECLVSERITIS RECLVDATISQVE, OMNIVM ORE PRAEDICATVR. VOS ENIM VT SEMPER NON SCHOLAE TANTVM AC DOCTRINAE VMBRATILI INSTITVISTIS ALVMNOS, SED VITAE PVBLICAE PATRIAEQVE SALVTI GNAVOS GNAROSQVE EDVCASTIS PROPVGNATORES, ITA COMMVNEM STVDIORVM OMNIVM ARTIVMQVE NECESSITVDINEM TAM GENEROSIS VSQVE CONSILII AVXISTIS, VT ETIAM EXTRA PATRIAE FINES HVMANITATIS FRVCTVS A VOBIS REDVNDARINT VBERRIMI.

HVIVS ERGO LAVDIS EXIMIAE ADMIRATIONEM VT PRAESENTIORE OFFICIO TESTIFICEMVR, LEGATVM ACADEMICVM AD VOS MISIMVS FRIDERICVM SCHOELLIVM PHILOGOGIAE PROFESSOREM VNIVERSITATIS RVPERTO-CAROLAE H. T. PRORECTOREM PRESIDEMQVE SENATVS : A QVO HAE VOBIS LITTERAE REDDENTVR. QVIBVS IAM NVNC EX SENTENTIA VOBIS CONGRATVLAMVR OMNIAQVE FAVSTA FELICIA FORTVNATA COMPRECAMVR.

VALETE NOBISQVE FAVETE.

DATVM HEIDELBERGAE D. XX. M. MAIO A. MDCCCXC.

L. S.

---

**ALLEMAGNE (Leipzig)**

---

**Q. B. F.F.F. Q. S.**

**INCLUTAE**

**UNIVERSITATI LITTERARUM**

**MONTISPESSULANAE**

**FONTIS ARTIS PHYSICAE PRAECONIO IAM SAECULO XII  
CELEBRATAE**

**SALERNITANORUM PRIMIS AB INITIIS IN MEDICINA AEMULAE  
NEC NON IURISPRUDENTIAE ARTIUMQUE LIBERALIUM STUDIIS  
LONGO EX TEMPORE DEDITAE**

**AD GENERALIS AUTEM STUDII DIGNITATEM NICOLAI IV SANCTI  
PATRIS BULLA ANTE HAEC SEX SAECULA MERITO ERECTAE  
DOCTORUM ERUDITISSIMORUM INTER QUOS**

**FRANCISCUS RABELESIVS AETERNA LEPIDISSIMI INGENII LAUDE  
FLORET MATRI FECUNDISSIMAE**

**NUNC INCOHATA SEPTIMI SAECULI AUSPICIA LAETISSIMA  
CELEBRANTI VEGETAM IN OMNE AEVUM SALUTEM NOVOSQUE  
SEMPER LITTERARUM FRUCTUS GRATULABUNDI EXOPTANT  
UNIVERSITATIS LITTERARUM LIPSIENSIS  
RECTOR ET SENATUS.**

**DATUM LIPSIAE MENSE MAIO A. MDCCCLXXXX**

---

ALLEMAGNE (Munich)

Q. B. F. F. Q. S.

VNIVERSITATI LITTERARVM  
MONTEPESSVLANÆ

ARTIVM ET SCIENTIARVM IN FINIBVS GALLIÆ ARCI AC  
DOMICILIO  
MITI CÆLO ANTIQVO CVLTV CIVILIBVS STVDIIS IN PERPETVVM  
FLORENTI

QVÆ ABHINC SEXCENTOS ANNOS CONDITA ATQVE PER  
TEMPORVM VICISSITVDINES SINGVLARI CVM FORTVNÆ TVM  
VIRTVTIS PERENNITATE PROSPERE CONSERVATA  
LITTERARVM STVDIA EX SCHOLARVM VMBRACVLIS IN  
AMPLIOREM ET LÆTIOREM CAMPVM ERVDITIONIS  
VERE LIBERALIS PROVECTA STRENVVA CONTENTIONE COLVIT  
FIRMAVIT PROPAGAVIT

IAM NOSTRA ÆTATE NOVIS DIGNITATIS PRÆSIDIIS AVCTA  
INTEGRO ROBORE VIGET VIRETQVE  
SOLLERTISSIMORVM INGENIORVM NVTRICI  
ET PROFESSORVM IN QVOVIS GENERE  
DOCTRINÆ SPECTATORVM SERIE PERPETVA ORNATÆ  
ET IVVENTVTIS AD OMNEM HVMANITATEM INFORMANDÆ  
FLORE STIPATÆ

DIE XXIII MENSIS MAII ANNI MDCCCLXXXX  
CONTINVTAM PER SEX SÆCVLA LAVDEM PVBLICÆ  
DISCIPLINÆ

LÆTISSIMO ET POPVLARIVM ET EXTERORVM HOMINVM  
CONVENTV  
CONCELEBRANTI

HÆC SEXTA SÆCVLARIA  
EX VERO ANIMI SENSU GRATVLATVR  
NOVVM SÆCVLVVM FAVSTIS OMINIBVS AVSPICATVR  
FLOREM ET ROBVR HONOREM ET DIGNITATEM  
SALVTEM ET INCOLVMITATEM  
VT TVTARI AVGERE PERPETVARE VELIT  
DEVM O. M. OMNI RELIGIONE COMPRECATVR

VNIVERSITATIS LVDOVICO-MAXIMILIANÆ  
MONACENSIS

RECTOR ET SENATVS

## ALLEMAGNE

Académie Impériale des Sciences naturelles de Halle

---

Halle a/S den 13. Mai 1890

*Die Kaiserliche Leopoldino-Carolinische Deutsche Akademie der Naturforscher will es sich nicht versagen, der älterwürdigen Universitaet zu Montpellier zu einem der seltensten Feste, welches die Entwicklung der Wissenschaft in den Leuchten geistigen Lebens aufzuweisen hat und zu welchem die Glückwünsche aus allen Landen europaeischer Cultur zusammenströmen, durch dieses Schreiben ihre Sympathie und das freudige Gefühl geistiger Gemeinschaft auszudrücken.*

*Mit der "Académie des Sciences et Lettres" zu Montpellier durch den regelmässigen Jahresaustausch der Mémoires und der seit 1756 von der Leopoldino-Carolinischen Akademie herausgegebenen "Nova Acta" zu gegenseitiger freundschaftlicher Förderung verbunden, wünscht die Akademie, welche selbst trotz der noch nicht seit ihrer Gründung verflossenen 2 1/2 Jahrhunderte die älteste deutsche Naturforscher-Akademie ist und in dieser Hinsicht der ältern Schwester zu Montpellier mit freudigem Stolz die Hand reichen kann, dass die berühmten Namen, welche auf den von der Leopoldinisch-Carolinischen Naturforscher-Akademie gepflegten Wissenschaftsgebieten in Montpellier so bedeutendes geleistet haben, nie aussterben mögen, sondern mit stetig sich verjüngernder Kraft in den "Mémoires de l'Académie*

*des Sciences" ihre Errungenschaften an den gemeinsamen Zielen der Wissenschaft niederlegen.*

*Der Rückblick auf die lange Geschichte der Universitaet von Montpellier lehrt, dass seit der Begründung der Facultät für Medicin und die freien Künste durch die Bulle des Papstes Nicolaus IV am 26. October 1289 der Wahlspruch, welchen die Leopoldino-Carolina bedeutsam in ihrem Wappen trägt, der Wahlspruch : Nunquam otiosus ! dort in den gesegneten Landschaften des Hérault früh zur That geworden ist ; und so mag es auch bis in ferne Zukunft sich erhalten und mag der 23. Mai 1890, wie er zum Markstein für 6 ruhmvoll verlebte Jahrhunderte gesetzt ist, an der Schwelle einer gleichen Reihe von Jahrhunderten glückverheissend dastehen !*

*Der Praesident der Kaiserlichen Leopoldinisch-Carolinischen  
Deutschen Akademie der Naturforscher,*

*D<sup>r</sup> HERMANN KNOBLAUCH.*

**AMÉRIQUE (Université Cornell d'Ithaca)**

---

THE FACULTY OF CORNELL UNIVERSITY TO THE PRESIDENT OF THE  
COUNCIL AND THE FACULTIES OF THE ACADEMIE OF MONTPELLIER.

*The Faculty of Cornell University has learned with unusual interest that it is your purpose to celebrate the six-hundredth anniversary of the foundation of the venerable and illustrious University of Montpellier, and acknowledges the high honour of being invited to commemorate that occasion with you. We recognize the honourable position which your University has held in the history of science, and the debt which we in common with all the nations of Europe owe to this famous school. For three hundred years before the discovery of America the fame of Montpellier as a seat of learning was known throughout Europe. We read with reverence the roll of illustrious scholars who have given honour to this famous seat of learning. This review of the centuries of your history will show the mighty advance which has been made in thought and in institutions since your charter was received ; we shall be glad if it places in clearer light our common heritage in the past and the bonds which unite nations through the great brotherhood of scholars. We have designated three members of this Faculty to represent us on the happy occasion of your celebration : Professor Hiram Corson, Doctor of Laws, Professor James Edward Oliver, Master of Arts, Professor Jacob Gould Schurman, Doctor of science, who are now in Europe, and who we trust may be with you to be the bearers of our congratulations and our hopes that the fame of your University and its honourable services to science and to letters may be continued in the centuries to come as in the past.*

*Mai 9<sup>th</sup> 1890.*

*Charles KENDALL ADAMS,  
President.*

**AMÉRIQUE (Montevideo)**

---

SEÑOR RECTOR, PRESIDENTE DEL CONSEJO GENERAL DE LAS  
FACULTADES DE MONTPELLIER

SEÑOR:

*Segun oficio que acabo de recibir, la Universidad de la República Oriental del Uruguay, en mi calidad de Miembro honorario del Consejo de Instrucción Superior, y correspondiendo à la galante invitación que se ha servido dirigirle el Consejo de las Facultades que tan dignamente preside Ud., me ha designado para representarla en la celebración del sexto centenario de la Universidad de Montpellier.*

*En virtud de tal delegación, muy satisfactorio es para mi, asociarme en nombre de aquel centro de educación, modesto y lejano; pero no por eso menos entusiasta cultivador de las ciencias, à una solemnidad que conmemora un acontecimiento tan estrechamente vinculado à los adelantos intelectuales y morales de la humanidad.*

*La Universidad de Montpellier ha sido en efecto, principalmente en los tempos pasados, una de las que mas ha contribuido à esparcir la luz que ha guiado al Mundo en su viaje de progreso y civilización.*

*La institución que cuenta en su historia tan señalados y prolongados servicios, tiene perfecto derecho à la simpatía y al aplauso de todos, y especialmente de los Establecimientos de su*

*clase que como el que yo represento fundado 550 años despues, sigue sus huellas en la gloriosa tarea de la educación.*

*Póngome, pues, en viaje esta misma tarde para concurrir mañana personalmente á la fiesta del Centenario que ha de presidir S. Ea. el Señor Presidente de la Republica, á quien tendré el honor de presentar mis homenajes y felicitaciones, lo mismo que á las autoridades superiores de esa Universidad, formulando desde ya un voto muy sincero y fraternal en nombre de la de Montevideo por el progreso de tan ilustre institución.*

*Me es grato, con este motivo saludar al Señor Rector con mi mas distinguida consideración.*

*L. FORTEZA.*

*Paris, Mayo 22 de 1890.*

---

**AMÉRIQUE (Montevideo)**

---

*Abril de 1890*

*SEÑOR,*

*He recibido oportunamente la comunicacion que se ha dignado dirigirme para llevar a mi conocimiento, en mi carácter de Rector de la Universidad de esta Capitäl, que el Consejo General de las Facultades de Montpellier, ha resuelto celebrar en el mes de mayo próximo, el sexto Centenario de la fundacion de esa Universidad, cuya noble tradicion y rica herencia está actualmente confiada al Consejo General, por lo que se digna invitarme à las fiestas conmemorativas que se verificàn en recuerdo de la ereccion de la Universidad de Montpellier, al mismo tiempo que hace estensivo el llamado à los miembros del Consejo de Instruccion Secundaria y Superior que constituye en la Republica la Academia Directiva de su primer Establecimiento de Enseñanza profesional.*

*Grato fué para mi someter su atenta nota à la consideracion de la Corporacion que presido, por que presumia que ella no podia menos de adherirse à las fraternales expansiones que afortunadamente van vinculando en nuestros dias, en las mas elevadas esferas cientificas, à los encargados de difundir la verdad y de honrar sus conquistas, de todo lo que nos suministra una prueba las fiestas del sexto Centenario.*

*Puesta à la órden del Consejo su galante invitacion, la aceptó gustoso, encargándome la contestara manifestando al Señor Rector, que delega la representacion de la Universidad de la Republica del Uruguay, ante ese Consejo General, en la conme-*

*moracion del histórico acontecimiento que solemnizais, en el Señor Ministro Residente de aquella en Francia, Doctor Don Lindoro Forteza, miembro honorario del Consejo de esta Universidad, à quien se comunica con esta fecha su nombramiento, esperando que se hará un honor en desempeñar la comision que se le confiere.*

*Aceptad Senor Rector las seguridades de mi mas alta estima.*

*Alfredo VASQUEZ ACEVEDO,*

*Enrique AGAROLA,*

*Secretario general.*

**ANGLETERRE (Cambridge)**

---

ACADEMIAE MONTEPESSULANAE RECTORI ET PROFESSORIBUS  
S. P. D.  
ACADEMIA CANTABRIGIENSIS

*Non sine pudore aliquo confitemur litteras hasce nostram erga vos benevolentiam animumque fraternum testantes aliquanto serius ad vos mitti quam oportuit. Atqui ex ipsa mora, quam non consulto sed casu interpositam esse nostis, id saltem nobis in lucro esse deputamus, quod non tantum ob annos sexcentos ab Academia vestra feliciter expletos, sed etiam ob ipsas ferias vestras saeculares, occasionis tam laetae in memoriam tanto cum splendore nuper celebratas, nunc demum tempore opportuno vobis omnibus gratulari possumus. Vestros certe inter annales viri plurimi elucent, aut in litteris aut in iure aut in medicina rerumque naturae investigatione illustres, quorum nomina etiam exteris inter gentes non ignota sunt. Hodie vero non iam saeculorum praeteritorum in commemoratione versari volumus : iuvat potius in posterum optare, ut vestra in Academia tot studiorum varietates non iam seorsum separatae maneant, sed artius inter sese coniunctae velut corpus in unum coalescant, utque vestrum omnium et patriae ipsius ad communem utilitatem libera in republica universitas vobis revera libera constituatur. E poetis nostris unus, qui inter lacus montesque vitae suae tabernaculum posuit, dixit olim in rerum natura duas esse voces, maris unam, alteram montium; esse utramque gloriosam; in utraque ex saeculo in saeculum exsultare Libertatem. Vestra igitur Academia, quae,*

*in colle saluberrimo condita, parte ex altera mare, ex altera montes prospicit, utinam regione ex utraque fortunae futurae velut omen accipiat, et libertatis pristinae legibus bene temperatae sedes et asylum etiam in posterum fiat. Nihil autem de vestro artium liberalium scientiarumque generi humano salutarium domicilio nuntiari nobis auspicius potest, quam de libertate vestra vestrum omnium spem, vestrum omnium vota, auspiciis optimis ad exitum felicem esse perducta. Valet.*

*Datum Cantabrigiae*

*a. d. xv Kal. Iul.*

A. S. MDCCCXC.

**ANGLETERRE**

**ECOSSE (Edimbourg)**

---

*22<sup>nd</sup> May 1890*

*SIR,*

*On behalf of the University of Edinburgh, we, the undersigned, desire most respectfully to offer our heartiest congratulations to the ancient and famous University of Montpellier, on the occasion of her great Sexcentenary Festival.*

*For many centuries Scotland has been connected with France; many of her sons have been educated in French Schools and Academies, including your own celebrated University; and we have ever cherished warm feelings of affection and gratitude for that great and cultured nation to which our education and our literature, our art and our science are so deeply indebted.*

*We desire to express our most cordial wishes for the continued prosperity of all your Faculties, and in particular of your renowned School of Medicine and your ancient and far-famed Botanic Garden, institutions from which the University of Edinburgh may derive many most valuable lessons.*

*We rejoice also that of late years an increasing number of our Scottish Students have visited France for purposes of study and research; and we earnestly hope and confidently believe that this beneficent intercourse will strengthen and deepen those*

*sentiments of cordiality and friendship which have for so many centuries subsisted between Scotland and beautiful France.*

*With most sincere respect and esteem, we have the honour to be, Sir, your faithful and obedient servants.*

*Chancellor of the University  
Douglas MACLAGAN, Kn<sup>t</sup> Senior Professor of Medicine.*

*For the Principal of the University  
J. KIRKPATRICK,  
Secretary of the Senatus Academicus*

*The most Illustrious  
the Rector  
University of Montpellier.*

---

ANGLETERRE (Londres)

---

*University of London  
Burlington Gardens, W.  
May, 22, 1890.*

*SIR,*

*I am directed by the Senate of the University of London, to express their extreme regret, that they have not been able to avail themselves of the obliging invitation of the General Council of the Faculties of Montpellier, to send Representatives of their University, to assist at the celebration of the VI<sup>th</sup> Centenary of the University of Montpellier, owing to the fact that this celebration falls at a time, when such Representatives as the University of London would have selected, are unable to be absent from England.*

*The Senate have desired me to express to the General Council of Faculties, the great interest that they take in the approaching celebration, and to offer their sincere congratulations to the Faculties of Montpellier, on this the VI<sup>th</sup> Centenary Anniversary of the foundation of their University, whose history affords a brilliant record of services, rendered to Education and to Learning, in all the various branches which are embraced in the curricula of its illustrious Faculties.*

*I have the honour to be,*

*Sir,*

*With much respect,*

*Your obedient servant,*

*Arthur MILMAN*

*Registrar of the University of London.*

*To the Rector  
President of the Council General of Faculties  
Montpellier.*

ANGLETERRE (Oxford)

---

RECTORI ET CONCILIO GENERALI UNIVERSITATIS MONTEPESSULANAE  
CANCELLARIUS MAGISTRI ET SCHOLARES UNIVERSITATIS OXONIENSIS

S. P. D.

*Gratulamur vobis sexcentimum annum ab Universitate condita tanta cum laude tantoque clarorum virorum assensu hodie celebrantibus. Immo vero auctoribus illis qui vel longinquiore antiquitate principiis vestris assignare velint fidem esse habendam judicamus, quoniam recordari juvat tum cum ceteræ apud Europam scholæ in spinosioribus metaphysices subtilitatibus et inani controversiarum disputatione versabantur, in urbe vestra jam tum florere medicinæ studia fecundissima et legis civilis admirabilem notitiam.*

*Nec nobis quidem Oxoniensibus fas erat illius diei mentionem omnino prætermittere quando ex urbis portis egressa est non scholarium modo et professorum sed magistratuum quoque et consulum salutrix pompa, ut virum disertissimum Casaubonum, sermones utriusque linguæ doctissimum lætis acclamationibus exciperet, ut in scientiæ sedem musas inferentem.*

*Licet fortasse nobis somniare etiamnunc parietinas circumvolare tenuem aliquam vocis imaginem vel Casauboni græcas litteras prælegentis vel facetissimi hominis Rabelaisii Hippocraticam artem interpretantis.*

*Nos vero, qui et ipsi antiquissimam originem jactare gaudemus,*

*gratulationes vobis animo propensissimo prætendimus, quod Universitas vestra, neque diuturnis bellorum tumultibus extincta, neque rebus angustis oppressa, adeo vetustatem tulerit ut hodie vivat vigeatque, non solum præteriti temporis memoria sed insitis ingenii viribus stabilita.*

*Quod ut sit perpetuum orat obsecratque Academia.*

*Datum in domo nostra Convocationis die undevicesimo mensis Maii A. S. MDCCCXC.*

**AUTRICHE (Vienne)**

---

**DOMINO RECTORI MAGNIFICO UNIVERSITATIS MONTIS PESSULANI**

*Montpellier Wien. — In Francogallia.*

*Inclytæ Universitati Montis Pessulani in qua studium medicum jam saeculo 13 ita floruit ut gloria ejus in occidente et oriente celebraretur ad jubilæum quod nunc agitur ultimas et optimas gratulationes universitatis Vindobonensis nuntiat ejusdem*

*Rector*

*D<sup>r</sup> Franciscus POELZL.*

---

**AUTRICHE (Budapesth)**

---

*Rector et Senatus regiae litterarum universitatis budapestinensis Rectori magnifico venerabilique Senatui inclutae Universitatis Montis-Pessulani*

*S. P. D.*

*Summo gaudio litterae vestrae humanissimae nos affecerunt, viri illustrissimi, quibus nos certiores fecistis XXIII die huiusce mensis vos sexcentimum Universitatis vestrae annum celebraturos esse.*

*Pro fraterno amore, quo omnes inter se Universitates coniunguntur, vobis ex toto corde gratulamur et Deum Optimum maximum comprecamur, ut Universitati vestrae, quae tam diu lucem humanitatis late diffundit et laude florentissima est, permulta saecula et salutem et gloriam integram illibatamque servet.*

*Dabamus Budapestini die 19 mensis Maii anno MDCCCXC*

---

**AUTRICHE (Cracovie)**

---

**C. R.  
UNIVERSITAS JAGELLONICA  
CRACOVIENSIS**

**ILLUSTRISSIMÆ SPECTATISSIMÆ  
UNIVERSITATI LITTERARUM MONTEPESSULANÆ PLAUSU  
INGENTI NATIONUM CHRISTIANARUM SEXCENTESIMUM  
DIEM NATALEM CELEBRANTI  
PHILOSOPHIÆ PHYSICÆ FONTI INEXHAUSTO  
UNDE ARTIS MEDICÆ VIRI SALUBERRIMI AD ALIOS POPULOS  
ET IN POLONIAM MANARUNT  
OB LABORES IN SCIENTIIS PERFICIENDIS EXANTLATOS  
OB RERUM NATURÆ STUDIUM EGREGIE  
PROMOTUM OBSERVANTIÆ DEBITÆ ARGUMENTUM SÆCULA  
INNUMERA GRATULANTUR RECTOR  
ET SENATUS UNIVERSITATIS JAGELLONICÆ**

**CRACOVIAE D. XXII M. MAI. A. MDCCCXC**

---

## AUTRICHE

(Université Tchèque de Prague)

---

*Generale studium Pragense, conditum anno MCCXLVIII ab inclito imperatore Carolo IV, atque omnium in tota media Europa Universitatum primum, cuius exemplo ceteræ studiorum universitates in Germanorum et Slavorum terris institutæ sunt, gratissima semper memoria prosequitur antiquiores in Gallia et Italia studiorum sedes, ad quas ante conditam universitatem Pragensem nostrates studiorum fructum vehementer concupiscentes se conferebant, quia in eis terris ingenua christiani ævi eruditio et disciplina altas egerat radices.*

*Inter has antiquiores studiorum sedes Universitas Montepesulana honorificum amplumque obtinebat locum medicinæ disciplinæ præclaro cultu, atque ex hoc præcipue fonte nostri viri docti hauriebunt, cum statim in ipso Universitatis Pragensis initio etiam medicorum facultas Pragæ instituta esset.*

*Operæ pretium autem est recordari, in universitate Pragensi non solum primis temporibus artis medicinæ studium floruisse, sed etiam novissima ætate in eadem universitate præclaros extitisse viros, qui tantos in his studiis progressus fecerint, ut nominis immortalitatem consequerentur. Quo magis grato pioque animo decet retinere memoriam eorum locorum in quibus hæc studia lætum initium ceperunt.*

*Itaque studiorum Universitas Carolina Ferdinanda bohémica perenni et usque ad sexcentorum annorum ætatem continuato flore inclitæ Montepesulanæ Universitatis quam maxime*

*laetatur, et cum memorabilis ille dies festus Almae Matris Montepessulanae, qui est a. d. XI Calendas Junias, adveniet, Universitas Carolina Ferdinanda bohemica sinceram gratulationem agens honestissimam et celeberrimam Universitatem Montepessulanam optimis ominibus prosequetur, exoptans, ut etiam in posterum per multa saecula floreat et crescat et augeatur ad studiorum scientiarumque incrementum atque ad salutem patriae suae totiusque humani generis utilitatem.*

*Datum Pragae pridie Nonas Maias anni MDCCCXC, anno DXLII ab  
Universitate Carolina Ferdinanda bohemica condita.*

---

**AUTRICHE (Vienne)**

(Société Anthropologique)

---

Wien, den 17 Mai 1890.

AN DIE HOCHANSEHNLICHE UNIVERSITÄT ZU MONTPELLIER !

*Der Ausschuss der Anthropologischen Gesellschaft in Wien hat in seiner Sitzung vom 15 April 1890 einstimmig beschlossen im Namen der Gesellschaft der hochansehnlichen Universität die aufrichtigsten und wärmsten Glückwünsche zu der Jubelfeier ihres 600-jährigen Bestandes darzubringen. Es ist mir eine angenehme Pflicht, diese unsere Wünsche für ein ferneres Blühen und Gedeihen mit dem Ausdrücke wahren Hochschätzung der wissenschaftlichen Verdienste, welche sich die Universität auf allen Gebieten im rechten Maasse erwerben hat, zur Kenntniss der hochansehnlichen Universität zu bringen.*

*Ich benütze diese Gelegenheit im Namen der Gesellschaft die Versicherung unserer aufrichtigsten Hochschätzung darzubringen.*

*Einer hochansehnlichen Universität ergebenster*

*D<sup>r</sup> WEISBACH.*

---

**BELGIQUE (Gand)**

---

**L'UNIVERSITÉ DE GAND  
A SA SŒUR AINÉE DE MONTPELLIER.**

**MONSIEUR LE RECTEUR,**

**MESSIEURS LES PROFESSEURS,**

*L'Université de Gand s'associe de tout cœur aux fêtes par lesquelles le Conseil général des Facultés de l'Académie de Montpellier célèbre en ce moment le sixième Centenaire de la création de l'Enseignement supérieur en votre ville.*

*Fondée seulement en 1817, notre Université apprécie hautement tout le prestige qui s'attache à une Ecole six fois séculaire, dont les doctrines ont eu un retentissement universel et dont les chaires ont été illustrées par des savants d'un renom européen.*

*A nos hommages de respectueuse déférence et à nos congratulations les plus chaleureuses, nous joignons le vœu bien sincère de voir prospérer à jamais l'antique Ecole de Montpellier, rajeunie sans cesse par les renouvellements du progrès scientifique.*

*Gand, le 10 mai 1890*

**AU NOM DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND**

*Le Recteur,*

**WOLTERS.**

**BELGIQUE (Liège)**

---

A MONSIEUR LE RECTEUR ET A MESSIEURS LES MEMBRES DU CONSEIL  
GÉNÉRAL DES FACULTÉS DE MONTPELLIER

MESSIEURS,

*Dans la bulle qui réunissait en Université les différentes Ecoles de Montpellier, le pape Nicolas IV disait : « Nous désirons ardemment voir les études se propager partout et surtout dans les lieux connus pour être les plus favorables à la fécondation et au développement des germes salutaires de la science. Aussi, ajoutait-il, comme la ville fameuse et illustre de Montpellier est réputée convenir merveilleusement à l'étude, nous croyons utile à l'intérêt public qu'il s'y trouve des hommes cultivant la sagesse et capables de lui faire donner les fruits qu'il plaira au dieu des sciences d'y produire. »*

*Elle a, certes, bien répondu à l'attente de son fondateur, l'antique Université de Montpellier ! Et la ville qu'elle a illustrée devait, en effet, convenir merveilleusement aux études, pour que à travers les plus sombres périodes de l'histoire son Université soit parvenue à entretenir le goût des travaux intellectuels, l'amour des sciences, et ait ainsi pu conserver jusqu'à ce jour les nobles traditions que ses maîtres lui ont léguées.*

*Dès les premiers jours de son existence, une de ses Ecoles fut la source de la connaissance du droit dans le Midi de la France, et, la première dans ce pays, fit du droit romain la base des études juridiques.*

*Tout aussi ancienne et plus célèbre encore est son Ecole de Médecine, qui n'a cessé de prospérer et dont la renommée s'est répandue au loin.*

*Les noms de Gui de Chauliac, de Rabelais, de Rondelet, de Bauhin, de de Jussieu, de de Candolle et de Barthez, tous professeurs ou élèves de cette Université, témoignent de son énergique vitalité aux différentes époques de sa longue et brillante existence.*

*Les services qu'elle a rendus à la civilisation unissent intimement son histoire à celle de la culture intellectuelle de l'Europe depuis six cents ans.*

*Aussi, nous nous associons de grand cœur aux fêtes par lesquelles le Conseil général des Facultés de Montpellier célèbre le six-centième anniversaire de l'Université dont l'héritage lui est confié.*

*Nous vous adressons, Messieurs, avec nos félicitations, l'expression de nos vœux les plus sincères pour la continuation de vos glorieuses destinées.*

*Liège, le 15 mai 1890.*

LES MEMBRES DU CONSEIL ACADÉMIQUE  
DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

---

**BULGARIE (Sofia)**

---

RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER.

*Montpellier de Sofia.*

*Les Professeurs de la Haute Ecole de Sofia envoient à l'Université de Montpellier, à l'occasion de son anniversaire six fois séculaire, leurs félicitations chaleureuses ainsi que leurs meilleurs vœux pour un avenir long et prospère.*

*Au nom des Professeurs,  
Rector AGURA.*

---

**DANEMARK (Copenhagen)**

---

ACADEMIÆ MONTEPESSULANÆ  
CURATORIBUS SENATUI PROFESSORIBUS  
SENATUS UNIVERSITATIS HAUNIENSIS

S. P. D.

SI QUIS UNQUAM LONGAM ANNORUM SERIEM MEMORIA RECOLENS VITA FRUCTUOSA GLORIARI POTEST, ACADEMIÆ MONTEPESSULANÆ HOC CONTIGIT. NAM ANTE SEXCENTOS ANNOS HÆC DOCTRINÆ ET SCIENTIÆ SEDES OPTIMIS AUSPICIIIS CONDITA BREVI NON SOLUM IPSIUS PATRIÆ LUMEN EXTITIT, SED CRESCENTE FAMA PER LONGINQUAS TERRAS CELEBRATA EST, UT ET REGES EO CONFUGERENT MORBORUM REMEDIA QUÆRENTES ET EX OMNI ORBE JUVENES STUDIOSI EO CONFLUERENT UT SCIENTIÆ MYSTERIIS INITIARENTUR ET ARTEM SALUBERRIMAM DISCERENT ET EXERCERENT. NEC MINIMUM INDE NOS DANI FRUCTUM PERCEPIMUS ; NAM HINC QUOQUE NON EXIGUUS NUMERUS JUVENUM DOCTORUM ET STUDIOSORUM VESTRÆ ACADEMIÆ ALUMNI FUERUNT, NEC QUISQUAM FERE PER SÆCULA XVI, XVII, XVIII IN NOSTRA UNIVERSITATE MEDICUS ILLUSTRIS FUIT QUIN ETIAM VOBIS SE ALIQUID ACCEPTUM FERRE FATERETUR. QUÆ QUUM GRATO ANIMO MEMORIA REPETIMUS, TUM EX ANIMO GRATULAMUR, QUOD HODIE QUOQUE ACADEMIA VESTRA EADEM GLORIA FLORET. HÆC UTINAM PER SÆCULA MANEAT NEC UNQUAM MINUATUR.

DABAMUS HAUNIÆ IDIBUS MAIIS ANNI MDCCCXC.

---

GRÈCE (Athènes)

ΤΩ,

ΤΟΥ ΠΕΡΙΦΑΝΟΥΣ ΑΠΟ ΞΟΦΙΑΣ ΜΟΝΤΠΕΛΛΙΕΡΟΥ  
ΠΑΛΑΙΤΑΤΩ ΚΑΙ ΞΕΜΝΟΤΑΤΩ,

ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΩ,

ΠΡΟΕΧΗΜΑΤΙ ΚΛΕΙΝΩ,

ΤΗΣ ΤΩΝ ΓΑΛΑΤΩΝ ΠΕΦΙΛΗΜΕΝΗΣ ΧΩΡΑΣ

ΤΟΤΗΣ ΕΛΛΑΔΟΣ ΑΡΤΙΓΕΝΕΣ

ΦΙΛΟΦΡΟΝΩΣ ΞΥΓΧΑΙΡΟΝ

ΕΦ ΟΚ ΤΕ ΔΙΗΝΥΞΕΝ ΑΙΞΙΩΣ ΕΞΑΚΟΣΙΟΙΣ ΕΝΙΑΥΤΟΙΣ

ΚΑΙ

ΕΦ ΟΙΣ ΑΝΑ ΤΟΥΤΟΥΣ ΙΚΑΝΩΣ ΤΕ ΚΑΙ ΟΝΗΣΙΜΩΣ ΥΠΕΡ ΤΟΥ

ΠΝΕΥΜΑΤΟΣ ΔΙΕΠΡΑΞΑΤΟ ΠΡΟΣ ΑΛΛΟΙΣ ΨΥΧΗΣ ΑΛΕΞΗΤΗΡΙΟΝ

ΚΑΙ ΤΟΝ ΑΣΚΛΗΡΙΟΝ

ΔΟΚΙΜΩΤΑ ΘΕΡΑΠΕΥΞΑΝ ΚΑΙ ΠΛΕΙΣΤΟΥΣ ΑΝΔΡΑΣ ΕΠΙ-

ΣΤΗΜΗ, ΔΙΑΠΡΕΠΕΙΣ ΠΑΡΑΞΧΟΝ ΕΝ ΟΙΣ ΚΑΙ ΤΟΝ ΕΛΛΗΝΑ ΤΟ ΓΕΝΟΣ

ΑΔΑΜΑΝΤΙΟΝ ΤΟΝ ΚΟΡΑΗΝ

ΟΜΟΘΥΜΑΔΟΝ ΑΥΤΩ, ΚΑΙ ΑΠΟ ΚΑΡΔΙΑΣ

ΕΥΧΕΤΑΙ

ΒΙΟΝ ΑΤΕΡΜΟΝΑ ΞΥΝ ΕΥΚΛΕΙΑ, ΜΕΙΖΟΝΙ ΤΗΣ ΕΞ ΤΟΔΕ

ΕΠ ΑΓΑΘΩ, ΒΕΒΑΙΩ, ΤΩΝ ΑΝΘΡΩΠΩΝ ΥΠΕΡ ΩΝ Η ΠΕΡΙ-

ΠΥΣΤΟΣ ΑΥΤΟΥ ΜΗΤΗΡ Η ΦΙΛΤΑΤΗ ΚΕΛΤΙΣ ΑΠΟ ΔΕΚΑΚΙΣ

ΕΝΔΕΚΑ ΜΑΛΙΣΤΑ ΕΝΙΑΥΤΩΝ ΠΟΛΛΑ ΠΟΛΥΕΙΔΩΣ ΚΑΙ ΛΟΚΝΩΣ

ΕΙΡΓΑΞΑΤΟ

ΜΟΥΝΥΧΙΩΝΟΣ ΑΡΙΟΝΤΟΣ

ΕΝΝΑΤΗ, ΜΕΤ ΕΙΚΑΔΑ

ΕΤΕΙ ΞΩΤΗΡΙΩ ΑΩΧ

ΑΘΗΝΗΣΙΝ

Ο ΠΡΥΤΑΝΙΣ

*Ελευθέριος Βενιζέλος*



**HOLLANDE (Amsterdam)**

---

UNIVERSITATI ILLUSTRISSIMÆ MONTEPESSULANÆ  
ANTE SEPTEM AMPLIUS SÆCULA CONDITÆ PER TOT SÆCU-  
LORUM DECURSUM INTER GRAVISSIMAS RERUM COMMUTA-  
TIONES ET EVERSIONES INCONCUSSÆ, PROFESSORUM DOC-  
TORUMQUE FAMA ET DOCTRINA IN NULLIS NON ARTIBUS  
PER TOTUM TERRARUM ORBEM NOTÆ AC NOBILI, STUDIO-  
RUM FREQUENTIA UNDECUNQUE CONFLUENTIUM ASSIDUE  
CELEBRATÆ, DE OMNIBUS DISCIPLINIS INDEFESSO ANTISTITUM  
ARDORE OPTIME SEMPER MERITÆ, NATALIS NUNC DIEI MEMO-  
RIAM PIE RECOLENTI GRATULATUR VERECUNDE ET SINCERÆ  
UNIVERSITAS AMSTELODAMENSIS.

DATUM M. MAIO ANNI MDCCCXC.

EX AUCTORITATE ORDINIS  
PROFESSORUM AMPLISSIMI.

---

**HOLLANDE (Groningue)**

---

Q. B. F. F. S.

NOBILISSIMÆ UNIVERSITATI MONTEPESSULANÆ  
PER SEX SÆCULORUM SPATIUM  
DE REPUBLICA LITTERARUM ATQUE DE STUDIIS HUMANITATIS  
OPTIME MERITÆ  
MINERVÆ NEC NON ÆSCULAPII ARTIBUS EGREGIE CULTIS  
PRÆCLARISSIMÆ  
LÆTA LIBENS GRATULATUR  
UNIVERSITAS GRONINGANA.

DATUM GRONINGÆ A. D. XVI KAL. JUNIAS  
ANNI MDCCCXC.

---

**HOLLANDE (Leyde)**

---

FACULTATUM MONTEPESSULANARUM RECTORI ET CONSILIO GENERALI RECTOR ET SENATUS UNIVERSITATIS LUGDUNO-BATAVÆ  
S. P. D.

*Summo gaudio nos affecerunt litteræ kalendis Martiis h. a. datæ quibus certiores nos fecistis, quod almæ musarum sedi vestræ septimum nuper sæculum inceperit, festa vos sollemnia propediem celebraturos esse. Cum omnes enim Academiae, ubicunque terrarum constitutæ sunt, quæ rerum cognitioni promovendæ litterisque et artibus colendis atque juventuti tradendis operam navant, communi quodam necessitatis vinculo jungantur, læta et prospera, quæ uni ex iis contingant, ceteræ ad se quoque pertinere sentiunt.*

*Inter universitates autem, quæ studia liberalia alendo fovendoque generis humani saluti profuerunt paucae sunt, quas majore reverentia colamus quam inclitam Montepessulanam illam, cuius famam et honorem propagare et augere vobis concessum est.*

*Gratissimo enim animo recordamur et quanta virorum copia in omni doctrinæ genere præstantium et laude insignium per longam sæculorum seriem floruerit et quam præclare de variarum disciplinarum scientia excolenda merita sit.*

*Quæ cum ita sint, sex sæcula summa gloria peracta illustrissimæ Academiae vestræ ex animi sententia gratulamur.*

*Vobis, viri clarissimi, qui vetustum eius splendorem novis semper incrementis augetis, ut festorum sollemnia læto pectore celebretis optamus omniaque fausta, felicia fortunata precamur.*

DATUM LUGDUNI BATAVORUM KAL. MAI. A. MDCCCXC

**ITALIE (Rome)**

---

SENATVS VNIVERSITATIS LITTERARVM ET ARTIVM ROMANAE  
AMPLISSIMO SENATVI VNIVERSITATIS MONSPELIENSIS S. D.

SEXTA SAECVLARIA QVAE VOS VIRI AMPLISSIMI ET DOCTISSIMI AGERE STATVISTIS VNIVERSIS OMNIVM LITTERARVM ATQVE ARTIVM STVDIOSIS MAGNO CVM PLAVSV PROBANTVR. NAM NEMINEM FVGIT QVANTAM VNIVERSITAS VESTRA PRO SINGVLARIBVS IN ANIMORVM CVLTVM PROMERITIS IAM SEX ABHINC SAECVLIS GLORIAM SIBI IVRE PEPERERIT QVVM TENEBRIS MEDIAE AETATIS QVAM VOCANT DISCVSSIS ALTERVM A BONONIA NOSTRA EXTITIT SAPIENTIAE QVASI DOMICILIVM ET PRAESIDIVM. SI VERO COMMVNI STVDIORVM CONIVRATIONE EFFICITVR VT DOCTORVM OMNIVM MENTES IN VOBIS DEFIGANTVR ET HAEREANT SINGVLARIS QVAEDAM CAUSA EST CVR NOS VOBIS NOBISQVE MAGNO OPERE GRATVLEMVR. MEMORIA ENIM REPETENTIBVS NOBIS ATHENAEI VESTRI ORIGINEM ET PROGRESSIONEM PLACENTIVS INPRIMIS ANIMO OCCVRIT IVRISCONSVLTVS SAPIENTISSIMVS ILLE QVI CVM TEMPORIS RATIONE TVM INGENII PRAESTANTIA OMNIVM PRIMVS IN ROMANORVM LEGIBVS INTERPRETANDIS ENITVIT NEC NON ET INTER AVDITORES VESTROS PRAETER CETEROS EXIMIVS FRANCISCVS PETRARCA. QVAMOBREM HABEATIS VELITMVS NOS SANGVINIS COGNATIONE VOBIS CONIVNCTOS COMMVNISQVE LAVDIS MEMORIA CONSOCIATOS NVNC QVVM MAXIME VESTRA PERFRVI LAETITIA. CVIVS TESTIS ADERIT V. CL. AVGVSTVS PIERANTONIVS SENATOR VNIVERSITATIS NOSTRAE LEGATVS. QVOD SVPEREST VOBIS VIRI AMPLISSIMI ET DOCTISSIMI QVAE FAVSTA OMNIA FIANI EXOPTAMVS.

D. A. D. XIII. KAL. MAIAS MDCCCLXXX ROMA.

LE RECTEUR ET LES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ.

**ITALIE (Bologne)**

---

UNIVERSITATI MONTIS PESSULANI ANTIQUISSIMAE AC NOBILISSIMAE SAECULARES FERIAS CELEBRANTI UNIVERSITAS BONONIENSIS PUBLICE GRATULATUR. HOC EO FACIT LIBENTUS, QUOD NON SOLUM PERPETUA STUDIORUM COMMUNIONE, VERUM ETIAM FRATERNA NECESSITUDINE SE CUM ISTA UNIVERSITATE CONIUNCTAM ESSE ARBITRATUR, QUAM OLIM SOCIAM ET ADIUTRICEM HABUIT QUUM AD CETERAS RECOLENDAS DISCIPLINAS, TUM MAXIME AD IURIS DOCTRINAM RENOVANDAM. NAM QUUM TEMPORIBUS MISERRIMIS LITTERAE ARTESQUE IACERENT ET QUAEDAM QUASI NOX CUNCTAE EUROPAE OFFUSA ESSET, GALLIARUM ITALIAEQUE UNIVERSITATES PRIMUM VETERIS SAPIENTIAE STUDIIS INSTAURATIS CLARISSIMUM LUMEN PRAETULERUNT ET AB HOMINUM MENTIBUS CALIGINEM DISPULERUNT. QUO EX TEMPORE QUUM PLURIMA CONIUNCTIONIS VINCOLA, TUM VERO ARTISSIMA COMMEANTIUM ULTRO CITROQUE MAGISTRORUM ET AUDITORUM INTER NOSTRAM AC MONTIS PESSULANI UNIVERSITATEM EXSTITERUNT. EX HOC FUIT NUMERO PLACENTINUS ILLE SUMMUS LEGUM INTERPRES ET DOCTOR, QUI NON SEMEL SCHOLIS NOSTRIS RELICTIS IN ISTA CIVITATE, IN QUA IAM PRIDEM MEDICINAE STUDIA VIGEBANT, IUS CIVILE PROFESSUS EST. MEMINIMUS ETIAM DOCTISSIMUM VIRUM EUNDEMQUE POETAM SUAVISSIMUM FRANCISCUM PETRARCAM PRIMUM APUD MONTEM PESSULANUM, DEINDE BONONIAE IURIS DISCIPLINAE ALUMNUM FUISSE SEQUE IPSUM DUARUM NATIONUM TAMQUAM POPULAREM EXISTIMASSE, UT QUI GEMINUM PARNASSUM, ALTERUM IN ITALIA, ALTERUM IN GALLIIS SIBI ESSE FATERETUR. QUAE QUUM LIBENTER COMMEMORAMUS, TUM ETIAM GRATA RECORDATIONE NOVISSIMI TEMPORIS MEMORIAM REPETIMUS, QUO VETUS GALLIAE ITALIAEQUE AMICITIA REVIVISCERE VISA EST. NAM GALLORUM LAUDEM NULLA

OBLIVIO DELEBIT, QUI QUA TEMPESTE AT MAGNA ITALORUM  
PARS SERVITUTE OPPRESSA TENEBATUR, IPSUMQUE ITALIE  
NOMEN PROPE INTERMORTUUM IAM NUSQUAM NISI IN SER-  
MONE AC LITTERIS MANEBAT, SUPERATIS ALPIBUS PRO  
LIBERTATE NOSTRA FORTISSIME PUGNAVERUNT SUUMQUE SAN-  
GUINEM PROFUDERUNT.

HUIUS SANE BENEFICII MEMORIA NUNQUAM EX MENTIBUS  
NOSTRIS EXCIDET ATQUE UTINAM IMMORTALI UTRISQUE  
GENTIS CONCORDIA BENEVOLENTIAQUE CONSECRATUR !

NUNC NOS UNIVERSITATIS MONTIS PESSULANI FERIIS  
TOTIS ANIMIS ADSUMUS, ET EIUS GAUDIUM GAUDEMUS, ET  
EI SEXCENTESIMUM PRIMUM, QUEM INGRESSA EST, ANNUM  
FAUSTUM ET FELICEM PRECAMUR MULTAQUE POST SAECULA  
AD DOCTRINAE INCREMENTUM ET AD DECUS IPSIUS UNIVER-  
SITATIS TOTIUSQUE GALLICI NOMINIS UTILIA EXOPTAMUS.

D. BONONIA VI ID. MAIAS MDCCCXC.

RECTOR UNIVERSITATIS.

ITALIE (Padoue)

---

PATAVINA UNIVERSITAS MONSPELIENSI UNIVERSITATI

*Monspeliensi Universitati, cuius fama ob eximia doctorum auditorumque suorum merita toto terrarum orbe viget, sexto ab origine sæculo auspiciatissimos dies festos agenti Patavina Universitas fraterno animo gratulatur.*

*Quod si doctorum virorum animos sic scientia devincit, ut nulla eos locorum longinquitas sejungere possit, sed iis omnibus fere una patria esse videatur, quo nos animo esse debemus, qui vetusto et arcto cum vobis vinculo coniuncti sumus?*

*Multa enim civilis consuetudinis, multa disciplinarum et artium antiqua monumenta inter vos ac nos communia sunt.*

*Præclara legum iurisque schola, cuius auctorem Placentinum magnis vos honoribus prosecuti estis, Francisci Petrarchæ adolescentiam aluit, qui, ætate in collibus huic urbi proximis exacta, capite moriens inclinato Virgilii sui libro, placide recubuit.*

*Itaque et hoc vestram ac nostram Universitatem conciliat atque coniungit, quod vestræ contigit, ut adolescenti poetæ scientiæ lumen præferret, nostræ vero, ut poetam omnibus laudibus cumulatum coleret et cum toto doctorum suorum collegio iusta ei persolveret.*

*Cum vos igitur fastos celeberrimæ vestræ Universitatis evolventes debitis laudibus viros in artium litterarumque studiis excolendis præstantissimos ornabitis, ex quibus Arnaldus de Villanova, Guido de Cauliaca, Isaac Casaubonus et A. Pyramus de Candolle sane principes extiterunt, nos et longe absentes lætitiæ vestræ socii et participes erimus.*

PATAVII XVI ANTE CALENDAS JUNIAS ANN. MDCCCXC

**ITALIE**

(Athénée des Etudes supérieures de Parme)

---

RETTORE UNIVERSITA MONTPELLIER

*Montpellier-Parma.*

*Quale capo e interprete del corpo dei professori di questo parmense Ateneo in loro nome applaudo di cuore alla festa della scienza che si celebrerà domani in cotesta illustre università commemorandosi il suo sesto centenario, ed invio auguri i più lieti pel suo avvenire e pel progresso degli studi superiori.*

*Rettore : PIGORINI.*

---

**ITALIE**

(Faculté de droit de Parme)

---

AL RETTORE DELL' UNIVERSITA DI MONTPELLIER

*Montpellier-Parma.*

*Parma, 23 Maggio 1890.*

*La Facolta di Giurisprudenza dell' Universita di Parma oggi riunita esprime congratulazioni ed auguri all' universita di Montpellier celebrante domani il sesto centenario della sua vita gloriosa, e ricordando che institutore degli studi giuridici in essa fu il Placentino, figlio preclaro di queste provincie, fa voto che i sensi di amicizia che sempre collegarono le Universita e i popoli delle due nazioni crescano ognora piu vivi a onore della scienza per il bene universale della umana famiglia.*

*Per la facolta,*

*Alessandro MALGARINI, preside.*

*Achille CATIANEI, profess. di diritto romano.*

*Francesco BRANDILEONE, profess. di storia del diritto italiano.*

---

**ITALIE (Pise)**

---

**RETTORE UNIVERSITA MONTPELLIER**

*Montpellier-Pisa.*

*L'Università di Pisa in questo giorno di grande solennità per l'Università di Montpellier si congratula colla medesima ed augura che essa perpetui nei futuri la gloria dei sei secoli passati.*

*Il rettore dell' Università di Pisa,*

*Filippo SERAFINI.*

---

**ITALIE (Plaisance)**

---

**RETTORE MAGNIFICO UNIVERSITA MONTPELLIER**

*Montpellier-Piacenza.*

*Piacenza memore concittadino celebre giureconsulto Piacentino fondatore costi secolo duodecimo prima cattedra diritto in Francia memore sommo patriota respingente in nome sapienza liberta pretese Hohenstauffen dieta Roncaglia Piacenza onorante vostro intellettuale centenario festeggia insieme imperitura gloria cittadina.*

*Sindaco Piacenza Italia,*

**GUARNASCHELLI.**

---

**ITALIE (Rome)**  
**(Académie des Lincei)**

---

RECTEUR UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

*Montpellier de Rome.*

*L'Académie des Lincei applaudit aux fêtes du Centenaire de l'Université de Montpellier et exprime une grande admiration pour son histoire glorieuse. Elle fait des vœux pour le triomphe des efforts communs de la France et de l'Italie dans la grande Œuvre du Progrès de la Science et de l'Enseignement.*

*Le Président,*  
**BRIOSCHI.**

---

**ROUMANIE**

(Académie roumaine de Bucarest)

---

M. LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

*Bucarest-Montpellier.*

*L'Université de Bucarest transmet à l'Université de Montpellier, à l'occasion de son sixième Centenaire, ses félicitations fraternelles ; lui exprime sa haute estime, sa profonde admiration et lui souhaite de s'illustrer toujours par de longs et heureux succès sur le champ de la science au grand profit de l'humanité.*

*Le Recteur de l'Université,*

*AI. ORESCU.*

---

**RUSSIE (Saint-Pétersbourg)**

---

CLARISSIMAE ATQUE ILLUSTRISSIMAE LITTERARUM  
UNIVERSITATI MONTEPESSULANAE  
SACRA SAECULARIA SEXTA GRATULAMUR UNIVERSITATIS  
CAESAREAE PETROPOLITANAE RECTOR ET SENATUS

QUOD INGENTIS SAECULORUM HEBDOMADIS ULTIMUM  
INGRESSURI SPATIUM NOS QUOQUE SOLLEMNI VOTORUM NUN-  
CUPATIONI ADHIBENDOS PUTASTIS, LAETO LIBENTIQUE ANIMO  
GRATIAS VOBIS AGIMUS. NAM UT DE FELICISSIMO ILLO STU-  
DIORUM HUMANITATISQUE COMMERCIO TACEAMUS, QUOD  
QUANTUM SIT CONCILIANDIS HOMINUM INGENIIS VINCULUM  
HAC MAXIME OCCASIONE APPAREBIT, HABET PECULIAREM  
QUANDAM VIRTUTEM CLARISSIMAE UNIVERSITATIS VESTRAE  
ORIGO, PROPTER QUAM ETIAM MAGIS LAETARI FAS EST  
HOSPITES VESTROS CUM CETEROS OMNES TUM NOSTRA  
NATIONE ORIUNDOS.

NEQUE ENIM ULTIMUS HONORIS VESTRI TITULUS EST,  
IPSUM ILLUD AMPLISSIMUM CIVITATIS MONTEPESSULANAE  
DECUS, CUIUS NATALEM FAUSTIS HODIE PROSEQUIMUR OMI-  
NIBUS, EX HOSPITII FIDE EGREGIE SERVATA PRO IUSTISSIMO  
VOBIS CONTIGISSE PRAEMIO. EIDEM TAMEN CUM POST BRE-  
VISSIMUM TEMPORIS INTERVALLUM EXTERNA ILLA LUMINA  
NATIVO SPLENDORE OBSCURASTIS, INSIGNE IN OMNE AEVUM  
EXEMPLUM PRODIDISTIS ITA DEMUM AMPLAM PRAECEPTORI-  
BUS A DISCIPULIS GRATIAM REFERRI, SI IPSI DOCTRINAE  
GLORIA NON INFERIORES EXISTERENT.

CUIUS EXEMPLI LAUDEM CUM NOSTER QUOQUE POPULUS  
SUMMO STUDIO INDEFESSAQUE OPERA ASSEQUI CONTENDAT

FACILE NOBIS PERSUASISTIS, UT HOC LAETISSIMO DIE APUD  
ORDINEM VESTRUM TOT SAECULORUM DECORA PROFERENTEM  
NOSTRAE QUOQUE NOVITATI LOCUM ESSE CUPEREMUS. LEGA-  
TUM AUTEM VOBIS MITTENDUM CENSUIMUS ET COETU NOSTRO  
COLLEGAM CONIUNCTISSIMUM EUNDEMQUE PATRIAE VESTRAE  
AMANTISSIMUM CHRISTOPHORUM GOBI, NATURALEM HISTO-  
RIAM IN UNIVERSITATE NOSTRA PROFESSUM.

DATUM PETROPOLI MDCCCLXXX, A. D. IV. KAL. MAIAS

**RUSSIE (Helsingfors)**

---

**A L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER**

*L'Université Impériale Alexandre à Helsingfors, honorée de votre amicale invitation, s'empresse de vous adresser ses sincères félicitations. Comptant elle-même un quart de millier d'années d'existence, l'Université de la Finlande s'incline devant sa sœur aînée de Montpellier, dont les origines remontent à l'aube de la civilisation moderne.*

*Les premiers rayons du christianisme n'avaient pas encore pénétré jusqu'aux rivages de la Finlande que déjà, au dire de saint Bernard, des malades venaient de loin dans votre ville, attirés par la renommée des médecins de Montpellier. Bientôt, on vint de toutes parts puiser aux trésors de science déposés dans votre Ecole de médecine par les Juifs et les Arabes, héritiers d'Hippocrate et de Galien. C'est là qu'au milieu des ténèbres de la superstition, Arnaud de Villeneuve fit en chimie des découvertes d'une valeur durable, que Bernard de Gordon trouva les éléments de son *Lilium Medicinæ*, Guy de Chauliac ceux de son *Tractatus chirurgiæ*, c'est là enfin que, pour la première fois, la science médicale fut l'objet d'un enseignement régulier. Nulle part cet enseignement n'a été répandu avec un zèle plus généreux que dans votre Collège des douze médecins, nulle part il n'a été l'objet d'une protection plus libérale que dans votre communauté, comme le prouvent assez les premiers statuts de votre Ecole de médecine, les privilèges accordés par vos comtes, le soin que*

*vos magistrats prenaient si tôt des études anatomiques. Aussi les traditions hippocratiques furent-elles, dès le moyen âge, si fortement implantées dans ce sol fertile, qu'aux abords de notre siècle encore, poussaient de vigoureuses cépées. N'est-ce pas, en effet, dans ces traditions que Barthéz a trouvé sa théorie du vitalisme, et que, plus tard, Bichat, lui aussi un disciple de votre Ecole, a puisé les idées qui, fécondées par son génie, devaient ouvrir de nouvelles voies à la science médicale ?*

*Mais si l'Ecole de médecine est la plus célèbre de vos Facultés, la clémence de votre ciel et la liberté de vos institutions prédestinaient votre heureux pays à être un foyer de culture, où les diverses branches de l'enseignement scientifique, érigées en Studium generale, formèrent ce groupe de Facultés dont vous célébrez aujourd'hui, avec une légitime fierté, le six centième anniversaire. Aussi ancienne que l'Ecole de médecine, votre Faculté de droit marchait avec honneur dans la voie que Bologne avait tracée. Venu pour chercher dans l'Aula placentina l'érudition des Pandectes, Pétrarque trouva chez vous la lyre oubliée des troubadours. L'intérêt pour les chants de ces poètes du Midi s'est ranimé dans notre siècle, et l'étude de leur langue s'est fait une place honorée dans votre Faculté des lettres.*

*A travers les vicissitudes qui ont marqué le progrès de la civilisation ainsi que la vie sociale et politique, l'Université de Montpellier a toujours porté haut et ferme la bannière de la libre recherche.*

*Puisse-t-elle désormais, sous l'égide d'un état démocratique fermement établi, soutenue et vivifiée au souffle de la liberté, poursuivre dans le calme et la paix l'accomplissement de sa haute mission !*

*Au nom de l'Université Impériale Alexandre,  
Le Recteur : Th. REIN.*

*Helsingfors, ce 29 mars 1890.*

**RUSSIE (Kiev)**

---

A L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*L'Université de Kiev, ce centre intellectuel de la Russie méridionale, a l'honneur de présenter ses hommages à la célèbre Académie de Montpellier, ce flambeau du midi de la France. Des ténèbres du moyen âge date sa gloire et durant six cents ans elle entretient comme une Vestale antique le feu sacré et pur de la science.*

*Renonçant naturellement à toute idée d'égalité, l'Université de Kiev borne son ambition à offrir à la glorieuse Académie de Montpellier ses sentiments de fraternité, lesquels sont d'autant plus vifs que la sympathie n'y a pas moins de part que la science.*

*Recteur RENNENKAMPF.*

*Les doyens des Facultés des Sciences, des Lettres,  
de Droit et de Médecine.*

*Kiev, 1890 le 1/13 mai.*

---

**RUSSIE**

(Université Impériale de Moscou)

---

**CONSEIL GÉNÉRAL DES FACULTÉS DE MONTPELLIER**

*Montpellier-Moscou.*

*L'Université Impériale de Moscou regrette infiniment que les multiples occupations du service actuel de l'Université la privent de la possibilité d'envoyer à cette solennité des délégués. Elle prie le Conseil Général des Facultés de Montpellier d'agréer ses respectueuses félicitations à l'occasion du 6<sup>e</sup> Centenaire de la glorieuse et féconde activité de la célèbre Université de Montpellier. Elle fait des vœux pour la continuation et le progrès de ses travaux dans l'intérêt des sciences et pour la glorification de sa grande Patrie, la France.*

*Recteur IWANOFF.*

---

**RUSSIE (Odessa)**

---

Q. B. F. F. Q. S.

RECTORI MAGNIFICO ET PROFESSORIBUS AMPLISSIMIS ACADEMIÆ  
MONTEPESSULANÆ SENATUS UNIVERSITATIS LITTERARUM RUSSIÆ  
NOVÆ.

S. D. P.

*Gratissimæ nobis litteræ vestræ redditæ sunt, quibus nos ad sexta sæcularia ab inclita academia vestra rite celebranda invitavistis.*

*Optimo collegæ nostro, professori Alexandro Kovalevskio, hodie in Italia studiorum causa versanti, datum est a nobis negotium, ut vos, doctissimi et amplissimi viri, nostro nomine salutet, nostra vota prædicet et omnibus cæremoniis sollemnibusque, quæ ad diem illum felicissimum conditæ ante hæc sex sæcula præstantissimæ Universitatis litterarum consecrandum atque illustrandum a vobis decreta sunt, intersit.*

*Valde juvat nos per has quoque litteras vobis, viri præclari atque humanissimi, qui in ista per totum orbem terrarum celeberrima medecinæ, scientiarum naturalium, mathematices, artium sede lumen sapientiæ præfertis, in tanta felicitate vestra ex animo gratulari et Deum optimum maximum precari, ut populo ingeniosissimo et de omni studiorum genere optime merito atque nostræ nationi amicissimo semper sit propitius, utque inclita Academia Montepessulana, per tot sæcula summorum virorum parens, in dies viribus crescat et floreat.*

*Datum Odessæ kalendis majis a. MDCCCXC.*

*Ex senatus academici sententia.*

**RUSSIE**

(Académie de Médecine de Saint-Petersbourg)

---

*Montpellier-Petersbourg.*

*Six siècles se sont écoulés depuis que la célèbre Université répand la lumière et se couvre de gloire. L'Académie de Médecine de Petersbourg envoie ses congratulations et ses vœux. Prospérez et continuez les glorieuses traditions du passé.*

*Le Président,  
BYKOW.*

---

**SUÈDE ET NORWÈGE (Stockholm)**

---

*L'Université de Stockholm, gracieusement invitée à prendre part aux fêtes par lesquelles sa sœur aînée de Montpellier célébrera le souvenir de sa fondation, s'empresse de lui adresser l'expression de ses félicitations pour le passé et de ses meilleurs souhaits pour l'avenir.*

*Très jeune encore, l'Université de Stockholm, fondée grâce au généreux dévouement de la ville et d'amis éclairés des lettres et des sciences, n'a pas encore atteint les bornes qui, dans l'histoire de Montpellier, sont marquées par la bulle de l'an 1289, mais elle apprécie avec des sentiments sincères de respect et d'admiration la carrière féconde parcourue par l'Université de Montpellier, qui peut fonder sur l'expérience des six siècles écoulés l'assurance d'un avenir non moins glorieux, et elle tire de cette histoire de bons augures pour l'œuvre qui lui est proposée à elle-même.*

*Dans ce vaste monde des études, dans ce grand mouvement qui a pour but de chercher et d'approfondir la vérité et de la communiquer à tous, les différences nationales s'effacent, les distances disparaissent dans les parages de la Méditerranée comme sur les bords de la Baltique, le but commun fait l'union des esprits et des œuvres.*

*Stockholm, ce 30 avril 1890.*

*Au nom de l'Université de Stockholm,*

*LE RECTEUR,  
Vilhem LECHE.*

A L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

**SUÈDE ET NORWÈGE (Christiania)**

---

**MONTISPESSULANAE  
PERILLUSTRI ET AMPLISSIMAE  
S. P. D.  
UNIVERSITAS  
REGIA FRIDERICIANA  
CHRISTIANIENSIS.**

PERLATAE SUNT AD NOS LITTERAE, QUIBUS NOS CERTIORES  
FECISTIS, SOLEMNIA ACADEMICA IN VESTRA UNIVERSITATE,  
POST SEX SAECULA GLORIOSE EXACTA NOVA SAECULA FELI-  
CIA SPERANTI, PROXIMO MENSE ESSE CELEBRANDA. UNDE  
MAGNAM PERCEPIMUS LAETITIAM AC VOLUPTATEM VOBIS-  
QUE EX ANIMI SENTENTIA LAETISSIMUM VESTRARUM RERUM  
STATUM GRATULAMUR, QUAE UT NOVA INCREMENTA CAPIANT  
SEMPERQUE FLOREANT ET VIGEANT ENIXE PRECAMUR. ET  
QUONIAM AD AUSPICATISSIMA VESTRA SOLEMNIA NOS QUOQUE  
INVITASTIS, VISUM EST NOBIS, NOSTRAE ACADEMIAE RECTO-  
REM THORSTANUM HIORTDAHL, V. CL. CHYMIAE PROFESSO-  
REM, AD VOS ABLEGARE UNA VOBISCUM FESTUM, QUOD  
INSTAT, CONCELEBRATURUM GRATULATIONEMQUE SINCERAM  
NOSTRAM TESTIFICATURUM. VALETE  
DABAMUS CHRISTIANIAE PRIDIE CAL. MAI. MDCCCXC.

LE PRÉSIDENT ET LES MEMBRES DU SÉNAT ACADEMIQUE.

---

**SUÈDE ET NORWÈGE**

---

**Lettre de M. Hjordahl, président du Sénat académique**

---

**MONSIEUR LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER !**

*Sa Majesté le Roi de Suède et de Norwège m'a chargé de vous porter, Monsieur le Recteur, à vous et à Messieurs les Membres des Facultés, ses salutations et ses félicitations.*

*Mon auguste Souverain, homme de lettres et savant, a désiré vous témoigner sa vive sympathie pour cette Université vénérable qui a été, pendant de longs siècles, le foyer des sciences et des arts dans un des pays les plus intéressants de l'Europe, la terre classique de Provence, le berceau de la littérature française.*

*Sa Majesté souhaite que ces belles traditions soient maintenues dignement aussi pendant les siècles futurs à la prospérité de votre Université, de votre pays et de l'humanité !*

*23 mai 1890.*

*Le président du Sénat académique de Christiania,  
Th. HIORTDAHL.*

---

**SUËDE (Upsal)**

---

Q. B. F. F. S.

AMPLISSIMÆ ATQUE ILLUSTRISSIMÆ  
UNIVERSITATI LITTERARUM  
MONTEPESSULANÆ

ALMÆ STUDIORUM MATRI  
LITTERARUM ET HUMANITATIS IN MERIDIANIS GALLIÆ  
REGIONIBUS  
MAGISTRÆ CONSTANTISSIMÆ ET VINDICI FORTISSIMÆ  
STUDIORUM PRÆCIPUE MEDICORUM NUTRICI FELICISSIMÆ  
PROFESSORUM INGENIO ALUMNORUM FREQUENTIA  
OMNI TEMPORE FLORENTISSIMÆ  
SACRA SÆCULARIA SEXTA CELEBRANTI  
GLORIAM PER SEX SÆCULA REPORTATAM  
LITTERARUM COMMUNI AMORE PERMOTI  
SINCERE ATQUE EX ANIMI SENTENTIA GRATULANTUR  
FAUSTISSIMA QUÆQUE PRECANTES ATQUE AUGURANTES  
UNIVERSITATIS UPSALIENSIS RECTOR  
PETRUS HEDENIUS  
ET SENATUS ACADEMICUS.

UPSALIÆ IDIBUS MAJIS MDCCCXC.

---

SUISSE (Bâle)

---

RECTOR ET SENATUS UNIVERSITATIS BASILIENSIS  
COLLEGIS ACADEMICIS MONTIPESSULANIS  
SÆCULARIA MENSE MAIO ANNI MDCCCXC SEXTUM  
CELEBRANTIBUS  
S. P. D.

*Quod in toto nostro orbe, quin in terrarum orbe paucissimis civitatibus contigit, ut sex abhinc sæculis litterarum sede celeberrima floreant, singulari fortunæ beneficio Vobis, cives Montipessulani, paratum esse par est et, si quid maxime, consentaneum, ut iuniorum gratulatione sororum concelebretur et præconio ornatur. Fortunæ autem beneficium quod diximus, non ita intellegendum quasi mero arbitrio et tanquam cæco quodam impetu, nullo Vestro ipsorum merito, Vobis potissimum tribuerit fortuna quod ceteris denegarit, sed eam dicimus quam Vosmet ipsi, solertissimi utpote et gravissimi fabri, sive volentem sive invitam, in mentis incude litterarum cupidissimæ procudistis impigre, procusam mordicus tenuistis. Longævorum enim qui sunt mortalium sortem ut facile concedamus non tam ipsorum merito deberi — quanquam sunt qui sobria victus ratione et temperatione vitæ spatium ultra solitum ceteris terminum prorogent — quam fortunæ benignitati acceptam referri, ita rerum humanarum et hominum opera conditarum si qua est diuturnitas, ipsorum hominum laudi atque merito tribuenda esse*

*videtur, siquidem dilabuntur et corruunt nisi quæ curiose fundaveris strenueque sustinueris. Quam igitur operam posuistis in Vestra Academia per rerum vicissitudines temporumque iniurias conservanda atque ornanda, eam redeunte hac sæculari opportunitate sincere cumulateque congratulamur Vobis et votis prosequimur faustissimis.*

*Subit vero animum præteritorum illorum temporum recordatio, quibus inter Vestram Academiam nostramque Basiliensem quasi quoddam interius intercedebat commercium, nec studiorum tantum sed et studiosorum. Quo in numero Platerus ille et re et nomine Felix, præclarissimus, postquam et cælum Vestram et præcepta imbibit, artis medicæ assertor, facile principem tenet locum.*

*Mutata sunt tempora, mutata in illis studiorum ratio, immutatus vero et stabilis litterarum honos, stabilis eorum qui colunt litteras inter se, rerum quippe gravitate coniunctissimos, observantia et officiorum pie religioseque præstandorum certatio. Quæ quamdiu valent vigentque litterarum artiumque optimarum studia, ne potest quidem ex hominum commercio tolli. — Valete et prospero, quo ad hunc usque diem, eodem in posterum fortunæ flatu uti pergite.*

*Datum Basileæ, mense Maio anni MDCCCXC.*

SUBSCRIPSIT RECTOR UNIVERSITATIS.

---

**SUISSE (Berne)**

---

LITTERARUM UNIVERSITATIS  
BERNENSIS  
RECTOR ET SENATUS  
FACULTATUM MONTEPESSULANARUM  
RECTORI ET CONSIGLIO GENERALIS  
S.

*Dies ille, quem post illustrem sexcentorum annorum amplitudinem feliciter reversum cum lætissima animorum festivitate brevi celebraturi estis, tanto temporum spatio ab hac nostrarum præsentium novitate seiungitur, ut nulla Litterarum Universitas cis Alpes sita similem originis venerabilitatem possit iactare.*

*Nec vero hic ipse annus p. Chr. n. millesimus ducentesimus undenonagesimus, quo potestas Papalis urbis Vestræ cuius loci genium atque felicem ubertatem cum Neapolitano cælo et solo non iniuria conferrî in Lotichii vita scriptum est, studium generale spirituali sua auctoritate protexit, initium designat illius temporis, quo civitas Montepessulana bonis litteris rite colendis laute excelluit; clarissima nempe illa Guillelmi Placentini et qui eum exceperunt nomina sæculis etiam longius remotis splendore eam late fulgenti insigniverant.*

*Venerabilis illa Litterarum Universitatis Vestræ ætas ad priscam rerum gestarum altitudinem recedens summa nos afficit erga vos verecundia, præsertim cum eius modi collegii socios nos esse meminerimus, quod præsentî demum sæculo constitutum est, nec non illius terræ cives, in qua litterarum non nisi tenuissimus fuit cultus obscuris monasteriorum nonnullorum tenebris pæne obrutus tum, cum Monspeliani recessus quæ dicuntur*

*regna Asclepiadea, ipsis Bononia, Parisiis, Oxonia audacter devictis, victricem iam palmam læta ferebant.*

*Itaque maximi facimus honorem insignem, quo postumos nos atque adeo ὀφειγεῖς ampliastis invitantes nos ad dierum festorum, quibus Studii Generalis Montepessulani sæculum sextum a vobis fauste transactum et septimum sub auspiciis haud minus lætis initum aptissimo inter se coniunguntur vinculo, splendorem una vobiscum celebrandum, atque id ipsum, quod, ut per Litterarum Universitatis nostræ rectorem atque alios insuper nonnullos rite delegandos adessemus, nos comiter estis exhortati, pro sincero habemus sanctissimæ illius studiorum communionis pignore, qua universos ubique, quotquot in orbe terrarum extant bonarum artium litterarumque humaniorum late effusarum doctores atque professores, quippe eodem cunctos veritatis indagandæ studio commotos, arctissimis inter sese fraternitatis catenis consociari debere quis infitias iverit?*

*Accedit, quod amicitiae vestræ nobis iucundissimæ signa manifesta iam ante annos trecentos experti sumus. Nam memoriæ nostræ obversatur epistula illa, pastorum et seniorum Gallicanarum ecclesiarum in synodo Monspeli prædie Nonas junias a. C1919LXXXVIII congregatorum nomine, a Beraldo, synodi moderatore, et Montignio Martaldo assessore ad ecclesiæ Bernensis pastores et doctores data, in qua cum alia sinceri amoris testimonia, tum hæc leguntur commissime scripta: « Magno nobis, » symmystæ plurimum observandi, fuit solatio in tanta rerum » perturbatione, quod Christianæ vestræ φιλαδελφίας tam præ- » clarum nobis exhibuistis testimonium. Si per amplissimum » vestrum senatum vobis licuisset cœtum hunc nostrum lega- » torum vestrorum præsentia cohonestare, fuisset tam gratum, » quam quod gratissimum. — Quod reliquum est, gratias vobis » agimus, quantas possumus maximas, pro Christiano vestro » consilio de veritate pura puta in ecclesiis nostris conservanda » et de doctrinæ nervis, quos in ecclesiasticæ εὐταξίας norma*

» *constituimus firmiter stabiliendis. Et idcirco cum frequentes*  
» *huc convenissemus, corruptelis omnibus et ἑτεροδιδασκαλαις*  
» *damnatis, schismatibus quoque et dissidiis profligatis, veritatis*  
» *evangelicæ et apostolicæ πολιτείας capita ex utriusque tes-*  
» *tamenti tabulis diligenter examinavimus et formam verbo*  
» *Dei præscriptam summo consensu comprobavimus, ut ex illa*  
» *ecclesiæ nostræ probe edoctæ in unum corpus cum sanctis*  
» *omnibus coagmententur et crescant in templum sanctum*  
» *Domino. » Quid quod in altera, quam insuper in archivis nostris*  
*invenimus, epistula eodem fere tempore scripta idem et vobis et*  
*nobis esse cor eundemque utrisque animum his ipsis verbis palam*  
*proftemini? Quod nobis mirum quantum placuit nobisque eadem*  
*nos a vobis humanitate hodieque acceptum iri persuasit.*

*Nostra Litterarum Universitas in solo olim Burgundico fundata*  
*medium fere tenet inter Germanorum atque Gallorum sermonem*  
*culturamque locum; professores atque scholares nostri, dum in*  
*amplissimis utrorumque scientiæ sedibus conversantur, id quod*  
*et ipse fert singularis patriæ nostræ mos, docta operu a tribus,*  
*quibus circumdamur, populis scripta eodem ipso, quo composita*  
*sunt, sermone in usum suum convertere student.*

*Quamobrem eximio quodam gaudio perfusi magnificum lætis-*  
*simis his diebus Vobis gratulantium chorum et ipsi prosequimur*  
*ita, ut venerabili Litterarum Universitati vestræ egregias studio-*  
*rum Montepessulanorum Facultates in unum complectenti et in pos-*  
*terum longam annorum atque adeo sæculorum ad humani generis*  
*salutem feliciter promovendam scientiæque puræ lumen luci*  
*palam spargendum convertendorum seriem præstitum iri pia*  
*mēte speremus oremusque. Quod bonum, faustum, felix fortu-*  
*natumque fuit!*

*Datum Bernæ A. D. IX. idus maias anni CIOICCCCLXXX.*

LITTERARUM UNIVERSITATIS BERNENSIS RECTOR  
ATQUE SENATUS.

## SUISSE (Lausanne)

---

### L'ACADÉMIE DE LAUSANNE A L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

*Nous venons apporter à l'Université de Montpellier les témoignages d'affection et de respect de l'Académie de Lausanne. Elle les envoie avec un sentiment d'autant plus vif que Montpellier fait partie de cette généreuse France qui a donné à notre pays déjà tant de preuves de son amitié. L'idéal révélé par la France a imprimé un nouvel essor à notre vie politique et nous guide depuis un siècle dans les voies de la justice. Républicains de vieille date, nous ne pouvons nous empêcher d'être fiers de tout ce qui se fait de beau et de grand dans les contrées qui partagent notre forme de gouvernement.*

*Aussi suivons-nous avec sympathie les progrès qui s'accomplissent chez vous. A voir se relever, plus vivantes que jamais, vos grandes Universités du moyen âge, il nous semble assister au merveilleux spectacle de la vieillesse revenant, sans oublier la leçon des années, à une brillante et vigoureuse jeunesse.*

*Cet exemple, quelque difficile qu'il soit à suivre, a déjà produit ses effets chez nous. Les principaux cantons de la Suisse romande ont successivement relevé le niveau de leur instruction supérieure, et, dans ce moment-ci, la vieille Académie de Lausanne se transforme en Université.*

*Il nous est doux de penser que notre haut enseignement s'engage dans une voie nouvelle l'année même du Jubilé de Montpellier. Cette coïncidence est de bon augure. Elle nous rappellera*

*toujours la noble persévérance avec laquelle votre antique institution a poursuivi le culte sincère de la vérité. L'estime qui s'attache à un passé comme celui que nous venons fêter ici, est le meilleur encouragement qu'une jeune Université puisse recevoir.*

*Nous souhaitons du fond de notre cœur que Montpellier continue durant de longs siècles encore à servir la cause de la science, qui est celle de la liberté, de la patrie et de l'humanité.*

**Mai 1890.**

**SUISSE (Neuchâtel)**

---

Q. B. F. F. S.

INCLVTIS ANTIQVISSIMISQVE FACVLTATIBVS  
MONTEPESSVLANIS  
IN MEMORIAM STVDII GENERALIS  
DECRETO NICOLAI IV SVMMI PONTIFICIS A. D. VII KAL. A. D.  
MCCLXXXIX CONDITI  
QVOD VETERIBVS ILLIVS VRBIS SCHOLIS IN VNAM REDACTIS  
AD INSCITIAE CALIGINEM DEPELLENDAM  
IN MEDIO AEVO MAXIME VALVIT  
QVOD CVM GALLIAE CIVITATES EXEMPLVM AB ITALICIS  
DATVM IMITATAE SVNT CIS ALPES EODEM SPLENDORE FVLISIT  
QVO VLTRA BONONIA SALERNVMQVE  
QVOD A PRIMIS TEMPORIBVS PER MAGISTRORVM DOCTRINAM  
ALVMNOS INNVMERABILES EX OMNIBVS PARTIBVS  
EVROPAE ALLEXIT  
QVOD CVM DE CETERIS DISCIPLINIS TVM PRAECIPVE DE ARTE  
MEDICA ARABVM REPERTIS IN CHRISTIANITATE DIVVLGATIS  
OPTIME MERVIT  
QVOD QVASI SEMINARIVM FVIT VNDE CHIMIA AB  
ARNALDO DE VILLANOVA  
EIVSQVE DISCIPLVLO RAYMVNDO LVLLIO PROPAGATA ARS  
CHIRVRGICALIS A GVIDO DE CAVLIACO AVCTA ICHTHYOLOGIA  
A RONDIBILI INVENTA EXSTITERVNT  
QVOD RABELASIVM  
DOCTOREM MEDICINAE PROMOVIT EIVSQVE FACETIIS  
OBLECTATVM EST  
QVOD CASAUBONVM MAIORIBVS HONORIBVS QVAM HELVETIA  
EIVS PATRIA ORNAVIT  
POSTQVAM AD HOC TEMPVS

IN VERI INDAGATIONE EVNDEM MOREM AB HOC TRADITVM  
DIGNE SERVAVERVNT  
SACRA SAECVLARIA SEXTVM  
AGENTIBVS  
EX ANIMI SENTENTIA GRATVLANTVR  
PRO PERPETVA EARVM FELICITATE  
VT IN DIES MAGIS SPLENDEANT  
IN GALLIA ERVDITIONI IMPERTIENDAE SEMPER CONFERANT  
IN VNIVERSITATIS NOMEN ET IVRA RESTITVANTVR  
PIA VOTA NVNCVPANT  
RECTOR ET SENATVS  
ACADEMIAE NEOCOMENSIS HELVETIORVM

DATUM NEOCOMI A. D. VIII KAL. APRILES A. D. MDCCCXC.

D<sup>r</sup> BILLETER, H. T. RECTOR.

---

**SUISSE (Zurich)**

---

Q. B. F. F. Q. S.

AMPLISSIMAE ATQUE CLARISSIMAE  
ACADEMIAE MONTISPESSULANI  
SACRA SAECULARIA SEXTA AUSPICATO CELEBRANDA  
EX ANIMI SENTENTIA GRATULANTES

UT QUEMADMODUM EI CONTIGIT PER LONGAM SAECULORUM  
SERIEM ARTI MEDICAE ET IURIS PRUDENTIAE FACEM PRAE-  
FERRE SPLENDIDISSIMAM MERITISQUE MAGNORUM PROFESSO-  
RUM DOCENDO ET SCRIBENDO PERENNEM NOMINIS MEMORIAM  
ADEPTORUM NOBILITARI ITA IN OMNE TEMPUS FUTURUM INTER  
HORTOS SUOS SUB COELO MITI IUVENTUTIS DISCENDI CUPIDAE  
TAMQUAM INEXHAUSTA NUTRIX STUDIORUMQUE OMNIUM  
CULTRIX INDEFESSA

USQUE CRESCAT LAUDE RECENS  
VOTIS PIE SUSCEPTIS EXOPTANT EIUSQUE REI  
DOCUMENTUM HANC TABULAM EXTARE VOLUERUNT  
ACADEMIAE TURICENSIS  
RECTOR ET SENATUS

---

LYON

---

L'UNIVERSITÉ DE LYON A L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Mai 1890.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

*L'Université de Lyon s'est fait un devoir de s'associer aux fêtes par lesquelles vous célébrez le sixième centenaire de l'Université de Montpellier. Maîtres et élèves sont venus en grand nombre manifester les sentiments de haute estime qu'ils éprouvent pour vos grandes Facultés et pour les professeurs qui conservent leurs séculaires traditions.*

*A l'heure où vos Ecoles de médecine et de droit, quoique très vivantes, n'étaient pas encore groupées en Universités, Lyon possédait déjà un Studium generale, ce Studium qu'Innocent IV avait institué dès le lendemain de son entrée dans notre ville. Malheureusement, sous l'influence de dissensions politiques et religieuses, les Ecoles pontificales de Saint-Just, leur modèle, ont successivement disparu, pendant que les vôtres devenaient de plus en plus florissantes.*

*Elles ont cependant duré plus longtemps qu'on ne le croit généralement, car, le 23 mars 1292, le Souverain Pontife Nicolas IV, celui-là même qui a signé, en 1289, la bulle d'érection de votre Université, réglementait encore les autorisations nécessaires à nos professeurs de droit civil et de droit canonique, et l'on suit aisément jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les traces de l'enseignement de ces vieux maîtres.*

*A côté du nom de Nicolas IV, que de noms je pourrais citer que vous inscrivez dans l'histoire de l'Université de Montpellier et qui méritent également d'être mentionnés dans notre histoire locale.*

*Au milieu de ces belles fêtes universitaires, vous me pardonneriez d'évoquer l'image d'un de vos illustres devanciers, qui, en même temps qu'il expliquait les Aphorismes d'Hippocrate, écrivait les joyeuses pages du Gargantua et du Pantagruel.*

*Au mois de septembre 1530, Rabelais s'inscrivait sur les registres de votre Faculté de médecine. Mais après deux années partagées entre la science et les distractions qui convenaient à son âge déjà avancé, il se rendit dans notre ville pour s'exercer à la pratique de la médecine hospitalière. De novembre 1532 à février 1534, il fut attaché à notre grand Hôtel-Dieu, sinon en qualité de médecin, au moins avec un titre analogue à celui de nos jeunes internes. Son séjour à Lyon se prolongea même au-delà de son service hospitalier, puisque on l'y trouve encore, en 1535, sur les rôles d'un de ces pennonages qui constituaient notre milice bourgeoise. Il revint à vous vers 1537 pour obtenir le grade de docteur, puis il reprit la route de Lyon, où l'on n'a pas oublié une démonstration anatomique qu'il fit, en 1538, sur le cadavre d'un supplicié, pour expliquer la structure intérieure du corps humain.*

*Notre histoire scientifique peut donc, comme la vôtre, Messieurs et chers Collègues, se décorer du nom de Rabelais. Montpellier a sur Lyon cette supériorité qu'il a fait subir à l'illustre écrivain ses épreuves universitaires; mais Lyon partage avec Montpellier l'honneur d'avoir été, suivant son expression, le siège de ses études « sedes studiorum suorum. »*

*A son exemple, beaucoup de Lyonnais instruits dans les hôpitaux de leur ville natale sont venus chercher à Montpellier le diplôme de docteur. L'un des membres les plus connus de notre collège de médecine au XVII<sup>e</sup> siècle, Lazare Meyssonnier rappe-*

vait avec orgueil le jour où, dans votre salle des Actes publics, il s'était revêtu de la robe légendaire de maître François.

Plus récemment, votre bibliothèque universitaire a été enrichie de manuscrits précieux et de livres rares par les soins d'un des Lyonnais les plus dignes de mémoire. C'est au docteur Prunelle, qui fut, en 1830, maire de Lyon et qui a marqué son passage à la tête de notre administration municipale par la création de la bibliothèque du Palais des Arts, — c'est au docteur Prunelle, alors bibliothécaire de votre Faculté de médecine, que vous êtes redevables de trésors dont nous envions la possession.

Chaque année, des érudits lyonnais viennent à Montpellier pour y consulter l'un des plus précieux monuments de notre histoire locale, le Lugdunum sacro-profanum, dans lequel Pierre Builloud a condensé les résultats de ses immenses recherches.

Par une équitable compensation, c'est de la bibliothèque d'un ancien doyen de votre Faculté de Médecine qu'est venue dans la grande bibliothèque de Lyon la volumineuse correspondance scientifique recueillie au XVII<sup>e</sup> siècle par deux de nos compatriotes, les Spon, dont le nom n'est pas moins connu des archéologues que des médecins.

Voilà bien des souvenirs communs aux deux grandes cités que nous représentons. Si le temps me le permettait, je pourrais en rappeler bien d'autres.

Puisse cette communauté se perpétuer dans les siècles futurs ! C'est le vœu que j'exprime au nom de l'Université de Lyon, en m'unissant à vous, Messieurs et chers Collègues, pour rendre hommage aux maîtres dont les travaux ont honoré vos Ecoles, et en vous souhaitant une prospérité digne de votre glorieux passé.

*Le doyen de la Faculté de droit de Lyon, vice-président  
du Conseil général des Facultés de Lyon,*

*E. CAILLEMER,  
Correspondant de l'Institut.*

PARIS

---

ADRESSE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE  
AU CONSEIL GÉNÉRAL DES FACULTÉS DE MONTPELLIER

*MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
MESSIEURS.*

*Vous n'avez pas oublié l'Ecole Normale; elle vous en est très reconnaissante. Vous avez voulu qu'elle assistât à ces fêtes, où revit dès aujourd'hui la glorieuse Université de Montpellier. L'Ecole a tenu à répondre à votre appel.*

*Beaucoup de liens l'unissent à vous; vous lui avez donné des élèves, et elle vous a rendu des maîtres; plusieurs sont ici auxquels nous apportons le cordial hommage de leurs jeunes camarades, et nous nous unissons à eux pour reporter notre pensée vers l'illustre doyen qui consacra sa vie tout entière à l'histoire de Montpellier et dont l'âme est revenue sans doute parmi vous dans ces jours de triomphe et de gloire.*

*Nous sommes venus témoigner ici notre respect pour les six siècles de vie intellectuelle que vous célébrez, et notre sympathie pour la noble ambition que vous avez d'en renouer la série.*

*Cette sympathie ne s'adresse pas seulement à vous; elle va partout où se poursuit une œuvre semblable à la vôtre; elle va à toutes ces vieilles villes universitaires qui retournent à leur passé, c'est-à-dire à leur jeunesse. Nous ne pouvons oublier en effet que, parmi les initiateurs de ce grand mouvement national, beaucoup et des plus ardents sont sortis de l'Ecole Normale;*

*nous nous rappelons surtout que les biens au partage desquels ils vous ont appelés, la liberté et la solidarité des études, l'intimité des étudiants et des maîtres, l'École en a été depuis son origine la dépositaire et la gardienne.*

*Elles les avait recueillis sur les ruines du vieux monde ; elle les a conservés à travers les tempêtes du monde nouveau ; et cela, moins par un privilège octroyé que par sa vertu propre et par sa volonté.*

*Jouissez-en à votre tour, dans ces belles demeures qu'une générosité intelligente a faites vraiment dignes d'abriter les hautes études et les recherches désintéressées.*

*Rallumez au-dessus de votre cité le flambeau qui éclaira si longtemps les rivages méditerranéens.*

*Vivez et travaillez heureux !*

Georges PERROT (*directeur*).

P. VIDAL DE LA BLACHE (*sous-directeur, lettres*).

Jules TANNERY (*sous-directeur, sciences*).

DUPUIS (*surveillant général*).

L. ALCKAN, J. CAPELLE, *élèves délégués par leurs camarades.*

---

# TABLE DES MATIÈRES

---

## I. — COMPTE-RENDU

	Pages
JOURNÉE DU 23 MAI 1890	
Fête du Centenaire . . . . .	9
Banquet . . . . .	24
JOURNÉE DU 24 MAI 1890	
Réceptions officielles et inauguration du Palais universitaire.	35
JOURNÉE DU 25 MAI 1890	
Départ du Président de la République . . . . .	39
Cortège historique. . . . .	39
JOURNÉE DU 26 MAI 1890	
Fête des Étudiants. . . . .	41

## II. — DISCOURS

Discours de M. Chancel, recteur de l'Académie de Montpellier	51
Discours de M. Croiset, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. . . . .	57
Discours de M. le Ministre de l'Instruction publique . . .	79
Discours de M. Gaudenzi, professeur d'histoire du droit à l'Université de Bologne, au nom des Universités étrangères . . . . .	83
Discours de M. Gaston Boissier, membre de l'Académie française, au nom de l'Institut de France . . . . .	89
Discours de M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, au nom des Universités de France . . . . .	93

III. — ADRESSES DES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES

	Pages
<b>ALLEMAGNE</b>	
Berlin . . . . .	99
Breslau . . . . .	100
Halle . . . . .	101
Heidelberg . . . . .	102
Leipzig . . . . .	104
Munich . . . . .	105
Académie impériale des sciences naturelles de Halle . . . . .	106
<b>AMÉRIQUE</b>	
Université Cornell d'Ithaca . . . . .	108
Montevideo . . . . .	109-111
<b>ANGLETERRE</b>	
Cambridge . . . . .	113
Edimbourg . . . . .	115
Londres . . . . .	117
Oxford . . . . .	118
<b>AUTRICHE</b>	
Vienne . . . . .	120
Budapesth . . . . .	121
Cracovie . . . . .	122
Université tchèque de Prague . . . . .	123
Vienne (Société anthropologique) . . . . .	125
<b>BELGIQUE</b>	
Gand . . . . .	126
Liège . . . . .	127
<b>BULGARIE</b>	
Sofia . . . . .	129
<b>DANEMARK</b>	
Copenhague . . . . .	130
<b>GRÈCE</b>	
Athènes . . . . .	131
<b>HOLLANDE</b>	
Amsterdam . . . . .	132
Groningue . . . . .	133
Leyde . . . . .	134
Rome . . . . .	135

	Pages
<b>ITALIE</b>	
Bologne . . . . .	136
Padoue . . . . .	138
Athénée des Ecoles supérieures de Parme . . . . .	139
Faculté de droit de Parme . . . . .	140
Pise . . . . .	141
Plaisance. . . . .	142
Académie des Lincei (Rome) . . . . .	143
<b>ROUMANIE</b>	
Académie roumaine de Bucarest . . . . .	144
<b>RUSSIE</b>	
Saint-Pétersbourg. . . . .	145
Helsingfors . . . . .	147
Kiev . . . . .	149
Moscou . . . . .	150
Odessa . . . . .	151
Académie de médecine de Saint-Pétersbourg . . . . .	152
<b>SUÈDE ET NORWÈGE</b>	
Stockholm . . . . .	153
Christiania . . . . .	154
Lettre de M. Hiortdahl, président du Sénat académique . . . . .	155
Upsal . . . . .	156
<b>SUISSE</b>	
Bâle . . . . .	157
Berne . . . . .	159
Lausanne . . . . .	162
Neuchâtel . . . . .	164
Zurich . . . . .	166
<b>FRANCE</b>	
Lyon . . . . .	167
Ecole Normale supérieure . . . . .	170